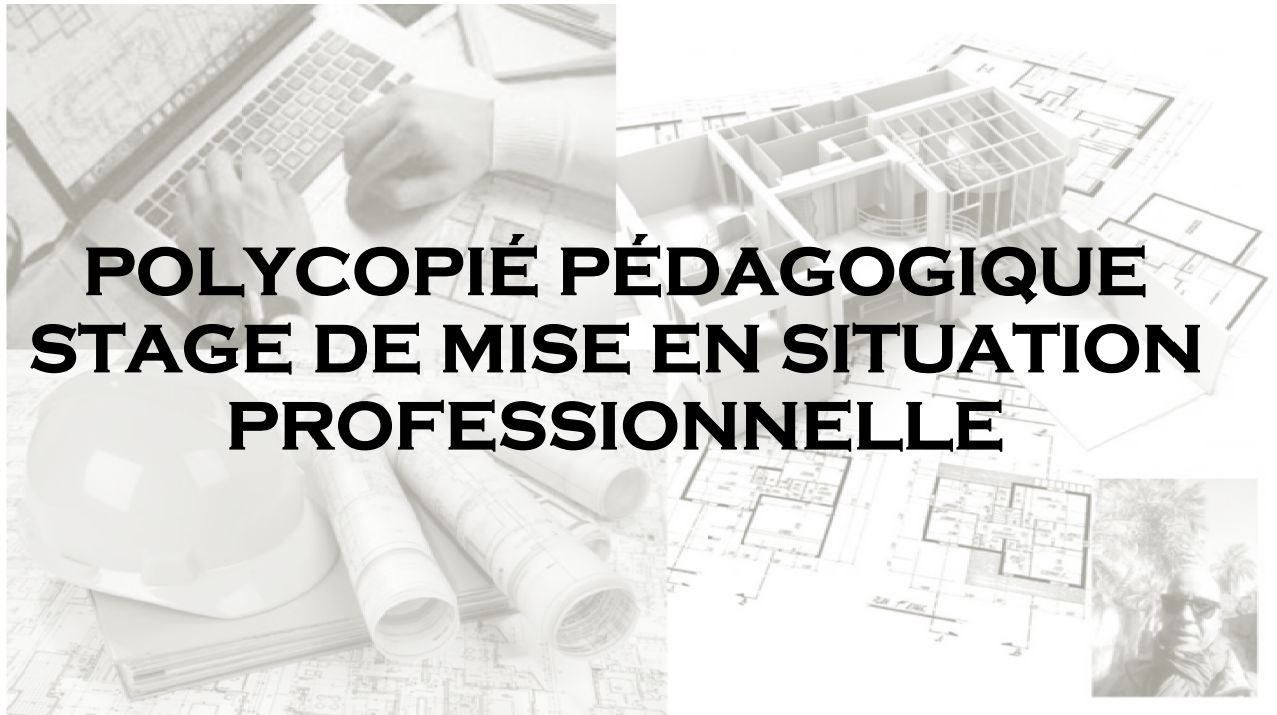




Université Abdelhamid Ibn Badis
Mostaganem
Faculté des sciences et de la technologie
Département d'architecture
Domaine: Architecture, Urbanisme et
Métiers de la ville



Filière : Architecture
Spécialité: Architecture
Parcours: Master 2



POLYCOPIÉ PÉDAGOGIQUE STAGE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Établi par:
Dr. Mustapha Ameer Djeradi
HDR Architecture

Expertisé par:

Nom et prénom	Grade	Domiciliation
Debbache Samira	Professeure	Université Constantine 3
Roubai Chorfi Nabil	MCA	Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem

Juin 2024

Remerciements

Je voudrais remercier les experts qui ont accepté d'examiner ce document. Je tiens à remercier chaleureusement mes étudiants de Master 2 Architecture pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour les nombreuses questions qu'ils m'ont posées sur le thème du statut professionnel.

Je tiens à remercier tout particulièrement les maîtres de stages de mise en situation professionnelle et les responsables des établissements d'accueils qui ont permis aux apprenants de suivre leurs insertion professionnelle. Ce document repose en grande partie sur toutes leurs contributions.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont apporté aide, conseils et orientations lors de la préparation de ce polycopié pédagogique.

Dr Djeradi Mustapha Ameer
HDR architecture
Département d'architecture
Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem Algérie.
mustapha.djerradi@univ-mosta.dz
djeraDIMusameur@yahoo.fr
Tel: +213 661 289 132
<https://orcid.org/0000-0001-6606-1656>
https://www.researchgate.net/profile/Mustapha-Djeradi?ev=hdr_xprf
https://scholar.google.com/scholar?hl=fr&as_sdt=O%2C5&q=djeradi+mustapha+ameur&btnG=



Sommaire

Remerciements.....	I
Abréviations	IV
Indexe des illustrations	VI
Indexe des tableaux.....	VIII
Résumé.....	IX
Première partie : vade-mecum sur le stage de mise en situation professionnelle.....	1
Introduction.....	1
Chapitre I. SMSP et le canevas de formation Master Architecture	2
1.1. Les objectifs généraux de la matière SMSP	3
1.2. Les objectifs spécifiques de la matière SMSP	3
Chapitre II. Ce que veut dire Stages pratiques (SP) :	3
Chapitre III. Ce que prévoit la législation algérienne pour SP	5
Chapitre IV. Objectifs du Stage de mise en situation professionnelle (SMSP)	5
Chapitre V. Types de stage	6
5.1. Stage « ouvrier et/ou de chantier » (SOC).....	7
5.2. Stage « de formation pratique » (SFP)	8
Chapitre VI. Parties prenantes du SMSP	9
Chapitre VII. Rapport du SMSP (RS)	9
7.1. Finalités du RS	11
7.2 Structure du RS.....	11
7.3. Forme du RS.....	17
Chapitre IIX. Fin de stage, validation et évaluation	18
8.1. Validation.....	18
8.2. Évaluation.....	19
Deuxième partie : Perceptions du SMSP	20
Chapitre IX. Problématiques.....	20
Chapitre X. Méthodologie :	21
Chapitre XI. Perceptions des Maîtres de SMSP.....	25
11.1. Comportement général	25
11.2. Qualités professionnelles	28
11.3 Synthèse de la perception du SMSP par les MS	37
Chapitre XII. Perceptions du SMSP par les AMA.....	40
12.1. Identification des répondants (AMA) :	40
12.2. Évaluations des perceptions des AMA du SMSP	41
12.3 Synthèse de la perception du SMSP par les AMA.....	56
Chapitre XIII. Interprétation des résultats	58

Conclusion générale	60
Bibliographie	63
Annexes	a
Annexe 1. Décret exécutif N°13-306	a
Annexe 2. Fiche de suivis du SMSP	d
Annexe 3. Compétences à acquérir durant le stage	e
Annexe 4. Activités réalisées ou observées	f
Annexe 5. Fiche descriptive quotidienne d'activité professionnelle.....	g
Annexe 6. Fiche d'absences	h
Annexe 7. Fiche d'évaluation	i
Annexe 8. Questionnaire de perception du SMSP par les AMA	j
Annexe 9. Guide pour la rédaction des références bibliographies APA 2022-2023	k
Annexe 10. Table des matières.....	o

Abréviations

AAORT : Autonomie et aptitude à organiser et réaliser un travail

AAS : avec assistance.

AMA : apprenant en Master 2 architecture.

ASSI : Ponctualité et assiduité : retards, absences non excusées

CC : Cahier des charges

CG : Comportement général

EA : étude architecturale

EAS : établissement d'accueil du stage

EAT : en autonomie.

ENSAS : école nationale supérieure d'architecture de Strasbourg.

ER : Enseignant référent.

ESI : Esprit d'initiative

FAP : Facilité d'apprentissage

FARC : Facilité d'apprentissage : rapidité de compréhension

INE : Intégration dans une équipe : rapports avec les personnels

JORADP : Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire

MEF : Méthode et efficacité

MI : Maison individuelle

MOT: Motivation : intérêt et enthousiasme pour sa future profession

MS : Maître du Stage de mise en situation professionnelle.

PC : Permis de construire

PP : Projet professionnel

PRE : Présentation : attitude, langage, tenue

QAMA : questionnaire pour les apprenants en Master 2 architecture.

QF : Questions fermée

QFRM : Question fermées à réponses multiples.

QMS : Question pour les maîtres du stage

QO : Question ouverte

QRRR : Qualité et *respect des règles de l'art*

RRD : Rapidité et respect des délais

RS : Rapport du stage.

RTD : Réalisation d'un travail donné

SAA : Stage Agence d'architecture.

SDD : Stage de détermination

SDF : Stage de formation

SDM : Stage de découverte de métiers

SEA : Stage en établissement d'aménagement.

SFP : Stage de formation pratique.

SFPT : Soins, finition et propreté du travail

SMSP : Stage de mise en situation professionnelle.

SOC : Stage ouvrier et/ ou chantier.

SP : Stage pratique

SPP : Stage « de première pratique (Services étatiques)

SPT : S'entretenir d'un point technique

STE : Stage de transition vers l'emploi.

SULT : S'entretenir et utiliser un langage technique

UDE : Utilisation des documents de l'EA

UMAB : Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem

UMO : Utilisation du matériel et outillage

UMOR : Utilisation du matériel et outillage

UNT : Utilisation de notices techniques

UNTIDD : Utilisation de notices techniques et l'interprétation des documents à disposition

V. Ab : Valeur absolue

V. Re : Valeur relative

Indexe des illustrations

Figure 1. Types de stages. Source CEF, 2010, adaptée par l’auteur, 2024.....	6
Figure 2. Types de questions du questionnaire QAMA. Source : Auteur, 2024.	23
Figure 3. Présentation d’AMA à l’EA. Source : Auteur, 2024	26
Figure 4. Ponctualité et assiduité d’AMA à l’EA. Source : Auteur, 2024.....	27
Figure 5. Intégration d’AMA dans l’équipe d’EA. Source : Auteur, 2024.	28
Figure 6. Motivations, intérêt et enthousiasme des AMA pour leur future profession. Source : Auteur, 2024.	28
Figure 7. Capacité de la réalisation d’un travail par les AMA. Source : Auteur, 2024.	29
Figure 8. Aptitude des AMA à réaliser un travail avec méthodes et efficacités. Source : Auteur, 2024.	30
Figure 9. Aptitude des AMA à réaliser un travail de qualité en respectant les règles de l’art. Source : Auteur, 2024.	30
Figure 10. Soins, finition et propreté du travail élaboré par les AMA. Source : Auteur, 2024.	31
Figure 11. Rapidité et respect des délais d’exécution des travaux élaborés par les AMA. Source : Auteur, 2024.	32
Figure 12. Autonomie des AMA. Source : Auteur, 2024.	33
Figure 13. Utilisation du matériel et outillage par AMA. Source : Auteur, 2024.	33
Figure 14. Facilité d’apprentissage et rapidité de compréhension. Source : Auteur, 2024.	34
Figure 15. Capacité de l’AMA à l’usage de langages techniques. Source : Auteur, 2024.	35
Figure 16. Capacité de l’AMA à l’usage de notices techniques et interprétation des documents. Source : Auteur, 2024.	36
Figure 17. Capacité de l’AMA à l’usage des documents de l’EA. Source : Auteur, 2024.	37
Figure 18. Capacité de l’AMA à l’esprit d’initiative. Source : Auteur, 2024.	37
Figure 19. Appréciation insuffisante du comportement général de l’AMA. Source : Auteur, 2024.	38
Figure 20. Qualités professionnelles des AMA. Source : Auteur, 2024.	39
Figure 21. Appréciation insuffisante de la qualité professionnelle de l’AMA. Source : Auteur, 2024.	40
Figure 22. Les causes de la perception insuffisante de la durée du stage. Source : Auteur, 2024	43
Figure 23. Objectifs du SMSP. Source : Auteur, 2024	44
Figure 24. Le suivi du SMSP par ER. Source : Auteur, 2024.	45
Figure 25. Types d’établissement d’accueil du SMSP. Source : Auteur, 2024.	46
Figure 26. Choix du type d’établissement d’accueil. Source : Auteur, 2024.	46
Figure 27. Identification de l’auteur du choix d’EA. Source : Auteur, 2024.	47
Figure 28. Profil du MS. Source : Auteur, 2024.	47
Figure 29. Les tâches exécutées durant SMSP. Source : Auteur, 2024.	48
Figure 30. Avis sur la situation du lieu du SMSP. Source : Auteur, 2024.	48
Figure 31. Avis sur l’ambiance du travail au sein de l’EA. Source : Auteur, 2024.	49
Figure 32. Avis sur le rythme du travail. Source : Auteur, 2024.	49
Figure 33. Avis sur l’encadrement par EA. Source : Auteur, 2024.	50
Figure 34. Avis sur les tâches effectuées. Source : Auteur, 2024.	51
Figure 35. Avis sur le lien entre l’enseignement théorique et le SMSP. Source : Auteur, 2024.	51
Figure 36. Avis sur le suivi du SMSP par ER. Source : Auteur, 2024.	52

Figure 37. Avis sur le suivi du SMSP par MS. Source : Auteur, 2024.	52
Figure 38. Apprentissage du métier lors du SMSP. Source : Auteur, 2024.....	53
Figure 39. Intégration dans le processus de conception. Source : Auteur, 2024.	53
Figure 40. L'apport du SMSP pour la création du réseau professionnel. Source : Auteur, 2024.	54
Figure 41. L'apport du SMSP sur la découverte de nouveaux outils de conceptions. Source : Auteur, 2024.	54
Figure 42. L'apport du SMSP sur la relation avec les clients. Source : Auteur, 2024.	55
Figure 43. L'apport du SMSP sur la connaissance des questions juridico- économiques. Source : Auteur, 2024.	55
Figure 44. L'apport du SMSP sur la direction du chantier. Source : Auteur, 2024. ...	56
Figure 45. Synthèse des items fermés de l'appréciation de l'AMA. Source : Auteur, 2024.	57
Figure 46. Synthèse des items fermés de l'appréciation de l'AMA. Source : Auteur, 2024.	58

Indexe des tableaux

Tableau 1. Identification de la matière SMSP.....	3
Tableau 2. Types de stage : source (CEF, 2010).....	7
Tableau 3 : Questionnaire destinés aux MS.....	22
Tableau 4 : Questionnaire destinés aux AMA.....	24
Tableau 5. Synthèse d comportement général.....	38
Tableau 6. Synthèse des qualités professionnelles.....	39
Tableau 7. Est-ce que vous avez fait un stage auparavant ?.....	41
Tableau 8. La relation du stage avec la profession.....	41
Tableau 9. Relation SMSP avec les enseignements.....	41
Tableau 10. Période du stage.....	42
Tableau 11. Durée du stage.....	42
Tableau 12. Les objectifs du SMSP.....	44
Tableau 13. Suivi du SMSP.....	45
Tableau 14. Synthèse des questions fermées de l'appréciation d'AMA.....	56
Tableau 15. Synthèse items axiologiques de l'appréciation d'AMA.....	57

Résumé

Un cycle de formation théorique est complété par des stages pratiques, qui sont une période d'apprentissage, d'application des connaissances théoriques et d'acquisition de compétences. Ce document polycopié sert de guide pour le stage de mise en situation professionnelle pour les étudiants en master 2 en architecture au sein du département d'architecture de l'université Abdelhamid Ibn Badis à Mostaganem en Algérie. D'autre part, il présente les résultats d'une enquête menée dans le but d'évaluer la perception du SMSP par les étudiants et les instructeurs du stage. Les maîtres de stage ont souligné les compétences exceptionnelles des AMA en conception, en maîtrise des outils et en gestion de projet. Cependant, ils ont constaté des lacunes en matière d'utilisation du discours technique, d'application des notices techniques et d'initiative. Les apprenants en master 2 architectures en architecture ont exprimé un niveau significatif d'accord sur les établissements d'accueil où ils effectuent leur stage. Ils ont exprimé une appréciation positive des compétences acquises.

Mots clés:

Apprenants Master 2 Architecture, compétences, établissements d'accueil, Maîtres de stages, Stage de mise en situation professionnelle.

Première partie : vade-mecum sur le stage de mise en situation professionnelle

Cette section est divisée en huit parties. Il comprend l'identification de sujets de stages de mise en situation professionnelle (SMSP) en cohérence avec le cadre de coordination du programme de formation du Master en architecture (2018), et les objectifs du SMSP. Une section est consacrée au contenu sémantique de la notion de « stage » dans le but de clarifier cette notion aux AMA du domaine de l'architecture. Une autre section traite de la réglementation algérienne en matière de gestion des stages étudiants en entreprise.

Au chapitre 5, nous avons cerné les différents types de stages ainsi que les établissements d'accueils y afférents. En effet, la quête d'un lieu de stage représente pour les étudiants bien plus qu'une simple recherche d'opportunité professionnelle. Ce processus exige des compétences de recherche active, de communication et de réseautage, faisant ainsi appel à la maturité et à l'autonomie des étudiants. Dans le chapitre 6, nous avons évoqué les parties prenantes du SMSP, conformément à la réglementation en vigueur. Le chapitre 7 est réservé au rapport du SMSP. C'est une étape incontournable pour la validation du SMSP. Le RS ne se limite pas à une simple formalité, mais revêt une importance cruciale, car il constitue le reflet détaillé de l'activité entreprise par AMA au sein de l'EA. Un plan de travail est inséré dans ce chapitre pour le contenu non exhaustif mais indicatif du RS. Cette première partie est clôturée par un chapitre dédié aux critères d'évaluation de la matière SMSP, ainsi que sa validation.

Introduction

D'une manière générale, le stage de fin de cursus de l'AMA est une étape critique dédiée à l'acquisition de connaissances pratiques et à la concrétisation des connaissances théoriques préalablement absorbées. Il s'agit d'un moment privilégié où les apprenants sont immergés dans des applications concrètes de leurs connaissances, favorisant ainsi un apprentissage approfondi et un développement pratique des compétences. Cette étape permet non seulement de mettre en pratique les concepts théoriques acquis mais également d'explorer de nouveaux horizons professionnels. De plus, il offre la possibilité d'améliorer considérablement les performances professionnelles en intégrant de nouvelles compétences et en affinant les compétences déjà acquises. La pratique devient donc un élément important de la

finalisation du cycle de formation théorique, contribuant à créer une base solide pour l'évolution des connaissances professionnelles.

Les stages font partie intégrante du cursus d'un AMA en architecture et sont cruciaux pour valider sa formation. Ils sont conçus pour immerger les étudiants dans la réalité dynamique du monde professionnel qui entoure les architectes des institutions d'architecture ou d'autres institutions d'accueil liées au domaine de l'Architecture, de l'Urbanisme et des Métiers de l'Urbanisme (AUMV). En complément de cette immersion, des stages visent à exposer les étudiants à la diversité du métier d'architecte et aux multiples aspects de la pratique professionnelle.

En participant à ces expériences pratiques, les étudiants appliquent non seulement les connaissances théoriques acquises en classe, mais développent également des compétences pratiques, élargissent leurs réseaux professionnels et approfondissent leur compréhension des problèmes concrets auxquels sont confrontés chaque jour les architectes du monde. A ce titre, ces stages vont au-delà de la simple validation académique et représentent de réelles opportunités d'enrichissement personnel et professionnel.

Le programme de formation envisage soigneusement un stage pratique de 90 heures dans le cadre du plan d'études Master 2, prévu dès le premier semestre. Cette expérience immersive s'intègre parfaitement au programme d'études et offre aux étudiants une opportunité importante d'appliquer leurs connaissances théoriques dans un contexte professionnel concret. Ces formations obligatoires sont si importantes que leur mise en œuvre repose sur une approche étroitement encadrée. En effet, chaque étape de ce processus a été soigneusement formalisée, depuis la vérification du lieu de stage par l'enseignant référent jusqu'à la signature de l'entente tripartite entre la faculté, l'AMA et l'organisme d'accueil.

Le canevas d'harmonisation de Master 2 Architecture est important car il sert de document fondateur pour établir les bases du stage et détermine la durée, les objectifs, les correspondants, l'organisation et le programme, le statut de l'AMA pendant le stage et les modalités de gratification potentielles. Ainsi, c'est un outil crucial qui garantit la clarté, la transparence et la réussite mutuelle de l'AMA et de la structure d'accueil lors de cette expérience professionnelle formatrice.

Chapitre I. SMSP et le canevas de formation Master Architecture

L'AMA effectue individuellement ce stage de 15 jours conformément aux accords et conventions de stage élaborés et signés par la faculté avec les

organismes et institutions pertinents tels que les bureaux d'études, l'Ordre des architectes, les chantiers, les entreprises de réalisation, l'industrie du bâtiment, les collectivités locales, les ministères de l'habitat, les agences d'aménagement urbain, etc. Le stage est recommandé pendant les vacances (réparti en 2 fois de 07 jours chacune).

Après le stage, l'AMA rédige un rapport (RS), évalué conjointement par les maîtres de stages et l'enseignant référent. Le RS retrace la progression et les tâches observées ou effectuées pendant le SMSP. Il contient des documents visuels et iconographiques. Il présente les représentations des diverses usines visitées.

1.1. Les objectifs généraux de la matière SMSP

Les objectifs généraux de la matière SMSP sont :

- Adaptation des acquis théoriques au cadre professionnel.
- Immersion progressive dans le cadre professionnel.

Les objectifs généraux de la matière SMSP sont :

1.2. Les objectifs spécifiques de la matière SMSP

Les objectifs spécifiques de la matière SMSP sont :

- Acquisition des informations sur le milieu professionnel ;
- Mise en situation de l'exercice de la profession d'Architecte ;
- Sensibilisation à l'environnement institutionnel, juridique, et réglementaire de l'exercice de la profession d'architecte

Tableau 1. Identification de la matière SMSP

TOUTES THEMATIQUES						
Palier	Semestre	Unité	Coefficient	Crédit	Cours	TD
M2	3	UEM	7	9		
Intitulé de la matière					Atelier	TP
STAGE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE						

Chapitre II. Ce que veut dire Stages pratiques (SP) :

Les stages sont essentiels au parcours scolaire et professionnel d'un individu (Larousse, 2012). Il s'agit d'une étape importante pour les candidats aux différentes professions libérales ou publiques, marquant le passage de la théorie à la pratique. Selon l'INSC (2021), le cœur des stages est que les AMA doivent incarner leurs connaissances théoriques dans un environnement professionnel. Il s'agit d'une opportunité privilégiée qui donne aux stagiaires la possibilité de s'immerger dans le quotidien de leur futur métier et d'acquérir une précieuse expérience pratique.

Les stages prennent la forme d'une phase active au cours de laquelle les connaissances et les compétences théoriques sont mises en pratique à travers des projets concrets dans l'établissement d'accueil, comme l'observe Tours (2022). Cette période de transition entre l'université et le monde du travail peut être un véritable catalyseur pour le développement personnel et professionnel des AMA, les préparant efficacement à leurs futurs rôles dans le monde du travail. Les stages sont également importants pour améliorer les connaissances théoriques des stagiaires. Cela signifie que la maîtrise des aspects pratiques du domaine et une immersion progressive dans un environnement professionnel facilitent une adaptation progressive complètent la formation académique d'AMA. Dans cette perspective, les stagiaires sont au cœur de cette expérience et doivent être impliqués activement dans le processus de formation pratique.

Lors de leur stage, les stagiaires sont encouragés à réfléchir à leurs propres attentes et à adopter une attitude de recherche proactive, comme l'ont souligné Lapointe et Guillemette (2015). Il est important de noter que divers facteurs peuvent influencer la durée d'un stage, comme l'indiquent Dubeau et al (2021), et par conséquent, la persévérance de l'individu dans la formation », soulignent-ils. *"Ce n'est pas seulement un terrain propice à l'application des connaissances acquises, mais aussi un terrain propice à des découvertes personnelles et à l'adaptation aux enjeux spécifiques du monde professionnel"* (Dubeau et al, 2021).

La formation sur le terrain est très intéressante car elle donne aux apprenants la possibilité d'explorer et d'approfondir les connaissances du métier et d'observer des professionnels en action. Il s'agit également d'une opportunité unique pour déterminer le type d'entreprise ou le contexte professionnel qui correspond le mieux à leurs objectifs. Ainsi, le stage se présente comme une opportunité exploratoire utile pour mettre en valeur les capacités et les talents du stagiaire (Dion, 2017).

Au-delà des compétences professionnelles, les qualités personnelles sont cruciales, car elles comprennent les idées que les stagiaires doivent développer dans leur journal de bord et leur rapport de stage. Le maître du stage évalue ces caractéristiques personnelles qui sont des critères essentiels dans le processus d'évaluation. De plus, il est important de reconnaître que les raisons objectives de l'évaluation d'une formation ou d'un stage peuvent également provenir du besoin constant d'améliorer les pratiques enseignantes, démontrant ainsi la nature dynamique et évolutive du processus de formation sur le terrain.

Chapitre III. Ce que prévoit la législation algérienne pour SP

Le décret exécutif n° 13-306 (JORADP, 2013) offre un cadre juridique essentiel pour la mise en place de programmes de stages professionnels et pratiques pour les étudiants en Algérie (consultez l'annexe 7.1). Ce décret établit la base juridique nécessaire pour gérer ces expériences de formation en définissant clairement les droits et obligations des apprenants. L'objectif principal de cette loi est d'établir des procédures organisées pour la mise en place de programmes de stages pratiques pour les étudiants du premier et du deuxième semestre, ainsi que pour ceux en phase de fin d'études, des établissements d'enseignement supérieur et de formation.

Ce polycopié cherche à aller au-delà du cadre juridique et à mettre en lumière les opinions, préoccupations et expériences des AMA, contribuant ainsi à une évaluation critique de l'efficacité et de la pertinence des programmes de stages tels que ceux qui sont prévus dans l'offre de formation en Master architecture.

Chapitre IV. Objectifs du Stage de mise en situation professionnelle (SMSP)

Les étudiants en Master 2 Architecture (AMA) doivent passer par le Stage de Mise en Situation Professionnelle (SMSP). Il s'agit d'un processus méthodique qui comprend plusieurs étapes, allant de la recherche active et du démarchage auprès des établissements d'accueil à la gestion des aspects administratifs, tels que la rédaction et la signature d'une convention. La période d'immersion qui suit donne à l'apprenant la possibilité de mettre en pratique ses connaissances théoriques dans un contexte professionnel réel.

Le point culminant du SMSP est la rédaction du rapport de stage, qui synthétise l'expérience et les leçons apprises. Les AMA doivent entreprendre ces démarches avec des intentions cohérentes, alignées sur leurs acquis théoriques et leurs objectifs professionnels, car ce processus nécessite une grande autonomie. En résumé, le SMSP joue un rôle important dans la formation des architectes à venir en combinant théorie et pratique de manière enrichissante. Le SMSP autorise l'AMA à :

- acquérir des expériences sur le plan social et professionnel ;
- s'adapter aux exigences du monde du travail (Badari, 2023) ;
- corriger, d'adapter ou de maintenir votre choix professionnel ;

- acquérir ou de perfectionner des aptitudes et connaissances professionnelles spécifiques ou d'autres compétences ;
- cerner les questions liées à la production architecturale ;
- mettre à l'épreuve votre résistance au stress, votre motivation, votre ;
- porter un regard prospectif sur son avenir à différents échelons.

Chapitre V. Types de stage

La recherche d'un lieu de stage nécessite la formulation d'objectifs professionnels précis, la création d'une lettre de motivation persuasive et la tenue d'entretiens, des étapes qui contribuent au développement des compétences professionnelles et personnelles. Par conséquent, cette étape préliminaire du stage ne se limite pas à la recherche d'une opportunité, mais devient un véritable exercice de développement personnel, permettant aux AMA d'acquérir des compétences.

Il existe une variété de stages qui visent à aider à explorer le monde professionnel, à mettre en pratique les connaissances théoriques, à valider les compétences acquises et à évaluer les capacités d'adaptation. Les objectifs spécifiques assignés à chaque type déterminent généralement la classification des stages. Ces stages sont conçus pour répondre aux besoins et aux exigences de chaque partie prenante, que ce soit des personnes cherchant à acquérir de nouvelles compétences dans un domaine spécifique ou des entreprises qui souhaitent former leur personnel pour répondre au mieux à leurs propres besoins. On peut distinguer deux types de stage :

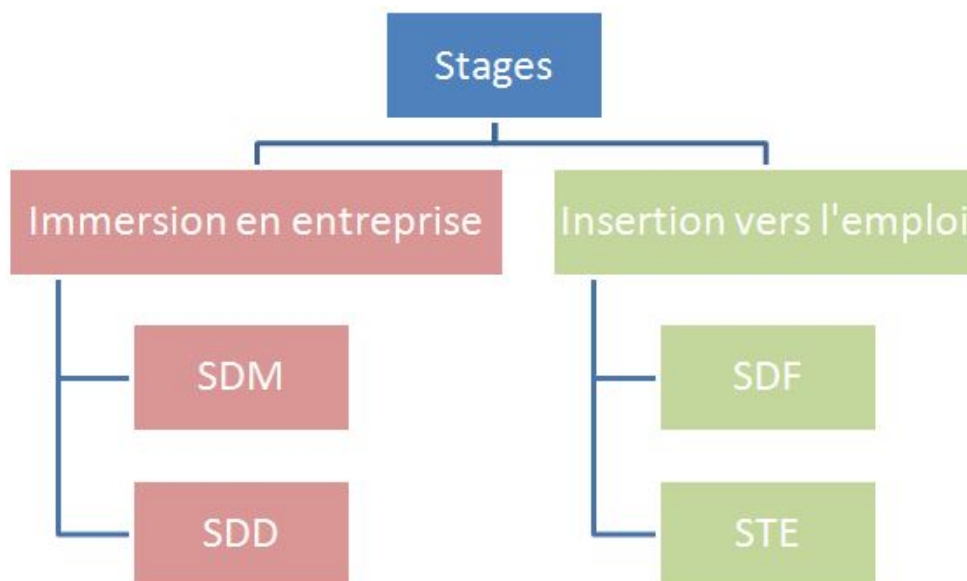


Figure 1. Types de stages. Source CEF, 2010, adaptée par l'auteur, 2024.

Tableau 2. Types de stage : source (CEF, 2010)

Dénomination	Objectifs	Types
SDM	Émergence d'un PP	SIEn
SDD	Confirmation d'un PP	
SDF	Réalisation d'un projet de formation	SIEm
STE	Réalisation d'un projet	

* SDM : Stage de découverte de métiers.

* SDD : Stage de détermination.

* SDF : Stage de formation.

* SIEn : Stage d'immersion en entreprise.

* SIEm : Stage d'insertion vers l'emploi.

* STE : Stage de transition vers l'emploi.

* PP : Projet professionnel.

5.1. Stage « ouvrier et/ou de chantier » (SOC)

Le stage ouvrier et/ou sur le chantier est une expérience importante pour les AMA car elle leur donne une chance de comprendre de manière concrète les processus de l'industrie de la construction. En observant de près la coordination complexe nécessaire à la gestion d'un chantier, l'AMA acquiert une compréhension approfondie des interactions entre le maître d'œuvre et l'entrepreneur au cours de cette immersion. C'est une opportunité exceptionnelle pour explorer l'organisation logistique d'un projet, la planification des tâches et la séquence temporelle de leur exécution. Ce stage ne se limite pas simplement à observer les activités des travailleurs et des chantiers. Il se déroule dans des entreprises du domaine du BTP ou chez des artisans, offrant ainsi une variété d'environnements professionnels qui permettent à l'AMA de se familiariser avec les spécificités et les exigences variées du domaine. En somme, cette expérience pratique a un impact significatif sur la formation de l'AMA en lui fournissant des connaissances pratiques et une vision concrète de la façon dont un chantier fonctionne.

Les établissements d'accueil sont :

- Une entreprise générale du bâtiment ou de matériaux ;
- Un artisan ;
- Un peintre décorateur ;
- Un charpentier ;
- Une entreprise de rénovation ;
- Un constructeur de maisons individuelles ;
- Un maçon ;
- Une entreprise de restauration du patrimoine ;

5.2. Stage « de formation pratique » (SFP)

Ce stage se concentre sur l'étude des "systèmes d'acteurs" et se concentre sur la compréhension des différents intervenants, tels que les maîtres d'ouvrage et les clients. Son objectif principal est de fournir aux AMA des connaissances approfondies et des compétences complémentaires aux enseignements théoriques. En effet, cela offre à l'AMA une occasion exceptionnelle de confronter ses connaissances académiques aux réalités du monde professionnel. L'AMA aura également la chance d'explorer divers aspects de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, des aspects essentiels de la construction. Grâce à ce stage. L'AMA peut appréhender les mécanismes complexes qui régissent les relations entre les différents acteurs impliqués dans un projet de construction en se plongeant dans l'environnement professionnel.

Ce stage, axé davantage sur l'analyse des "systèmes d'acteurs", met particulièrement l'accent sur la compréhension des divers intervenants tels que les maîtres d'ouvrage et les clients au sein de l'industrie. Son objectif principal est de fournir à l'AMA des connaissances approfondies et des compétences complémentaires aux enseignements théoriques. En effet, il constitue une opportunité exceptionnelle pour l'AMA de confronter ses acquis académiques aux réalités concrètes du monde professionnel

Ce stage offre également à l'AMA la chance d'explorer différentes facettes de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, des aspects cruciaux dans le domaine de la construction. En se plongeant dans l'environnement professionnel, l'AMA peut ainsi appréhender les mécanismes complexes qui régissent les relations entre les différents acteurs impliqués dans un projet de construction

En résumé, ce stage vise à ouvrir les yeux de l'AMA sur les subtilités et les défis de la gestion de projet tout en renforcent ses compétences pratiques. Il s'agit d'une expérience de formation qui contribue de manière significative à la préparation de l'AMA à une carrière réussie dans la construction et la gestion de projets.

Les établissements d'accueil sont

- Agence d'architecture ;
- Agence d'urbanisme ;
- Bureaux d'études pluridisciplinaires ;
- Services déconcentrés de l'état ;

- Promoteurs immobiliers

Chapitre VI. Parties prenantes du SMSP

Tout au long du SMSP, l'AMA est autonome et prend des décisions importantes en lien avec l'organisation définie par le département d'architecture. La sélection du lieu d'immersion et la gestion des procédures pratiques et administratives, conformément aux attentes formulées en fonction des objectifs du SMSP, font partie de cela. Comme indiqué dans les annexes, l'AMA s'acquitte minutieusement des tâches essentielles telles que la rédaction et la signature de la convention de stage, ainsi que d'autres documents connexes.

L'enseignant référent (ER), revêtu de la responsabilité cruciale d'évaluer le rapport de stage (RS), s'impose en tant que figure centrale dans l'évaluation globale de l'expérience professionnelle de l'AMA. Sa mission ne se réduit pas à une simple notation chiffrée ; elle s'étend bien au-delà, s'érigeant en une démarche de reconnaissance et d'appréciation des efforts considérables déployés par l'AMA au cours de sa période d'immersion professionnelle. Dans cette démarche, l'ER, en tant qu'arbitre éclairé, scrute avec minutie la qualité et la cohérence du rapport. Cette analyse méticuleuse va au-delà des aspects purement formels pour englober la profondeur des réflexions, la pertinence des observations, et la manière dont l'AMA a su mettre en pratique les connaissances théoriques acquises au sein de l'environnement professionnel. En assumant ce rôle, l'ER assure une évaluation juste et constructive de l'ensemble de la période d'immersion professionnelle. Il ne se contente pas de juger le produit final, mais prend en considération le cheminement intellectuel de l'AMA, la maturité gagnée au contact du monde professionnel, et la manière dont il a su intégrer ces enseignements dans son développement académique.

Les décisions prises par l'AMA concernant l'agence, l'entreprise ou l'organisation d'accueil sont validées par l'enseignant référent (ER), responsable de la matière SMSP. Tout au long de la séquence, de la recherche initiale à la rédaction du rapport de stage, l'ER reste disponible pour répondre aux demandes de l'AMA. De plus, l'ER joue un rôle crucial dans la lecture et l'évaluation du rapport de stage, assurant ainsi que l'expérience pratique de l'AMA est cohérente avec ses acquis théoriques.

Chapitre VII. Rapport du SMSP (RS)

Le rapport de stage (RS) représente une étape incontournable qui intervient

après une période d'immersion professionnelle, exigeant une élaboration méticuleuse dans le respect strict des délais impartis, sous le regard éclairé et évaluatif de l'enseignant référent (ER). Ce document ne se limite pas à une simple formalité, mais revêt une importance cruciale, car il constitue le reflet détaillé de l'activité entreprise par l'AMA en Master 2 architecture (AMA), offrant une vision approfondie de ses apprentissages et de son engagement au sein de l'entreprise d'accueil.

Le rapport de stage est une étape cruciale qui suit une période d'immersion professionnelle et nécessite une élaboration méticuleuse dans le respect strict des délais impartis, sous le regard éclairé et évaluatif de l'enseignant référent. Ce document est crucial car il reflète en détail l'activité entreprise par l'AMA, offrant une vision approfondie de ses apprentissages et de son engagement au sein de l'établissement d'accueil. Il ne se limite pas à une simple formalité.

Le contenu du RS se présente sous la forme d'un récit minutieux et éclairant, mettant précisément en contexte l'expérience vécue par l'AMA en termes de temps et de lieu. Ce document examine en détail le fonctionnement interne de l'organisation d'accueil au-delà de la simple énumération des dates importantes. Chaque détail est examiné avec minutie, qu'il s'agisse de la raison sociale de l'entreprise, de la composition de son personnel, de la configuration des locaux utilisés ou de la position et du rôle spécifique de l'AMA dans le processus productif.

Le RS vise à aller au-delà de la chronologie des événements ; il cherche à saisir l'essence même de l'expérience, à exposer les mécanismes internes de l'entreprise d'accueil et à souligner la contribution exceptionnelle de l'AMA. Par conséquent, ce document devient un témoignage authentique de la symbiose entre théorie et pratique, où chaque détail contribue à une compréhension holistique de l'impact de l'immersion professionnelle sur le développement académique et professionnel de l'AMA.

Le rapport est enrichi par un aperçu analytique, bien que non exhaustif, des tâches accomplies par l'AMA, qui révèle la diversité des missions entreprises au cours de la période d'immersion professionnelle. Cette méthode va au-delà d'une simple liste d'activités ; elle permet de déterminer des tendances, de mettre en évidence des compétences spécifiques développées et de fournir une évaluation critique de la pertinence de l'expérience par rapport aux objectifs initialement définis dans le cadre du Stage de Mise en Situation Professionnelle (SMSP).

7.1. Finalités du RS

Le rapport de stage (RS) est un document écrit par l'AMA. Il se présente comme un compte rendu détaillé et réfléchi de son expérience pratique au sein d'un établissement d'accueil, liée à l'exercice de la profession d'architecte. Ce rapport met en évidence les compétences qu'il a acquises au cours de son stage, les projets auxquels l'AMA a contribué et les enseignements qu'il a appris.

L'AMA s'exprime de manière critique dans cet exercice rédactionnel en comparant son expérience à ses attentes initiales basées sur les objectifs établis pour chaque étape du stage. Ainsi, il permet une compréhension plus profonde des dynamiques professionnelles en offrant un regard réflexif et approfondi sur les écarts potentiels entre les attentes et la réalité.

Le rapport de stage permet également à l'AMA de dresser un bilan objectif de l'apport du stage en termes de culture personnelle, de connaissances et de savoir-faire nouvellement acquis. Cela comprend non seulement des compétences techniques spécifiques à l'architecture, mais aussi des compétences transversales telles que la gestion du temps, la communication professionnelle et la collaboration en équipe.

Le rapport restitue la prise de connaissance des problèmes concrets liés aux conditions de fabrication du cadre bâti de manière analytique(ENSAS, 2019). L'AMA donne un aperçu précis de la situation dans le secteur de l'architecture en décrivant en détail les problèmes rencontrés et les solutions envisagées. Pour résumer, ce document devient un outil essentiel pour l'auto-évaluation de l'AMA et un moyen de partager ses expériences enrichissantes avec la communauté académique.

7.2 Structure du RS

Le RS devient véritablement une pièce maîtresse dans le processus d'évaluation, transcendant le simple statut de compte rendu formel pour se hisser à celui d'une réflexion approfondie et éclairante sur l'engagement de l'AMA au sein de l'entreprise d'accueil. Cette évaluation, empreinte de discernement et d'objectivité, offre une vision holistique de la contribution de l'AMA, rehaussant ainsi la valeur du RS en tant qu'instrument de mesure de l'évolution académique et professionnelle de l'AMA en architecture. La structure du RS est comme suit :

7.2.1. Remerciements

La section des remerciements dans le rapport de stage en architecture revêt une importance particulière en tant que moyen pour l'AMA de manifester sa gratitude

envers les individus qui ont joué un rôle essentiel dans son parcours professionnel. Parmi les personnes à remercier, le Maître du stage occupe une place centrale. Il représente la figure qui a encadré et guidé l'AMA tout au long de son immersion professionnelle, partageant son expertise et facilitant son intégration au sein de l'établissement d'accueil.

Les membres de l'équipe, qui ont collaboré étroitement avec l'AMA, méritent également des remerciements. Leur soutien, conseils et partage d'expérience ont contribué de manière significative à l'enrichissement des compétences et à l'acquisition de connaissances pratiques.

Au-delà de l'équipe directe, l'AMA peut également exprimer sa reconnaissance envers toute personne ayant joué un rôle important dans son expérience de stage. Cela peut inclure d'autres collègues, intervenants externes, ou même des contacts externes qui ont partagé leurs connaissances et insights.

Les remerciements constituent ainsi une occasion de reconnaître et d'apprécier la générosité, le professionnalisme, et l'enseignement prodigué par les personnes qui ont contribué à faire du stage une expérience enrichissante. En résumé, cette section optionnelle du rapport de stage reflète la gratitude de l'AMA envers ceux qui ont contribué à son développement professionnel et académique.

7.2.2. Introduction

L'introduction d'un rapport de stage en architecture joue un rôle essentiel en établissant un contexte général, en décrivant l'entreprise où le stage a été réalisé et en exposant les objectifs poursuivis tout au long de cette expérience professionnelle. Cette section permet au lecteur de se familiariser avec le cadre dans lequel l'AMA a évolué et les aspirations qu'il cherchait à atteindre.

Dans un premier temps, l'introduction offre une vue d'ensemble de l'entreprise d'accueil, mettant en lumière son domaine d'activité, sa renommée éventuelle, et son positionnement dans le secteur de l'architecture. Cela permet d'instaurer un contexte spatial et professionnel dans lequel l'expérience de stage a eu lieu.

Ensuite, les objectifs du stage sont clairement définis, fournissant une vision précise des attentes de l'AMA vis-à-vis de cette expérience. Ces objectifs peuvent inclure le développement de compétences spécifiques, l'exploration de domaines particuliers de l'architecture, ou encore l'acquisition d'une compréhension pratique des processus professionnels.

La structure du rapport est brièvement présentée, offrant un aperçu des

sections qui suivront. Cela donne au lecteur une orientation claire sur la manière dont l'information sera présentée, favorisant une lecture fluide et une compréhension facilitée du contenu.

Enfin, les principales questions qui seront abordées dans le rapport sont énoncées. Cela offre une anticipation des thèmes clés que le lecteur peut s'attendre à trouver, permettant ainsi de susciter son intérêt dès le début du document.

7.2.3. Présentation de l'établissement d'accueil

La section consacrée à la présentation de l'entreprise dans le rapport de stage en architecture offre une immersion approfondie dans le contexte professionnel où l'AMA a évolué. Cette partie vise à fournir une compréhension détaillée de l'entreprise, comprenant des éléments tels que son histoire, ses domaines d'expertise, sa culture d'entreprise et ses réalisations significatives.

Tout d'abord, l'AMA peut retracer l'histoire de l'entreprise, mettant en évidence ses origines, son évolution au fil du temps, et les moments clés qui ont marqué son développement. Cela permet de contextualiser l'entreprise dans le temps et de comprendre son parcours historique, élément souvent crucial pour saisir sa philosophie et ses valeurs.

Ensuite, les domaines d'expertise de l'entreprise sont décrits de manière approfondie. Il s'agit d'identifier les secteurs spécifiques dans lesquels elle excelle, que ce soit l'architecture résidentielle, commerciale, industrielle, ou d'autres domaines spécialisés. Cette partie offre un aperçu des compétences distinctives de l'entreprise, permettant ainsi au lecteur de mieux appréhender le contexte professionnel du stage.

La culture d'entreprise est un aspect essentiel à explorer. L'AMA peut décrire les valeurs, la vision, et les pratiques organisationnelles qui caractérisent l'entreprise. Comprendre la culture d'entreprise contribue à situer le stage dans un contexte plus large et à évaluer dans quelle mesure l'AMA s'est intégré à cette culture pendant son expérience.

Enfin, les réalisations significatives de l'entreprise sont mises en avant. Il peut s'agir de projets marquants, de distinctions obtenues, ou de contributions notables dans le domaine de l'architecture. Cela permet de souligner le prestige de l'entreprise et d'illustrer concrètement son impact dans le secteur.

Ainsi, cette section de présentation de l'entreprise dans le rapport de stage offre une toile de fond essentielle pour comprendre le contexte professionnel de

l'AMA, établissant une base solide pour la suite du document.

7.2.4. Les travaux effectués et les apports du stage

La section dédiée aux projets spécifiques dans le rapport de stage en architecture constitue une portion cruciale pour partager en détail l'expérience pratique de l'AMA. Elle offre un aperçu approfondi des différents projets auxquels l'AMA a participé, mettant en lumière des aspects tels que le contexte, les objectifs, les défis rencontrés, et les solutions mises en œuvre.

Chaque projet est présenté individuellement, avec une description approfondie de son contexte. Cela inclut la nature du projet, son emplacement géographique, le type de bâtiment ou de structure, ainsi que d'autres éléments pertinents permettant de situer le projet dans son environnement global.

Les objectifs du projet sont ensuite clairement exposés. L'AMA explique les attentes et les aspirations liées à chaque projet, mettant en avant les motivations qui ont guidé les choix conceptuels et la démarche architecturale adoptée.

Les défis rencontrés au cours de chaque projet sont présentés de manière transparente. Cela peut inclure des contraintes budgétaires, des aspects techniques complexes, des problématiques liées à la réglementation, ou d'autres obstacles spécifiques. L'AMA décrit également les enjeux architecturaux ou créatifs qui ont pu émerger.

Les solutions mises en œuvre pour surmonter ces défis sont détaillées. L'AMA expose les réflexions, les choix conceptuels, et les démarches adoptées pour résoudre les problèmes rencontrés au cours de la réalisation des projets. Des illustrations telles que des plans, des schémas, des rendus visuels, ou d'autres supports graphiques peuvent être intégrées pour renforcer la compréhension et l'impact de la présentation.

7.2.5. Description du SMSP

La section de description dans le rapport de stage en architecture offre une vue d'ensemble des missions de l'AMA au sein de l'entreprise, fournissant ainsi un panorama global de son implication et des éléments clés de son expérience.

L'AMA peut aborder les différents projets sur lesquels il a travaillé, soulignant la diversité des missions auxquelles il a participé. Il peut expliquer sa contribution spécifique à chaque projet, que ce soit dans la conception, la planification, l'exécution ou d'autres aspects clés du processus architectural. Cette approche permet au lecteur de comprendre la variété des compétences et des responsabilités assumées par l'AMA au cours de son stage.

Les outils et les logiciels utilisés au quotidien sont également décrits. Cela peut inclure des applications de modélisation 3D, des logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO), des outils de rendu, ou d'autres technologies spécifiques au domaine de l'architecture. L'AMA peut expliquer comment ces outils ont été intégrés dans son travail quotidien et de quelle manière ils ont contribué à l'accomplissement des tâches assignées.

En outre, l'AMA peut partager les connaissances acquises au cours de cette période. Cela peut inclure des apprentissages liés aux processus de conception, aux normes architecturales, aux règlements en vigueur, ou à d'autres aspects théoriques et pratiques de l'architecture. La section de description permet ainsi à l'AMA de mettre en lumière sa croissance professionnelle et académique au fil du stage.

Cette section offre un regard synthétique sur l'ensemble des missions de l'AMA, mettant en avant sa polyvalence, ses compétences techniques et les connaissances qu'il a pu acquérir au cours de cette période d'immersion professionnelle en architecture.

7.2.6. Réflexions et apprentissage

La section consacrée à la réflexion et à l'apprentissage dans le rapport de stage en architecture revêt une importance fondamentale, offrant à l'AMA l'opportunité d'évaluer son parcours, de discuter des leçons apprises et d'analyser les changements dans ses compétences avant et après le stage.

L'AMA peut commencer par une évaluation introspective de ses compétences avant le stage, mettant en lumière les connaissances théoriques et techniques qu'il possédait à l'entrée de l'expérience professionnelle. Cette étape permet d'établir une base pour la discussion ultérieure sur la croissance et l'évolution de ses compétences.

Ensuite, l'AMA évalue ses compétences après le stage, identifiant les domaines dans lesquels il a progressé et les nouvelles compétences acquises. Cette partie de la réflexion permet de mesurer concrètement l'impact de l'expérience de stage sur son développement professionnel.

Les leçons apprises sont abordées de manière approfondie. L'AMA peut discuter des enseignements tirés de son immersion professionnelle, que ce soit en termes de conception architecturale, de gestion de projets, de résolution de problèmes, ou d'autres compétences cruciales dans le domaine de l'architecture.

Les défis rencontrés au cours du stage sont également discutés, mettant en

avant les obstacles spécifiques qui ont pu se présenter et les enseignements tirés de leur résolution. L'AMA peut partager son expérience face à des situations complexes, démontrant ainsi sa capacité à s'adapter et à surmonter des défis concrets.

Des aspects tels que le travail d'équipe, la communication professionnelle, la gestion du temps, et l'adaptation aux contraintes réelles de l'industrie sont abordés de manière critique. L'AMA peut discuter de son interaction au sein de l'équipe, de la manière dont il a communiqué avec ses collègues, et de la gestion efficace de son temps dans un environnement professionnel.

La section de réflexion et d'apprentissage offre un espace pour l'analyse critique de l'évolution des compétences et des connaissances de l'AMA, ainsi que pour la discussion approfondie des leçons apprises et des compétences transférables acquises au cours du stage en architecture.

7.2.7. Conclusion

La section des conclusions dans le rapport de stage en architecture offre à l'AMA l'occasion de récapituler de manière concise et percutante les éléments essentiels discutés tout au long du document. Cette partie permet de mettre en avant les réalisations, les compétences acquises, et de jeter un regard vers l'avenir.

L'AMA peut débiter en soulignant ses réalisations notables au cours du stage. Cela peut inclure la contribution à des projets spécifiques, la résolution réussie de défis architecturaux, ou d'autres accomplissements significatifs. Cette mise en avant des réalisations contribue à démontrer la valeur ajoutée de l'AMA au sein de l'entreprise.

Les compétences acquises sont également mises en évidence. L'AMA peut résumer les compétences techniques, professionnelles, et transversales développées au cours de l'expérience de stage, offrant ainsi un aperçu concret de sa croissance et de son adaptation au milieu professionnel de l'architecture.

Enfin, la section des conclusions s'ouvre sur les perspectives pour l'avenir. L'AMA peut discuter de la manière dont l'expérience de stage a influencé ses objectifs professionnels, ses aspirations académiques, et comment il envisage d'appliquer les compétences nouvellement acquises dans ses projets futurs.

La clôture du rapport dans cette section permet à l'AMA de laisser une impression durable, mettant en avant son parcours, ses accomplissements, et son regard tourné vers l'avenir. C'est l'occasion de renforcer l'idée que le stage a été une étape cruciale dans son développement professionnel et académique, tout en

exprimant sa gratitude envers l'entreprise d'accueil et toutes les personnes qui ont contribué à son expérience.

7.2.8. Bibliographie

La référencement correcte des sources externes dans une section dédiée, généralement intitulée "Bibliographie" ou "Références", est une pratique cruciale pour assurer l'intégrité académique du rapport de stage en architecture. Cette section offre une transparence quant aux sources consultées par l'AMA lors de sa recherche (voir Annexe 9).

7.2.9. Annexes

Les annexes dans un RS sont une section facultative, mais elles peuvent être extrêmement utiles pour fournir des données complémentaires et enrichir le contenu du rapport principal. Cette section permet d'inclure des éléments concrets qui peuvent renforcer les arguments ou offrir une perspective plus détaillée sur le travail effectué pendant le stage. L'AMA peut inclure dans les annexes :

1. Plans détaillés : Des schémas, des plans, ou des dessins architecturaux peuvent être annexés pour illustrer concrètement les projets sur lesquels l'AMA a travaillé. Cela offre une dimension visuelle à l'information présentée dans le corps du rapport.
2. Images : Des photographies du lieu de stage, des images des projets, ou des captures d'écran de logiciels utilisés peuvent être ajoutées pour donner une perspective visuelle aux lecteurs.
3. Extraits de travail : Vous pourriez inclure des extraits de votre travail, tels que des parties de rapports, des segments de modélisation 3D, ou des fragments de documents que vous avez produits pendant le stage.
4. Lettres de recommandation : Si vous avez reçu des lettres de recommandation de la part de vos superviseurs ou collègues, vous pourriez les annexer pour renforcer votre crédibilité et démontrer l'appréciation de votre travail.
5. Données supplémentaires : Des données brutes, des résultats d'enquêtes, ou d'autres informations complémentaires qui pourraient être trop détaillées pour figurer dans le corps principal du rapport.

7.3. Forme du RS

Les exigences énoncées pour la rédaction et la présentation du rapport de stage en architecture sont claires et suivent des normes académiques rigoureuses.

Le RS est généralement constitué d'environ (5.000 à 8.000 mots hors annexes et illustrations). L'AMA doit respecter les normes de clarté, d'ordonnement des idées, de style, de syntaxe, et d'orthographe. Le RS est constitué de :

1. Page de couverture :

- Nom et prénom de l'AMA : [Votre Nom et Prénom]
- Titre du stage : [Titre du Stage]
- Année scolaire : [Année Scolaire de Référence]
- Enseignant référent : [Nom de l'Enseignant Référent]
- Organisation d'accueil : [Nom de l'Organisation d'Accueil]
- Période de stage : [Période de Stage]

2. Table des matières :

- Une table des matières claire et détaillée, listant les différentes sections du rapport avec les numéros de pages correspondants.
- Introduction ;
- Présentation de l'entreprise ;
- Projets spécifiques ;
- Description des missions ;
- Réflexion et apprentissage ;
- Conclusion ;
- Bibliographie ;
- Annexes.

3. Dactylographié en Arial et envoyé au courriel institutionnel de l'ER.

4. Format A4 pour le rapport principal.

5. Couverture soignée avec toutes les informations requises.

Chapitre IIX. Fin de stage, validation et évaluation

À la conclusion du stage, l'organisme d'accueil délivre une attestation officielle qui mentionne, au minimum, la durée effective du stage. Cette attestation atteste de la participation active de l'AMA au sein de l'établissement d'accueil et constitue une reconnaissance formelle de son engagement professionnel pendant la période du stage.

8.1. Validation

Parallèlement, à la fin de son séjour, le Maître du stage, responsable de l'accueil et du suivi du stagiaire au sein de l'établissement, remet une fiche

d'appréciation détaillée évaluant le travail fourni par l'AMA. Cette évaluation couvre divers aspects tels que les compétences techniques, la capacité à s'adapter au milieu professionnel, la collaboration avec l'équipe, et d'autres critères pertinents en fonction du domaine d'activité du stage.

La fiche d'appréciation revêt une importance cruciale, non seulement en tant que retour constructif pour l'AMA, mais comme élément nécessaire à la finalisation du rapport de stage. L'enseignant référent se charge de corriger et d'évaluer le rapport de stage, en prenant en compte les commentaires du Maître du stage. Cette évaluation globale contribue à évaluer la performance de l'AMA.

8.2. Évaluation

Un barème est établi pour l'évaluation de la matière SMSP. Il se présente comme suit :

- la fiche d'évaluation (pages 6 et 7) visée par le maître de stage **(6 pts)**
- la fiche descriptive d'activité professionnelle, paraphé par le Maître du stage **(4 pts)**.
- rapport de stage rédigé par l'AMA **(10 pts)**.

Deuxième partie : Perceptions du SMSP

L'objectif de cette section est d'évaluer la façon dont les Stages de Mise en Situation Professionnelle (SMSP) contribuent à la formation des AMA du département d'architecture de l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem. Deux enquêtes distinctes ont été menées pour atteindre cet objectif. La première enquête se concentre sur les évaluations des Maîtres de Stage envers les AMA qui interviennent dans leur milieu de travail. Elle cherche à savoir comment ils perçoivent la qualité et l'importance des contributions des AMA au sein de leur équipe de travail. La seconde enquête vise à évaluer les perceptions des AMA sur leur encadrement et le déroulement global du stage.

Elle comprend une analyse des expériences des AMA, mettant l'accent sur la qualité de leur prise en charge et sur la façon dont le SMSP s'est déroulé dans son ensemble. Les deux études complémentaires fourniront une compréhension globale et équilibrée de l'impact des SMSP effectués par les AMA dans le cadre particulier du département d'architecture de l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem.

Chapitre IX. Problématiques

Le SMSP donne aux AMA une opportunité unique d'utiliser leurs compétences acquises et de concrétiser leurs idées dans un cadre académique et scientifique. Cette initiative repose sur une dynamique d'interaction et de bénéfices mutuels entre les AMA et les établissements d'accueil. Les EA devraient promettent de fournir aux AMA toutes les ressources nécessaires pour réussir leur tâche, créant ainsi un environnement favorable à la réalisation de leurs projets. En travaillant ensemble, il est possible de bénéficier des connaissances d'un personnel temporaire, ce qui favorise le partage de compétences et contribue à l'enrichissement mutuel des deux parties.

La teneur de cette section est d'analyser l'appréciation des Maîtres de Stage (MS) des AMA qu'ils accueillent dans leur environnement professionnel, d'une part. Et d'autre part, les perceptions des AMA à la fin de leur période de stage. Pour éclairer ce questionnement, nous avons posé trois questions fondamentales :

1. Les établissements d'accueil (EA) sont-ils pourvus d'un personnel d'encadrement adéquat capable d'accueillir et de suivre de manière efficace les programmes du SMSP ?
2. Les Maîtres de Stage ont-ils une appréciation positive des diverses

compétences des AMA dans leur département d'architecture ?

3. Les AMA ont-ils des perceptions positives quant aux enseignements pratiques acquis au cours de leur période de stage ?

L'importance de cette étude réside dans le fait qu'elle met l'accent sur les compétences que les AMA ont acquises sur le terrain, au-delà du cadre académique.

De plus, elle vise à :

- évaluer les compétences pratiques des AMA pendant leur stage ;
- identifier les problèmes potentiels en déterminant leurs perceptions des établissements d'accueil et
- formuler des suggestions organisationnelles nécessaires pour optimiser l'expérience de stage.

En l'alignant davantage sur les besoins du monde professionnel, ce processus d'évaluation approfondie permettra de renforcer la qualité de la formation académique.

Chapitre X. Méthodologie :

Nous utilisons une méthode déductive pour évaluer les SMSP en examinant les évaluations fournies par MS et en collectant les perceptions des AMA sur les services reçus pendant la durée de leurs stages. L'objectif principal de cette évaluation est de déterminer les points faibles et les lacunes du SMSP, conformément au canevas de formation du Master académique en architecture.

Pour atteindre cet objectif, nous avons élaboré un questionnaire qui constitue notre principal outil de collecte d'informations. Ce questionnaire est structuré en utilisant une variété de types de questions, telles que des questions fermées, ouvertes et des questions à réponses multiples, offrant ainsi une approche quantitative pour recueillir des données pertinentes (Beh-Pajoo, et al, 2012). Le processus d'évaluation est soigneusement conçu pour faciliter la mesure, permettant ainsi la quantification précise des appréciations des Maîtres de Stage et des Apprentis en Milieu Académique. Cette approche quantitative consiste à la collecte des données quantifiables qui aboutissent à des résultats chiffrés et numériques (Grésillon, 2020 et Cefaï, 2003). Ces données aboutissent à des résultats chiffrés et numériques (Grésillon, 2020), qui permettent de faire des analyses descriptives et comparatives. C'est une mathématisation de la réalité. L'enquête axiologique a pour but de saisir les opinions et les perceptions des MS et des AMA à l'égard du déroulement du SMSP et de ses acquis. L'axiologie est une notion qui signifie ce qui

est digne d'estime, ce qui vaut, de ce qui peut être objet d'un jugement de valeur (Dewalque, 2010). Cette philosophie s'est développée à la suite des travaux de H. Rickert (Djeradi, 2022). Selon Farges (2010), la valeur l'emporte sur la réalité.

Pour que le résultat obtenu soit valide, il faut respecter les principes qui régissent l'élaboration du questionnaire, et la constitution de l'échantillon (Beaud et al, 2003). Notre préoccupation est que les questions posées doivent être pertinentes, compréhensives et accessibles aux personnes interrogées (Berthier, 1998). Le questionnaire est anonyme, subdivisé en deux parties. Les questions sont de quatre types (Charrette et Bouchard, 2020) :

1. Fermées ;
2. Filtres ;
3. Ouvertes ;
4. Fermées à réponses multiples.

Les traitements statistiques est une phase de "mise en mots". Celle-ci ne constitue pas la phase finale (De Verdalle et al, 2012). Les moyens de restitution, selon Courtin (2012), de la comparaison orientent les interprétations, en incitant à explorer de nouvelles pistes (De Verdalle et al, 2012). Dépassant la phase descriptive, la comparaison consiste à s'intéresser aux significations des résultats (Angers, 1996). Durkheim affirme que : « *La sociologie comparée cesse d'être purement descriptive et aspire à rendre compte des faits* » (Van de Velde, 2021). Il ne s'agit pas de ressortir toutes les informations, mais de retenir uniquement celles qui dévoilent la valeur des cimetières (Regnier, 2009). L'interprétation est une phase essentielle, une fois les données collectées. Sans l'interprétation, l'enquête resterait lettre morte. Il s'agit de traduire immédiatement les données recueillies en « décisions » concrètes. « Interpréter » signifie expliquer, éclaircir et traduire (Rey, 1992). Il s'agit d'une tâche de médiation entre la collecte de données et la réflexion sur les données obtenues.

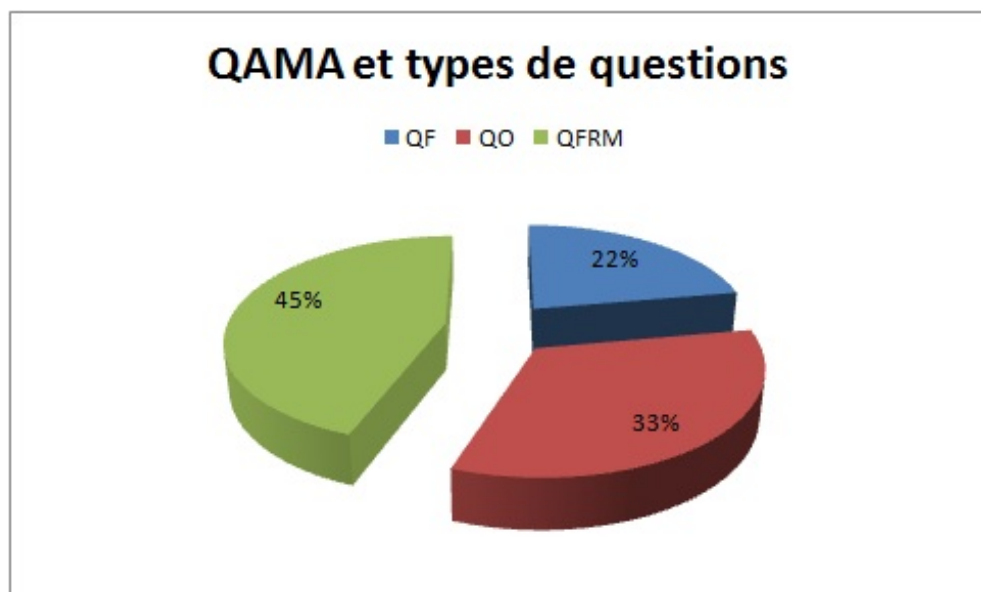
Le questionnaire pour les MS (QMS) comporte seize questions. Elles ont été ordonnancées selon deux rubriques (tableau 1). Toutes les questions sont de type fermées à réponses multiples (Bon, Moyen et insuffisant). Nous avons reçu trente deux réponses. Tandis que le questionnaire pour les AMA -QAMA comporte trente six questions, cernées entre deux rubriques. Les données personnelles (03 questions) et les données relatives à l'appréciation du SMSPP (33 questions). Le questionnaire a été ordonnancé selon le type d'items (tableau 2). Les questions sont

de type fermées (QF : 22%), ouvertes (QO : 33%) et fermées à réponses multiples (QFRM : 45%). Nous avons reçu trente deux réponses (Figure 2).

Tableau 3 : Questionnaire destinés aux MS

CRITERES	EVALUATION		
	Bon	Moyne	Insuffisant
COMPORTEMENT GENERAL			
Présentation : <i>attitude, langage, tenue</i>			
Ponctualité et assiduité : <i>retards, absences non excusées</i>			
Intégration dans une équipe : <i>rappports avec les personnels</i>			
Motivation : <i>intérêt et enthousiasme pour sa future profession</i>			
QUALITES PROFESSIONNELLES			
Réalisation d'un travail donné : <i>résultat exploitable (RTD)</i>			
Méthode et efficacité : <i>analyse logique du travail (MEF)</i>			
Qualité : <i>respect des règles de l'art</i>			
Soin : <i> finition, propreté du travail</i>			
Rapidité : <i>respect des delays</i>			
Autonomie : <i>aptitude à organiser et réaliser un travail seul</i>			
Utilisation du matériel et outillage (UMO)			
Facilité d'apprentissage (FAP)			
S'entretenir d'un point technique (SPT)			
Utilisation de notices techniques (UNT)			
Utilisation des documents de l'entreprise (UDE)			
Esprit d'initiative (ESI)			

* Source : auteur, 2024



*QF : Questions fermées

* QO : Questions ouvertes

* QFRM : Questions fermées à réponses multiples

Tableau 4 : Questionnaire destinés aux AMA

N°	Items	Type
Données personnelles		
Q1	Quel est votre âge?	QO
Q2	Quelle est votre civilité?	QO
Q3	De quelle promotion vous êtes?	QO
Perception du SMSP		
Q4	Est-ce que vous avez fait un stage auparavant ?	QF
Q5	Si oui, avait-il un lien avec le métier d'architecte?	QF
Q6	Le stage de mise en situation professionnelle (M2) avait t-il un lien avec vos enseignements?	QF
Q7	La période du stage, arrêtée par le département, vous a t-elle convenu?	QF
Q8	La durée du stage 15 jours était-elle suffisante?	QF
Q9	Argumentez votre réponse	QO
Q10	Quel était l'objectif N° 1, attendu du stage?	QO
Q11	Est-ce que les objectifs sus-énumérés ont été atteints?	QF
Q12	Est ce que vous étiez suivis par votre enseignant référent (Responsable des stages au niveau du DAUM)?	QF
Q13	Si Oui comment?	QO
Q14	Quel type du stage, avez vous effectué?	QFRM
Q15	Le type du stage était-il un choix personnel ou imposé?	QF
Q16	Si imposé par qui?	QO
Q17	Quel était le profil de votre maître de stage ?	QO
Q18	Pendant votre stage, quelles étaient les tâches que vous avez accomplies?	QO
Q19	Quelle est votre opinion sur la localisation du lieu de stage?	QFRM
Q20	Quelle est votre opinion sur l'ambiance du travail?	QFRM
Q21	Quelle est votre opinion sur le rythme du travail?	QFRM
Q22	Quelle est votre opinion sur l'encadrement par l'organisme d'accueil?	QFRM
Q23	Quelle est votre opinion sur les tâches réellement effectuées?	QFRM
N°	Items	Type
Q24	Quelle est votre opinion sur le lien entre l'enseignement de l'architecture au DAUM et son application lors du stage?	QFRM
Q25	Quelle est votre opinion sur le suivi du stage, par l'enseignant référent (ERS)?	QFRM
Q26	Quelle est votre opinion sur le suivi du stage, par le maître du stage (MS)?	QFRM
Q27	Quelle est votre opinion sur l'apport de l'apprentissage du métier d'architecte lors du stage?	QFRM
Q28	Quelle est votre opinion sur l'apport de votre intégration au cœur du processus de conception, lors du stage ?	QFRM
Q29	Quelle est votre opinion sur l'apport de création d'un réseau professionnel au sein de l'organisme d'accueil ?	QFRM
Q30	Quelle est votre opinion sur l'apport de découverte de nouveaux outils de conception, lors du stage?	QFRM
Q31	Quelle est votre opinion sur l'apport de rencontre avec les clients, lors du stage?	QFRM
Q32	Quelle est votre opinion sur l'apport de connaissances des aspects juridiques et économiques, lors du stage?	QFRM
Q33	Quelle est votre opinion sur l'apport de la direction des chantiers, lors du stage?	QFRM

* QO : Questions ouvertes

* QF : Questions fermées

* QFRM : Questions fermées à réponses multiples

Chapitre XI. Perceptions des Maîtres de SMSP

Les compétences professionnelles et les compétences comportementales sont soulignées dans cette section. Chaque composant de la grille a été soigneusement élaboré pour refléter les critères d'évaluation pertinents de manière exhaustive.

La première rubrique des questions porte sur les compétences comportementales. Elle se concentre sur des aspects de la présentation vestimentaire, la communication, l'usage de la langue et de la langue. Dans un contexte professionnel. Ces normes sont essentielles et contribuent à la qualité des relations interpersonnelles au sein de l'équipe de travail. De cette manière, l'évaluation de ces compétences comportementales donne une compréhension globale du comportement professionnel des AMA.

Les items dans la seconde rubrique consacrée aux compétences professionnelles sont destinés à :

- évaluer la maîtrise des connaissances techniques ;
- résoudre des problèmes complexes ;
- l'efficacité dans l'application des compétences spécifiques au domaine de l'architecture.

Cette section de l'évaluation vise à fournir un aperçu approfondi des performances techniques et professionnelles de chaque AMA. Les items dans la seconde rubrique consacrée aux compétences professionnelles sont destinés à évaluer la maîtrise des connaissances techniques, la capacité à résoudre des problèmes complexes et l'efficacité dans la mise en œuvre des compétences spécifiques au domaine de l'architecture. La performance technique et professionnelle de chaque AMA est fournie dans cette section de l'évaluation.

11.1. Comportement général

Cette rubrique est scindée en quatre dimensions :

1. Présentation ;
2. Assiduité et ponctualité ;
3. Intégration dans l'équipe ;
4. Motivation.

Ces dimensions sont l'objet d'appréciation axiologique selon les critères :

1. Bon ;
2. Moyen ;

3. Insuffisant.

11.1.1. Présentation

Il est essentiel que le stagiaire soit présenté dans son établissement d'accueil afin de faciliter son intégration et son développement professionnel. Avant tout, le comportement du stagiaire doit être marqué par le respect, l'écoute et la motivation. Il est crucial qu'il manifeste une curiosité et un enthousiasme envers ses missions et les personnes avec lesquelles il collabore. Le stagiaire doit utiliser un ton professionnel et adapté à son environnement linguistique. Il doit s'abstenir d'utiliser un langage familier ou trop informel et plutôt favoriser une communication claire et respectueuse.

En ce qui concerne la tenue vestimentaire, le stagiaire se doit d'adopter une apparence soignée et adaptée à l'environnement professionnel dans lequel il évolue. Cela implique de porter des vêtements propres et conformes au code vestimentaire en vigueur, démontrant ainsi son engagement envers son rôle et son respect pour le lieu où il est hébergé. La présentation du stagiaire, qu'elle soit liée à son attitude, à son langage ou à sa tenue, reflète son professionnalisme et son sérieux dans l'accomplissement de ses tâches au sein de l'établissement d'accueil. La présentation a été bien accueillie par 91 % des stagiaires (Figure 3).

Présentation : attitude, langage et tenue

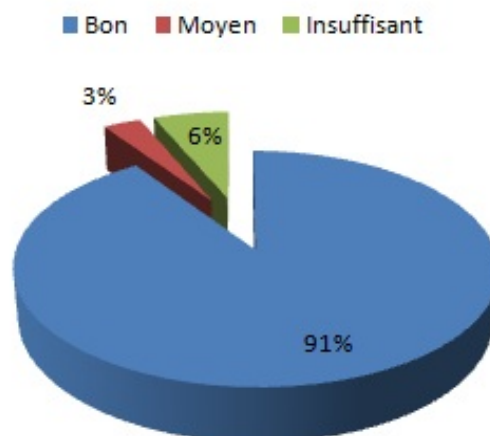


Figure 3. Présentation d'AMA à l'EA. Source : Auteur, 2024

Quant à la ponctualité 59 % des stagiaires ne respectent pas les horaires de travail des EA. Cette variable doit faire l'objet de sensibilisation au sein du DAUM quant à l'importance de la ponctualité et l'assiduité dans le monde professionnel (Figure 4).

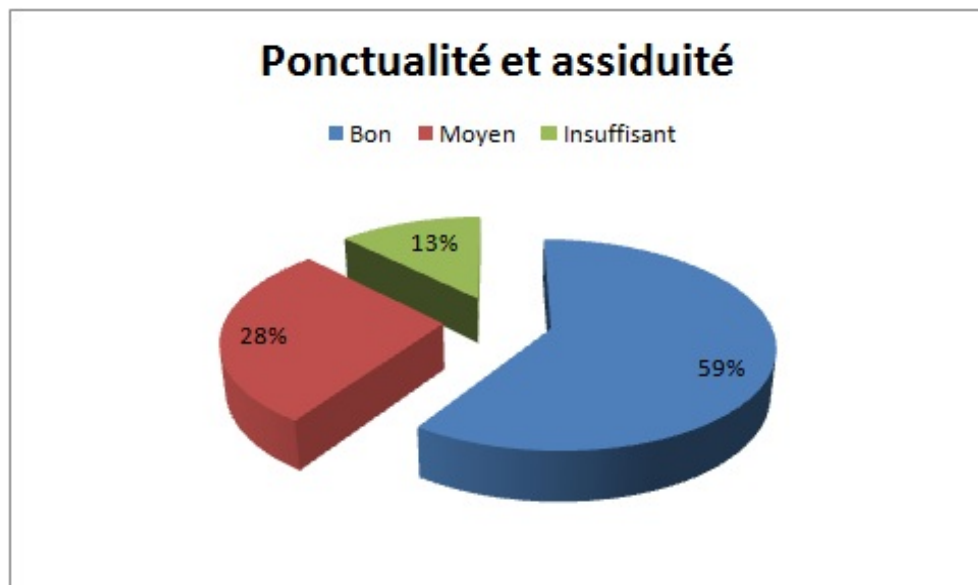


Figure 4. Ponctualité et assiduité d'AMA à l'EA. Source : Auteur, 2024

11.1.2. Intégration dans l'équipe

Il s'agit de la capacité d'adaptation des AMA et de leur engagement dans les travaux collectifs ou en groupe, une compétence cruciale pour les futurs architectes. L'évaluation des AMA se base sur plusieurs critères clés :

- considération envers la diversité des points et la prise en compte de perspectives variées ;
- l'importance de la collaboration et du soutien mutuel au sein de l'équipe ;
- l'influence positive qu'ils exercent sur leurs collègues est un indicateur clé de leur capacité à créer un environnement de travail favorable.

Ces évaluations démontrent la capacité des AMA à s'adapter, à collaborer efficacement et à avoir un impact positif sur leur environnement de travail. La plupart des stagiaires, soit 91 %, se sont intégrés aux équipes d'accueil et ont démontré leur capacité à s'adapter harmonieusement à l'ensemble du personnel, démontrant ainsi leur capacité à travailler efficacement dans une équipe professionnelle (Figure 5).

11.1.3. Motivation

Cette variable se révèle être le reflet éloquent d'une passion profonde et d'un engagement inébranlable. En démontrant une motivation intrinsèque qui va au-delà des exigences professionnelles, ces signes témoignent avec éloquence de son désir ardent de s'épanouir dans le domaine qu'il a délibérément choisi. Une prédisposition naturelle à exceller et à contribuer de manière significative au métier d'architecte est suggérée par cette détermination manifeste. 85 % des stagiaires ont déclaré être motivés et intéressés par la profession d'architecte (Figure 6).

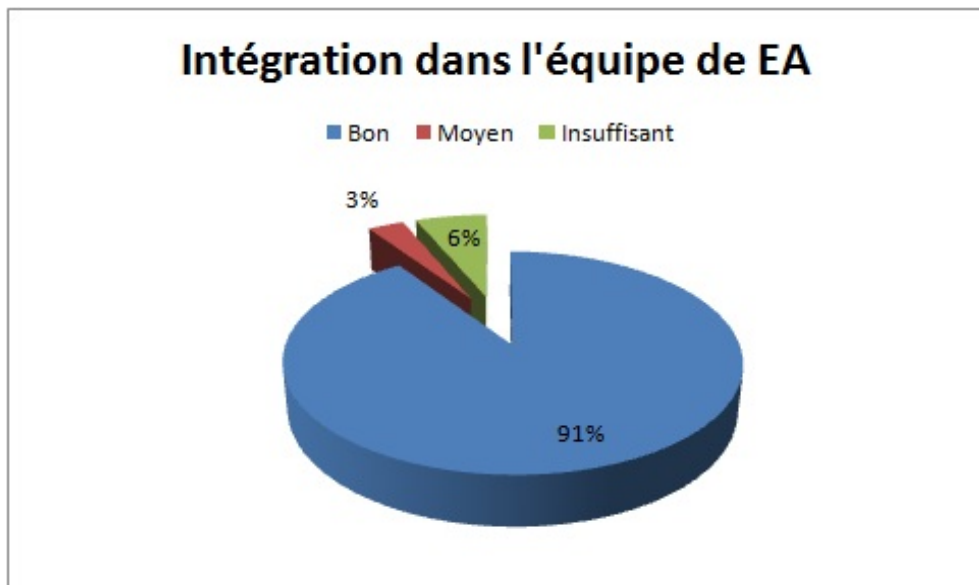


Figure 5. Intégration d'AMA dans l'équipe d'EA. Source : Auteur, 2024.



Figure 6. Motivations, intérêt et enthousiasme des AMA pour leur future profession. Source : Auteur, 2024.

11.2. Qualités professionnelles

Les compétences professionnelles, qui sont une combinaison de savoir-faire et de savoir-être, sont les éléments fondamentaux qui permettent à un stagiaire de réaliser les tâches qui lui sont assignées dans le cadre de ses responsabilités. Le facteur communicationnel est au cœur de ces compétences, ce qui nécessite que les stagiaires utilisent un langage approprié, plein d'enthousiasme et de tact. L'évaluation de la mise en pratique des instructions de l'encadreur est tout aussi importante pour l'accomplissement réussi des tâches qui leur sont assignées. L'aptitude des stagiaires à formuler des suggestions constructives pour améliorer les services existants joue également un rôle important dans l'équation professionnelle.

11.2.1. Réalisation d'un travail donné (RTD)

Un stagiaire en architecture a la possibilité de travailler dans un établissement d'accueil afin d'approfondir et d'appliquer les concepts théoriques qu'il a appris pendant son cursus. Le stagiaire participe activement à toutes les phases du processus de conception architecturale et de maîtrise d'œuvre sous la supervision et la supervision des MS. Ce critère évalue la capacité et la capacité du stagiaire à effectuer un travail demandé de manière autonome ou avec assistance. Figure 7 montre que 88 % des stagiaires sont capables de terminer les tâches requises par leurs MS respectifs (Figure 7).

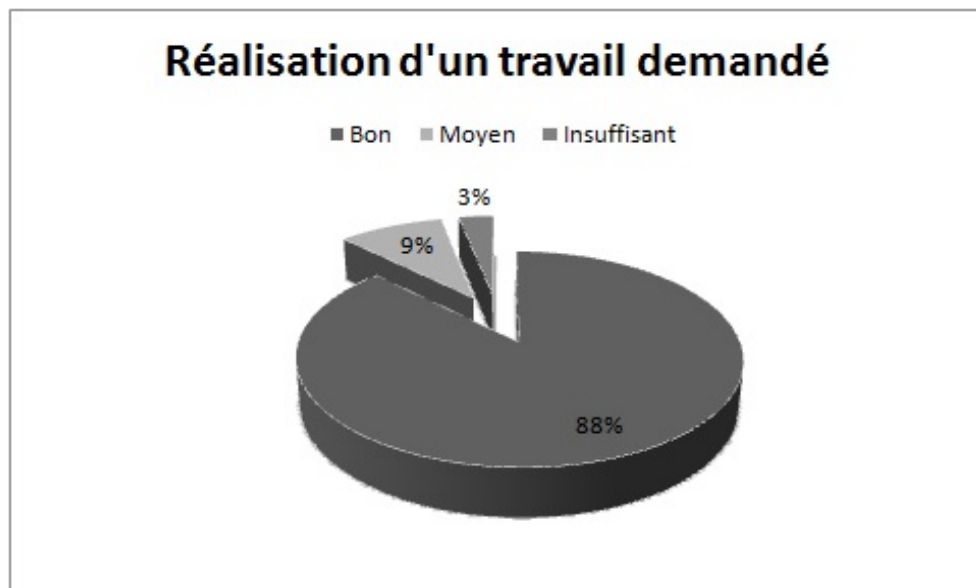


Figure 7. Capacité de la réalisation d'un travail par les AMA. Source : Auteur, 2024.

11.2.2. Méthode et efficacité (MEF)

La réussite d'un stagiaire architecte dépend de sa méthode de travail et de son efficacité au sein d'un établissement d'accueil. Le stagiaire apporte une approche méthodique et créative à ses tâches grâce à sa formation académique et à sa passion pour l'architecture. Il est en mesure de contribuer de manière significative aux projets en cours en s'appuyant sur ses compétences techniques et sa capacité à utiliser les logiciels de conception assistée par ordinateur. Le stagiaire architecte démontre son potentiel à devenir un professionnel compétent et accompli dans le domaine de l'architecture en combinant rigueur méthodologique et créativité. Les avis MS montrent que 75 % des AMA effectuent efficacement et méthodiquement les tâches demandées (Figure 8).

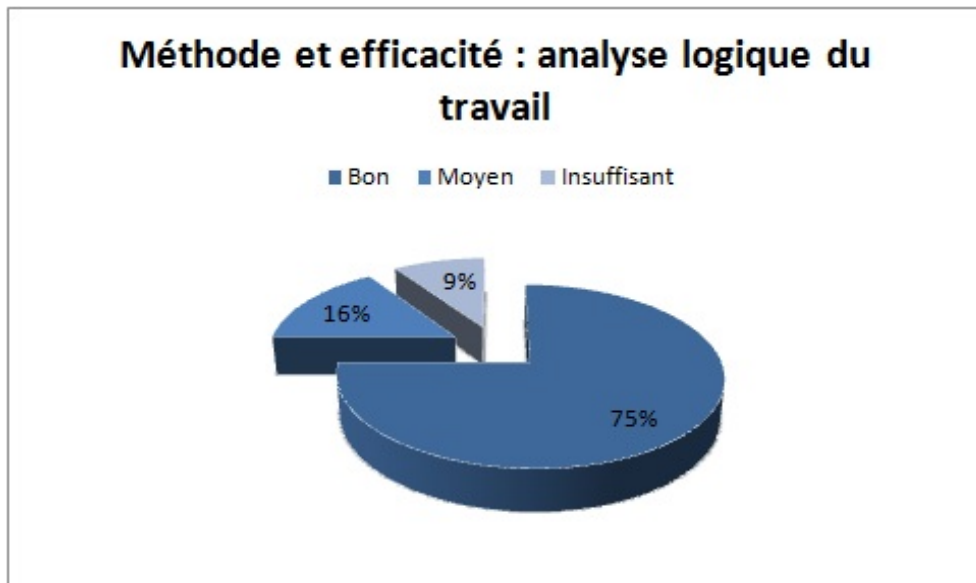


Figure 8. Aptitude des AMA à réaliser un travail avec méthodes et efficacités. Source : Auteur, 2024.

11.2.3. Qualité et respect des règles de l'art (QRRA)

Le respect des règles de l'art et la qualité du travail des AMA sont des aspects essentiels de leur développement professionnel. En veillant à ce que chaque aspect de leur travail réponde aux normes, ces stagiaires démontrent un engagement envers l'excellence. La précision de leurs dessins, la clarté de leurs plans et la cohérence de leur documentation démontrent leur souci du détail (Figure 9).

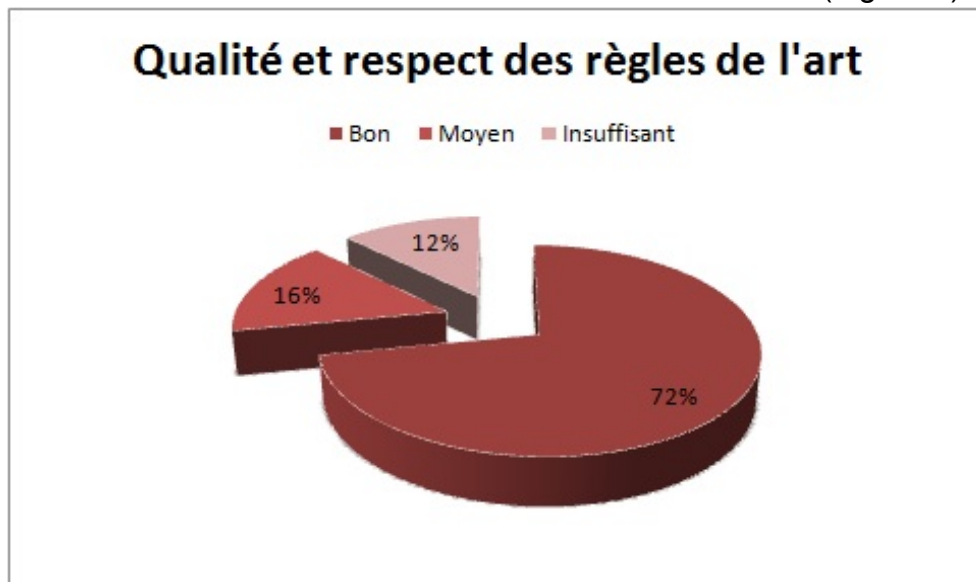


Figure 9. Aptitude des AMA à réaliser un travail de qualité en respectant les règles de l'art. Source : Auteur, 2024.

Les devoirs des stagiaires et les architectes d'une manière générale, garantissent non seulement la sécurité et la fonctionnalité des structures, mais aussi la durabilité et l'esthétique des espaces qu'ils créent en respectant les règles de l'art. Leur engagement envers la qualité et le respect des normes professionnelles les

prépare à une carrière réussie en architecture. 72 % des AMA ont démontré leurs capacités et leurs compétences pour produire un travail de haute qualité en respectant les règles de l'art (Figure 09).

11.2.4. Soins, finition et propreté du travail (SFPT)

Le travail du stagiaire doit être fait avec soin, finition et propreté, pour démontrer son professionnalisme et son souci du détail au sein de l'EA. Conscient de la valeur de présenter des travaux de qualité, l'AMA doit garantir que chaque composant ait été fabriqué avec précision et soin. De plus, il accordera une attention particulière à la propreté de son espace de travail, assurant que ses documents et ses outils soient organisés et faciles à accéder. Son engagement envers l'excellence reste à démontrer par cette rigueur dans l'approche du travail, qui renforcerait sa réputation en tant que membre fiable et consciencieux de l'équipe. 88 % des AMA ont un travail bien fait, une bonne finition et un produit propre (Figure 10).

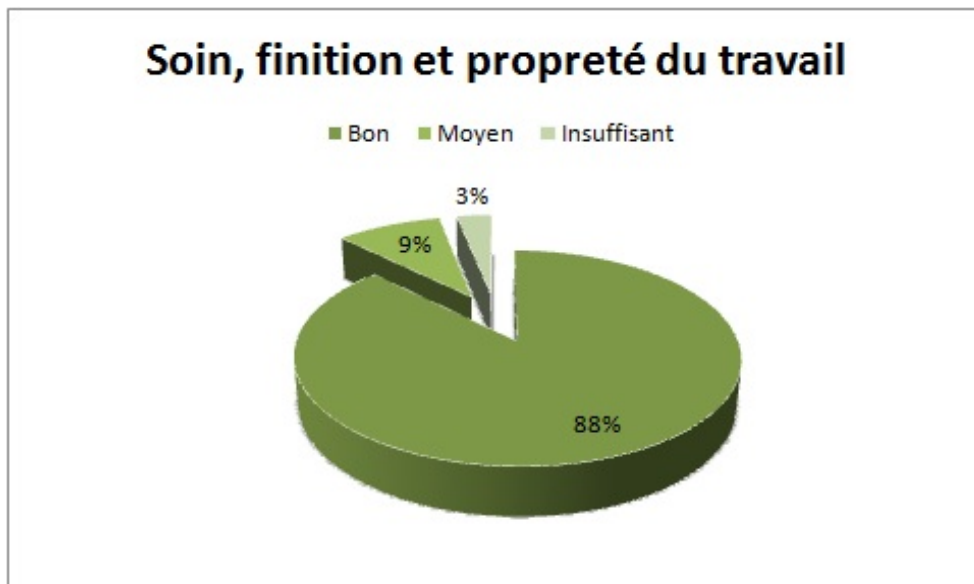


Figure 10. Soins, finition et propreté du travail élaboré par les AMA. Source : Auteur, 2024.

11.2.5 : Rapidité et respect des délais (RRD)

Les AMA dans un EA doivent être capables de terminer les travaux rapidement et de respecter les délais. Les AMA s'efforcent de travailler avec efficacité et diligence en raison de l'importance de respecter les échéances fixées pour chaque projet. Leur capacité à gérer leur temps et leurs priorités démontre leur professionnalisme et leur engagement à ce que les projets réussissent.

En respectant les délais, les AMA contribuent à maintenir la réputation de l'établissement d'accueil en tant que partenaire fiable et compétent tout en renforçant leur propre crédibilité et leur potentiel pour une future carrière réussie en architecture. La plupart des AMA (87%) terminent les travaux à temps tout en

respectant les délais contractuels des projets (Figure 11).

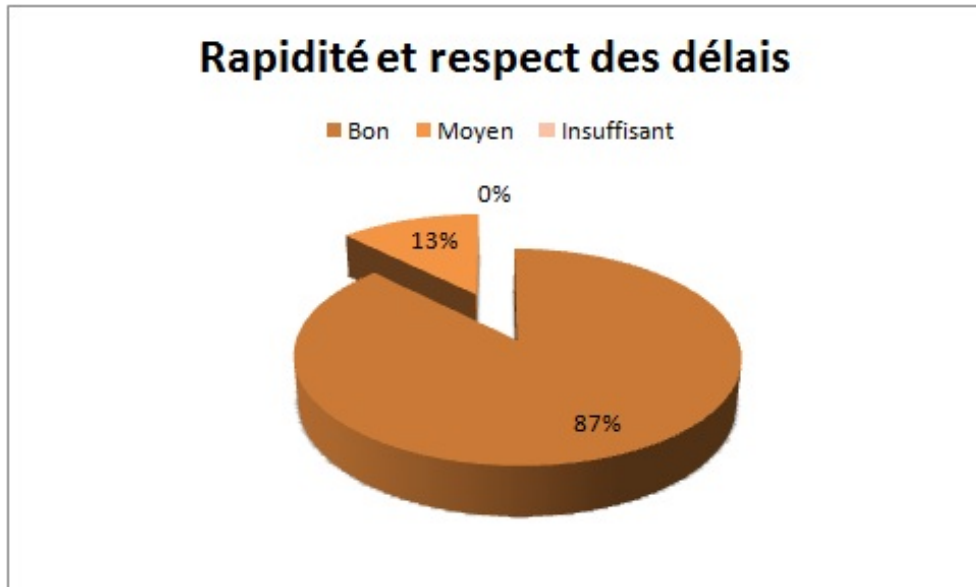


Figure 11. Rapidité et respect des délais d'exécution des travaux élaborés par les AMA.
Source : Auteur, 2024.

11.2.6. Autonomie et aptitude à organiser et réaliser un travail (AAORT).

L'autonomie et l'aptitude d'AMA à organiser et à réaliser un travail seul sont des compétences clés qui démontrent sa maturité professionnelle au sein de l'établissement d'accueil. Le stagiaire, grâce à sa formation académique et à son expérience pratique, est capable de prendre en charge des tâches complexes et de les terminer de manière autonome. Il gère efficacement son temps, établit des priorités et planifie son travail pour respecter les échéances. Il est capable de créer des solutions innovantes et de produire des résultats de haute qualité sans supervision constante grâce à sa maîtrise des logiciels de conception et à sa compréhension des normes et des procédures. Sa confiance en ses capacités et sa capacité à s'adapter à divers environnements de travail témoignent de son aptitude à travailler seul.

Le stagiaire architecte contribue de manière significative au succès des projets tout en renforçant sa réputation en tant que professionnel fiable et compétent en démontrant son autonomie et sa capacité à prendre des initiatives. 81 % des AMA ont montré qu'ils étaient autonomes et capables d'organiser et de terminer les tâches demandées par leur MS (Figure 12).

11.2.7. Utilisation du matériel et outillage (UMOR)

L'utilisation du matériel et de l'outillage par l'AMA est une étape essentielle de son apprentissage professionnel. Tout au long de son stage, l'AMA se familiarise avec une variété d'outils et d'équipements utilisés dans le domaine de l'architecture. Cela peut inclure des logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) pour la

modélisation en 3D et le dessin technique, des outils de dessin traditionnels tels que des crayons, des règles et des équerres, ainsi que des équipements de mesure comme des lasers et des niveaux. En somme, l'utilisation du matériel et de l'outillage constitue un aspect fondamental de la formation d'un AMA, lui permettant de se préparer à une carrière enrichissante dans le domaine de l'architecture. Ce critère montre que plus que la moitié seulement des AMA maîtrisent l'utilisation du matériel et outillage (59%) (Figure 13).

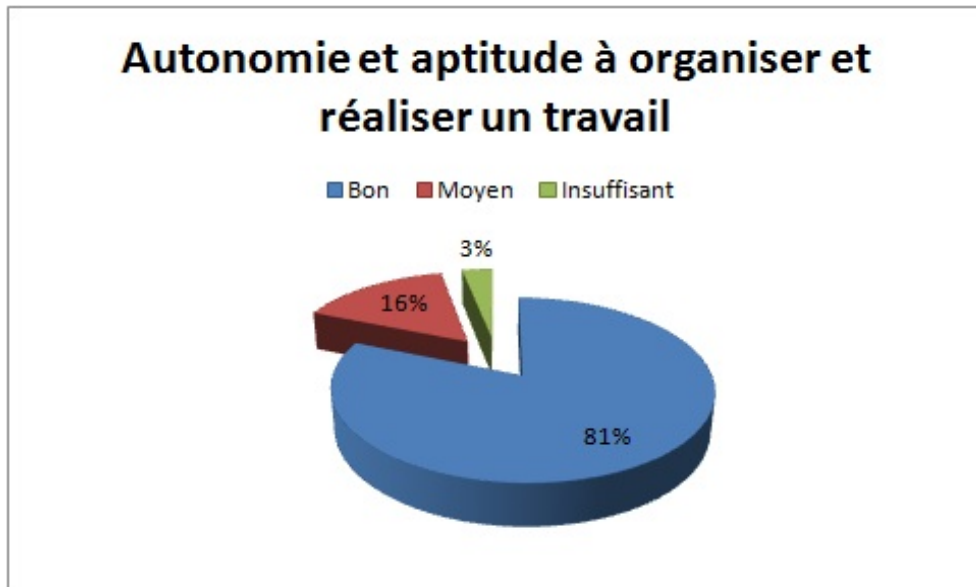


Figure 12. Autonomie des AMA. Source : Auteur, 2024.

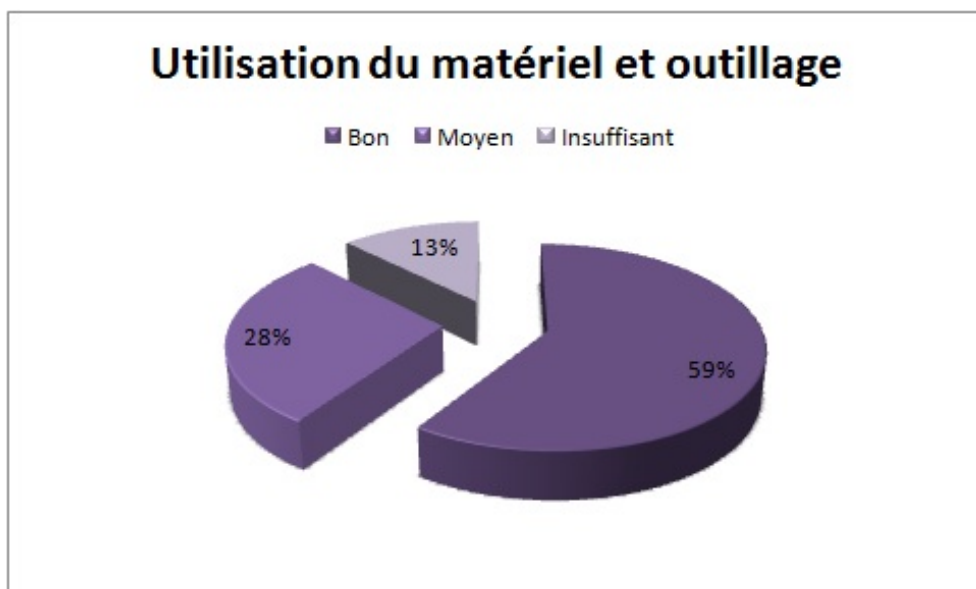


Figure 13. Utilisation du matériel et outillage par AMA. Source : Auteur, 2024.

11.2.8. Facilité d'apprentissage : rapidité de compréhension (FARC)

Les variables d'une grande importance sont la facilité d'apprentissage et la rapidité de compréhension, qui révèlent les capacités innées des stagiaires à assimiler rapidement et facilement les tâches pratiques qui leur sont confiées, au

cours de leur période de stage. Ces paramètres incluent également l'évaluation de l'intérêt que chaque stagiaire accorde aux activités pratiques au sein du service d'accueil. Quatre éléments particuliers ont été mis en avant lors de l'examen de ces éléments essentiels :

1. La capacité des stagiaires à comprendre de manière prompte les directives et orientations édictées par l'établissement, révélant ainsi leur aptitude à interpréter efficacement les consignes fournies ;
2. La manière dont le stagiaire s'engage à interroger le personnel, de manière à éviter les questions itératives, dénote une approche proactive et réfléchie ;
3. L'évaluation des compétences des stagiaires s'exprime à travers les efforts qu'ils déploient, indépendamment de l'assistance du personnel, mettant en évidence leur volonté de dépasser les attentes ;
4. La demande d'aide en cas de besoin traduit la volonté des stagiaires d'apprendre et de mieux comprendre les tâches qu'ils réalisent.

Ces critères contribuent à cerner de manière approfondie la dynamique d'apprentissage des stagiaires, reflétant leur adaptabilité, leur initiative et leur engagement envers l'acquisition de compétences pratiques. 75 % des répondants sont capables d'apprendre rapidement le métier d'architecte au sein de l'EA et comprennent rapidement les aspects du métier (Figure 14).

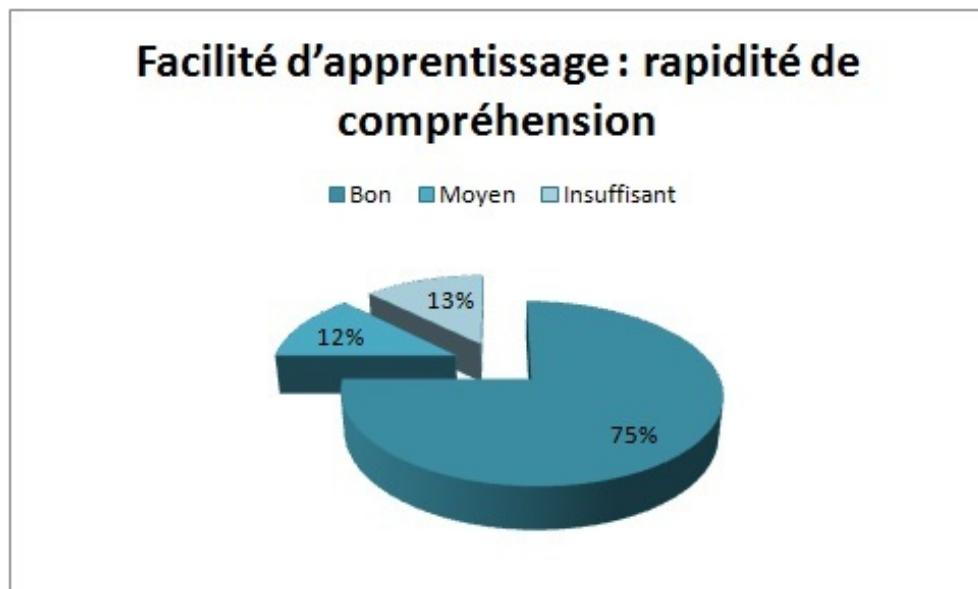


Figure 14. Facilité d'apprentissage et rapidité de compréhension. Source : Auteur, 2024.

11.2.9. S'entretenir et utiliser un langage technique (SULT)

L'entretien et l'utilisation d'un langage technique sont des compétences cruciales pour un AMA pendant son stage. En travaillant aux côtés de professionnels expérimentés, l'AMA est exposé à un vocabulaire spécialisé spécifique au domaine de l'architecture. Il doit non seulement comprendre ce langage technique, mais aussi être capable de l'employer de manière précise et appropriée dans ses communications écrites et verbales. Cela implique d'apprendre à utiliser des termes techniques pour décrire des concepts architecturaux, des matériaux de construction, des techniques de construction et des normes réglementaires. En développant cette compétence, l'AMA améliore sa capacité à communiquer efficacement avec ses collègues, les clients, les entrepreneurs et les autres parties prenantes du projet. Plus de la moitié des AMA (53%) ont la capacité d'utiliser des langages techniques, ce qui renforce leur crédibilité et leur professionnalité (Figure 15).

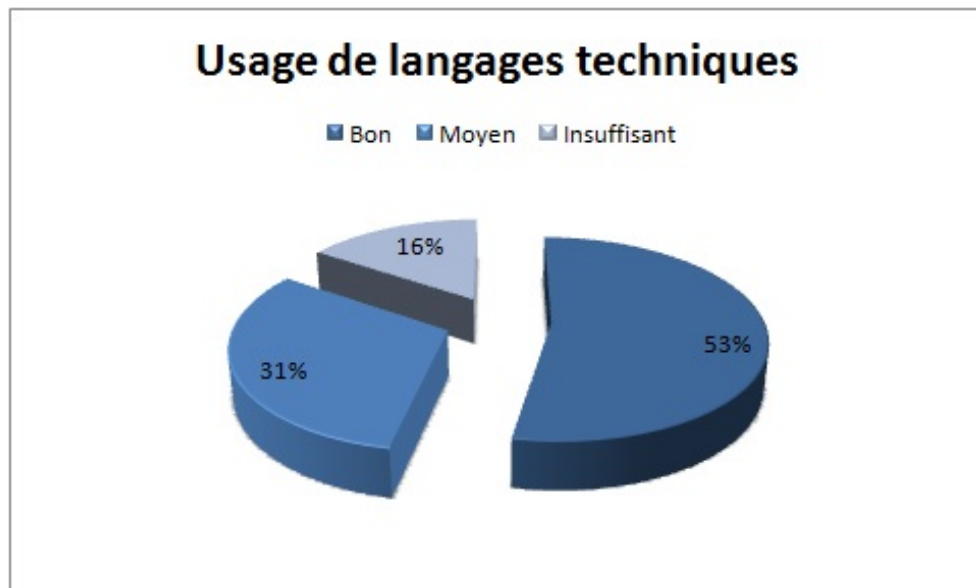


Figure 15. Capacité de l'AMA à l'usage de langages techniques. Source : Auteur, 2024.

11.2.10. Utilisation de notices techniques et l'interprétation des documents à disposition (UNTIDD)

L'utilisation de notices techniques et l'interprétation des documents disponibles sont des étapes importantes pour l'AMA au sein de l'établissement d'accueil afin de comprendre et de contribuer efficacement aux projets en cours. Des informations détaillées sur les matériaux, les équipements et les procédures spécifiques utilisés dans la conception et la construction sont fournies dans les notices techniques. L'architecte stagiaire doit être capable d'analyser de manière critique ces documents afin d'en extraire des informations pertinentes et de les utiliser pour les projets en cours.

Cela nécessite non seulement une compréhension approfondie du contenu des notices techniques, mais aussi une capacité à les interpréter en fonction du projet et des objectifs de conception spécifiques. En développant cette compétence, l'AMA acquiert une expertise pratique dans l'utilisation des ressources disponibles, ce qui contribue à son développement professionnel et lui permet de contribuer de manière significative aux projets architecturaux au sein de l'établissement d'accueil. Les compétences pour l'utilisation des notices techniques et l'interprétation des documents disponibles au sein de l'EA sont de 56% des AMA (Figure 16).

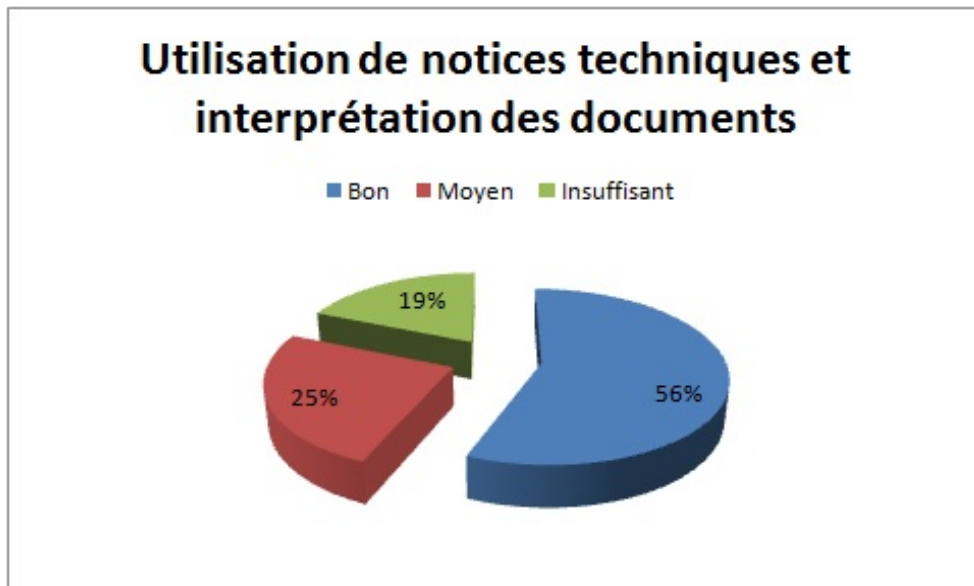


Figure 16. Capacité de l'AMA à l'usage de notices techniques et interprétation des documents.
Source : Auteur, 2024.

11.2.11. Utilisation des documents de l'EA (UDE)

La capacité d'AMA à utiliser efficacement les documents de l'établissement d'accueil est un aspect essentiel de son développement professionnel. Les plans architecturaux, les rapports d'analyse, les spécifications techniques, les budgets de projet, les calendriers de travail et d'autres informations pertinentes peuvent être inclus dans ces documents. En maîtrisant l'utilisation de ces documents, l'AMA peut comprendre les exigences et les objectifs du projet et y contribuer pro activement. 62% des AMA ont la capacité d'utiliser les documents techniques de l'EA (Figure 17).

11.2.12. Esprit d'initiative (ESI)

L'esprit d'initiative du stagiaire lorsqu'il est confronté à un problème pendant son stage est essentiel à son développement professionnel. La capacité à reconnaître et à résoudre les problèmes de manière autonome démontre, non seulement son implication dans son travail, mais aussi sa capacité à s'adapter et à innover dans des circonstances réelles. Seuls 50 % des AMA ont l'esprit d'initiative.

Un stagiaire proactif cherchera à explorer divers points de vue et à trouver des solutions créatives, mettant en valeur son sens de l'analyse et de la prise de décision. De plus, cette initiative peut encourager une plus grande collaboration entre les membres de l'équipe, ce qui peut favoriser des relations de confiance et renforcer le dynamisme du milieu professionnel (Figure 18).

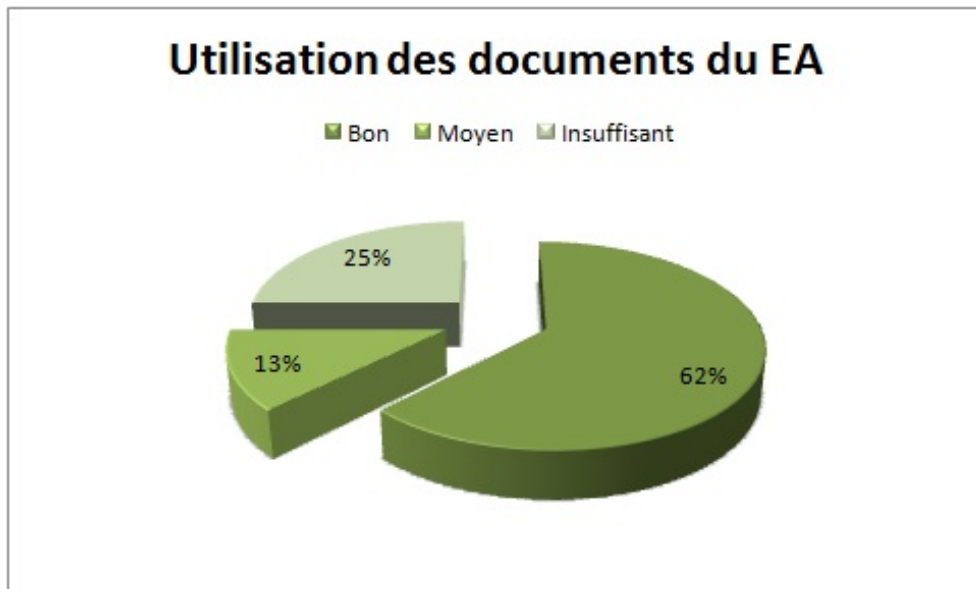


Figure 17. Capacité de l'AMA à l'usage des documents de l'EA. Source : Auteur, 2024.

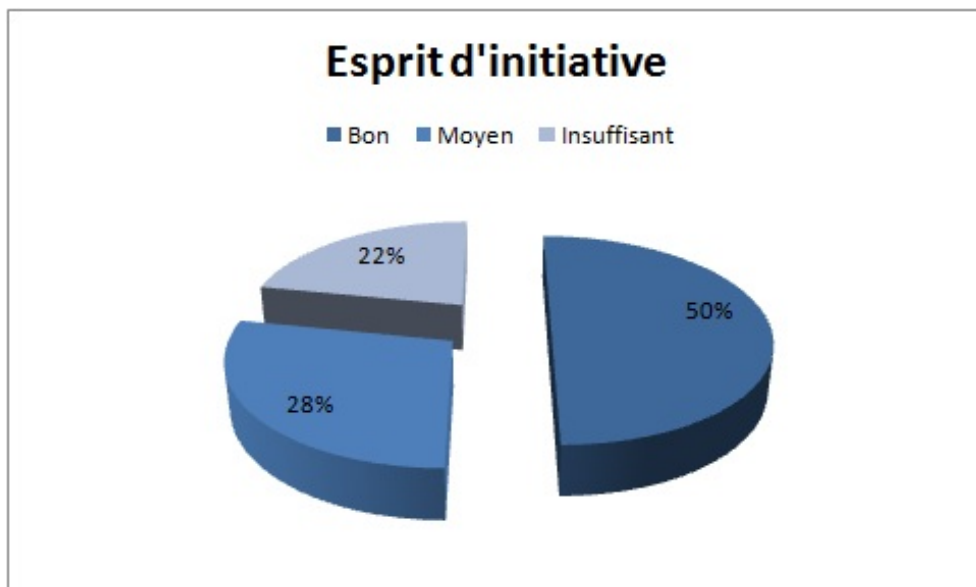


Figure 18. Capacité de l'AMA à l'esprit d'initiative. Source : Auteur, 2024.

11.3 Synthèse de la perception du SMSP par les MS

Les MS peuvent formuler des appréciations spécifiques et constructives pour chaque AMA en utilisant la grille d'évaluation (annexe 7), qui favorise un retour d'information détaillé sur les points forts et les axes d'amélioration. Cette approche structurée contribue à l'amélioration continue du processus SMSP en garantissant une évaluation objective et approfondie.

En ce qui concerne le comportement général, les données relatives au comportement général de l'AMA au sein de l'EA ont montré une performance moyenne remarquable de 81 % pour tous les indicateurs de cette variable, mettant en évidence un niveau de comportement exemplaire de l'AMA. Sur 128 critères évalués pour la CG, 104 ont été considérés comme de qualités classés "Bon" (Tableau 5). Cette remarque souligne que les stagiaires accordent une grande importance à leur présentation, à leur assiduité et à leur tenue vestimentaire au sein de leurs EA respectifs.

Nous avons observé que l'évaluation "insuffisante" se concentre sur le critère de ponctualité et d'assiduité : retards, absences non justifiées, etc. Il convient de noter que l'assiduité reste à désirer même à l'université, où nous constatons généralement un absentéisme manifeste chez les AMA. Même dans leur environnement professionnel, ce comportement est reporté (Figure 19).

Tableau 5. Synthèse d comportement général

	PRE	ASSI	INE	MOT	TOTAL
Bon	29	19	29	27	104
Moyen	1	9	1	3	14
Insuffisant	2	4	2	2	10
TOTAL	32	32	32	32	128

* PRE : Présentation : attitude, langage, tenue

* ASSI : Ponctualité et assiduité : retards, absences non excusées

* INE : Intégration dans une équipe : rapports avec les personnels

* MOT: Motivation : intérêt et enthousiasme pour sa future profession

Source : Djeradi, 2024.

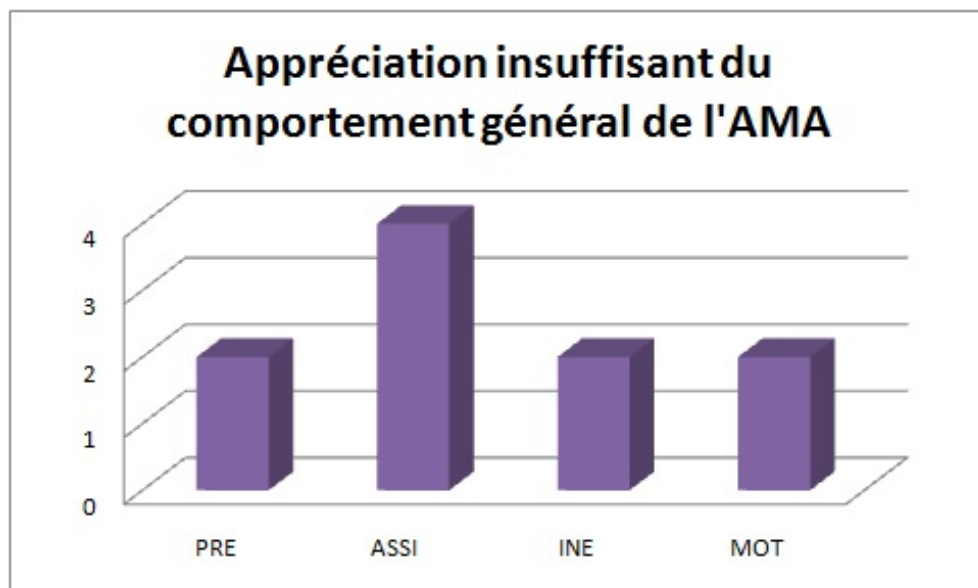


Figure 19. Appréciation insuffisant du comportement général de l'AMA. Source : Auteur, 2024.

Les résultats montrent une valeur moyenne de performance remarquable de 71 % pour l'ensemble des critères de cette variable, indiquant un niveau de compétences assez élevé parmi les AMA (Tableau 6). Nous avons trouvé 273/384 évaluations "bonnes" sur 12 critères de qualités professionnelles (Figure 20). Cette découverte met en évidence non seulement l'importance cruciale que les stagiaires accordent aux compétences professionnelles, mais aussi leur connaissance et leur appropriation des techniques et méthodes de travail congruentes.

Tableau 6. Synthèse des qualités professionnelles

	RTD	MEF	QRRR	SFPT	RRD	AAORT	UMOR	FARC	SULT	UNTIDD	UDE	ESI	Total
Bon	28	24	25	28	28	26	19	24	17	18	20	16	273
Moyen	3	5	3	3	4	5	9	4	10	8	4	9	67
Insuffisant	1	3	4	1	0	1	4	4	5	6	8	7	44
Total	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	384

* AAORT : Autonomie et aptitude à organiser et réaliser un travail

* ESI : Esprit d'initiative

* FARC : Facilité d'apprentissage : rapidité de compréhension

* MEF : Méthode et efficacité

* QRRR : Qualité et *respect des règles de l'art*

* RRD : Rapidité et respect des délais

* RTD : Réalisation d'un travail donné

* SFPT : Soins, finition et propreté du travail

* SULT : S'entretenir et utiliser un langage technique

* UDE : Utilisation des documents de l'EA

* UMOR : Utilisation du matériel et outillage

* UNTIDD : Utilisation de notices techniques et l'interprétation des documents à disposition

Source : Djeradi, 2024.

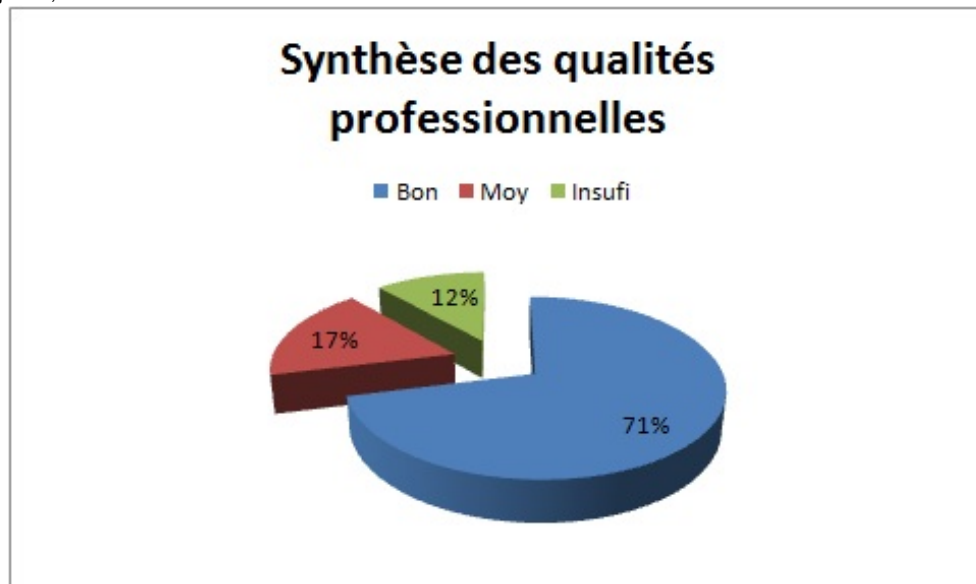


Figure 20. Qualités professionnelles des AMA. Source : Auteur, 2024.

Nous avons remarqué que l'appréciation "insuffisant" est focalisée sur les critères suivants (Figure 21). :

- S'entretenir et utiliser un langage technique ;
- Utilisation de notices techniques et l'interprétation des documents à disposition ;

- Utilisation des documents de l'EA ;
- Esprit d'initiative.



Figure 21. Appréciation insuffisante de la qualité professionnelle de l'AMA. Source : Auteur, 2024.

Chapitre XII. Perceptions du SMSP par les AMA

Les AMA sont les stagiaires qui ont besoin d'une expérience pratique pour leur formation. Notre objectif est de demander leurs opinions afin d'évaluer leur niveau de satisfaction à l'égard d'une série de critères préétablis. L'objectif de cette stratégie est d'obtenir :

- des commentaires sur leurs expériences de stage dans diverses institutions partenaires ;
- une évaluation approfondie est d'améliorer notre compréhension des problèmes liés aux stages (SMSP).

12.1. Identification des répondants (AMA) :

Cette enquête représente une étude complète auprès des AMA de la promotion Master 2 architecture, composée de 32 répondants. Le questionnaire a été diffusé via le formulaire de la plateforme Google. Il nous a permis de recueillir une variété de données, en particulier en ce qui concerne la répartition par sexe, où 28,9 % des répondants sont de sexe masculin et 71,90 % de sexe féminin. Ces données montrent que la majorité des AMA inscrits dans cette spécialité sont de genre féminin.

12.2. Évaluations des perceptions des AMA du SMSP

Afin d'approfondir notre compréhension des perceptions des répondants, nous avons élaboré une grille d'items détaillée, axée sur les attitudes individuelles de chaque stagiaire et leurs opinions (approche axiologique). En effet sur 33 questions posées 15 sont de type axiologique (45 % ; Q19 à Q33). Cette grille a été conçue avec soin pour capturer la diversité des opinions et des expériences, en offrant aux participants l'opportunité d'exprimer pleinement leurs points de vue sur leur vécu en tant que stagiaires.

12.2.1. Items d'ordre général

12.2.1.1. AMA et le stage

La majorité des répondants ont déjà effectué un stage avant le SMSP (Tableau 07).

Tableau 7. Est-ce que vous avez fait un stage auparavant ?

Item	Contenus	Oui		Non	
		V.Ab	V. Re %	V.Ab	V. Re %
Q4	Est-ce que vous avez fait un stage auparavant ?	20	62,50	12	37,50

* V. Ab : Valeur absolue

* V. Re : Valeur relative

Source : Djeradi, 2024.

12.2.1.2. La relation du stage avec le métier d'architecte?

La majorité des répondants ont fait des stages qui ont une relation et un lien avec le métier de l'architecte (83,30%). Seuls 16,7 % des répondants ont effectué des stages qui n'ont pas de lien avec le métier d'architecte (Tableau 8).

Tableau 8. La relation du stage avec la profession

Item	Contenus	Oui		Non	
		V.Ab	V. Re %	V.Ab	V. Re %
Q5	Si oui, avait-il un lien avec le métier d'architecte?	27	83,30	05	16,70

Source : Djeradi, 2024.

12.2.1.3. Relation SMSP avec les enseignements théoriques

Sur 32 répondants, 90,6 % ont confirmé que le SMSP avait des liens avec les enseignements théoriques donnés au DAUM. 9,40 des répondants ont jugé que le SMSP n'avait aucun lien avec les enseignements au DAUM (Tableau 9).

Tableau 9. Relation SMSP avec les enseignements

Item	Contenus	Oui		Non	
		V.Ab	V. Re %	V.Ab	V. Re %
Q6	SMSP avait t-il un lien avec vos enseignements?	29	90,60	03	09,40

Source : Djeradi, 2024.

12.2.1.4. La perception de la période du SMSP

Selon l'enquête, 47 % des répondants ont exprimé leur accord sur la pertinence de la période de stage du DAUM, soulignant qu'elle est avantageuse en raison des vacances d'hiver. La perception est que cette synchronisation donne aux stagiaires la possibilité de se concentrer pleinement sur leurs missions sans les distractions habituelles associées à l'université. Cependant, un pourcentage plus important, 53 % des répondants, a exprimé des réserves quant à l'adéquation de la période SMSP pour mener à bien un stage professionnel (Tableau 10). Il est possible que cette opinion soulève des inquiétudes quant à l'importance du calendrier établi pour ce type de stage, suggérant une nécessité de revoir les calendriers afin de mieux répondre aux besoins des stagiaires et des établissements d'accueil. Cette divergence d'opinions souligne l'importance d'une planification minutieuse et d'une communication transparente entre les parties prenantes pour garantir une expérience SMSP optimale.

Tableau 10. Période du stage

Item	Contenus	Oui		Non	
		V.Ab	V. Re %	V.Ab	V. Re %
Q7	La période du stage, arrêtée par le DAUM, vous a t elle convenu?	15	46,90	17	53,10

Source : Djeradi, 2024.

12.2.1.5. La perception de la durée du SMSP

La question soulevée vise à déterminer si la durée de 15 jours indiquée dans le canevas SMSP est suffisante. Les résultats montrent que la majorité (70 % des répondants) est préoccupée par la brièveté de cette période (Tableau 11). Cette réaction met en évidence le sentiment largement répandu selon lequel une durée plus longue serait nécessaire pour permettre une immersion complète dans le milieu professionnel et une assimilation approfondie des apprentissages.

Tableau 11. Durée du stage

Item	Contenus	Oui		Non	
		V.Ab	V. Re %	V.Ab	V. Re %
Q8	La durée du stage 15 jours était-elle suffisante?	09	29,60	23	70,40

Source : Djeradi, 2024.

12.2.1.6. Argumentaire de Q8

Les arguments présentés par les AMA, concernant la durée insuffisante du stage sont motivés par (Figure 22) :

- Volume de connaissance et de compétences important ;
- La nature du métier d'architecte qui est complexe et multi ramifications ;

- Corrélation entre la pratique et la théorie du métier d'architecte

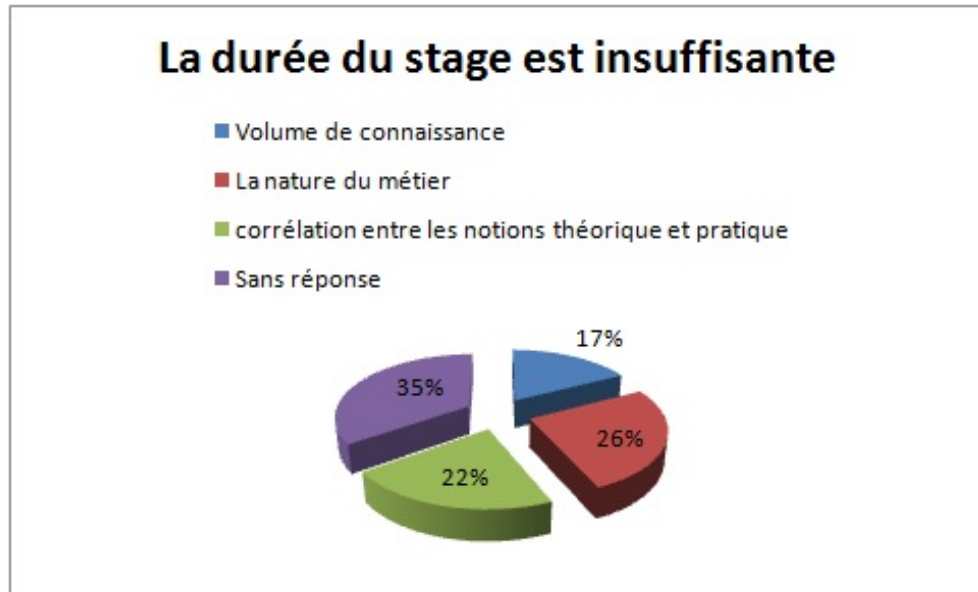


Figure 22. Les causes de la perception insuffisante de la durée du stage. Source : Auteur, 2024

12.2.1.7. Objectifs attendus du SMSP

L'item Q10 vise à collecter les attentes des participants concernant les objectifs SMSP. Les résultats soulignent la diversité des attentes des répondants. La plupart des participants, soit 47%, ont exprimé leur souhait de profiter de ce stage pour commencer à travailler en tant qu'architecte. 19 % des personnes interrogées considèrent le SMSP comme une opportunité de mettre en pratique les connaissances théoriques qu'elles ont acquises lors de leur formation. 13 % estiment que l'objectif principal de ce stage est de gagner une expérience professionnelle utile. 12 % des participants mettent en avant l'importance d'acquérir des compétences spécifiques liées au métier d'architecte, alors que 9 % considèrent le SMSP comme une opportunité d'apprentissage des logiciels spécialisés utilisés dans le domaine de l'architecture. Ces résultats montrent que les AMA espèrent atteindre une variété d'objectifs à travers cette expérience professionnelle (Figure 23).

12.2.1.8. L'atteinte des objectifs

L'item en question reflète la perception des AMA quant aux objectifs attendus et à leur réalisation pendant le SMSP. Les résultats révèlent une majorité écrasante de 70 % des participants qui estiment que les objectifs prévus ont été effectivement atteints au cours du SMSP. Ces répondants considèrent donc que cette période de stage a été bénéfique pour leur développement professionnel et leur acquisition de compétences. Cependant, une minorité de 30 % expriment une opinion différente, affirmant que les objectifs attendus n'ont pas été pleinement atteints au cours du SMSP (Tableau 12). Ces répondants soulignent probablement des lacunes ou des

défis rencontrés dans le processus de réalisation des objectifs fixés, mettant en lumière des domaines où des améliorations pourraient être apportées pour optimiser l'efficacité et la pertinence du stage. Cette diversité de perspectives souligne l'importance d'une évaluation continue et d'un dialogue ouvert entre les parties prenantes du SMSP.

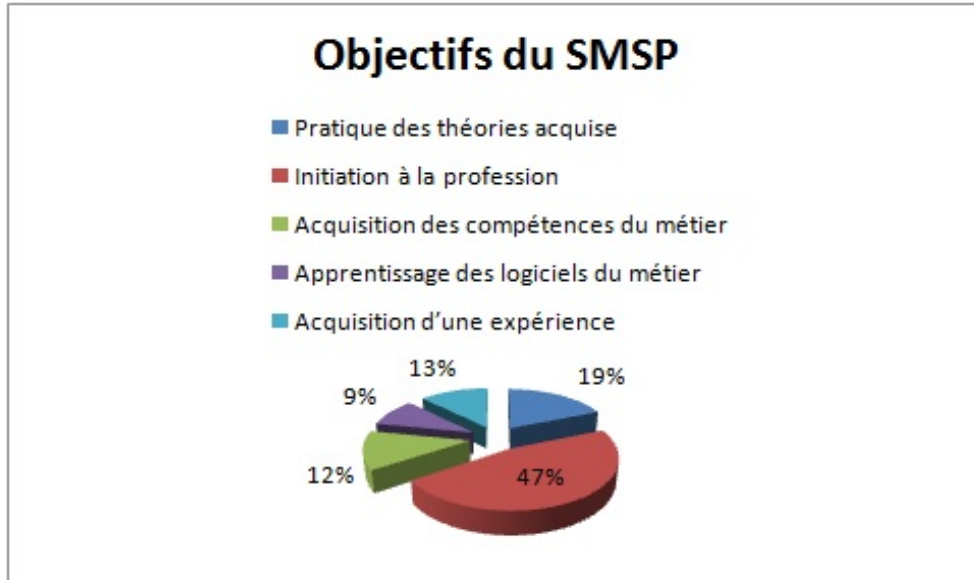


Figure 23. Objectifs du SMSP. Source : Auteur, 2024

Tableau 12. Les objectifs du SMSP

Item	Contenus	Oui		Non	
		V.Ab	V. Re %	V.Ab	V. Re %
Q11	Est-ce que les objectifs ont été atteints?	23	70,40	09	29,60

Source : Djeradi, 2024.

12.2.1.9. Le suivi du SMSP par ER

Cet item (Q12) examine comment les répondants perçoivent le suivi de l'ER référent désigné par le DAUM. Les résultats montrent que les AMA sont différents sur la qualité du suivi qu'ils ont reçu pendant leur stage. En effet, 47% des participants considèrent qu'ER les a suivis de manière satisfaisante. Néanmoins, la plupart des participants, qui représentent 57 %, ont une opinion opposée, considérant qu'ils n'ont pas reçu le soutien attendu de leur enseignant référent. Cette perception peut montrer un écart entre les attentes des stagiaires et la réalité de la qualité du suivi, mettant en évidence des domaines où des améliorations pourraient être apportées pour renforcer l'encadrement et le soutien offerts aux stagiaires pendant leur période de stage. L'importance pour les établissements d'accueil et les responsables du programme de stage de garantir que le suivi des stagiaires par les enseignants référents soit efficace et adapté aux besoins individuels des stagiaires est mis en évidence par cette différence (Tableau 13).

Tableau 13. Suivi du SMSP

Item	Contenus	Oui		Non	
		V.Ab	V. Re %	V.Ab	V. Re %
Q12	Est ce que vous étiez suivis par votre enseignant référent (Responsable des stages au niveau du DAUM)?	15	46,9	17	53,10

Source : Djeradi, 2024.

12.2.1.10. La méthode du suivi du stage par ER

L'item Q13 souligne la méthode du suivi des SMSP par l'enseignant référent. 71% des répondants assurent que c'est à travers les rapports journaliers que le suivi est assuré, le reste n'a pas fourni de réponse (29%) (Figure 24).

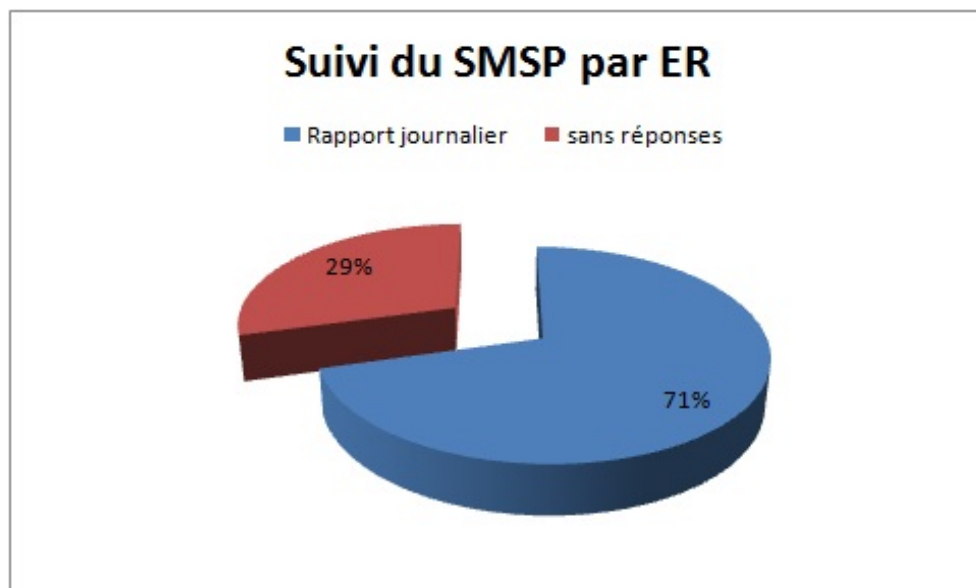


Figure 24. Le suivi du SMSP par ER. Source : Auteur, 2024.

12.2.1.11. Types d'établissement d'accueil du SMSP

Pour le SMSP, la moitié des AMA ont effectué leur stage dans des agences d'architecture (53%). 32 % ont effectué leur stage dans des chantiers et autres établissements liés au métier de l'architecte. 6% se sont dirigés vers les services déconcentrés de l'État et 9% dans des établissements d'aménagement et d'urbanisme (Figure 25).

12.2.1.12. Motivation du choix de types d'établissement

Cet item a pour objet de connaître si l'AMA a choisi volontairement son établissement d'accueil ou il lui a été imposé. 72 % des répondants ont choisi leur EA. 28 % ils leurs étés imposés (Figure 26).

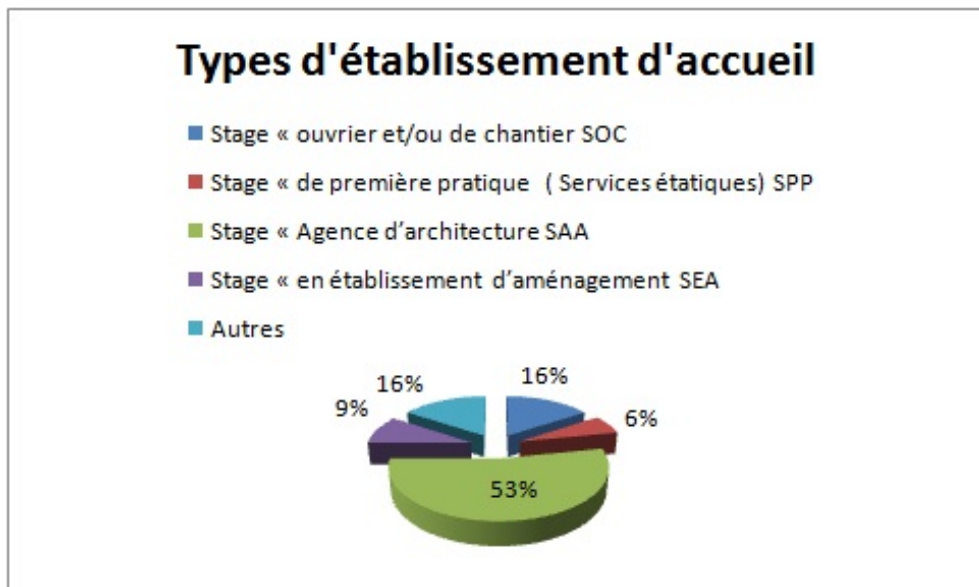


Figure 25. Types d'établissement d'accueil du SMSP. Source : Auteur, 2024.

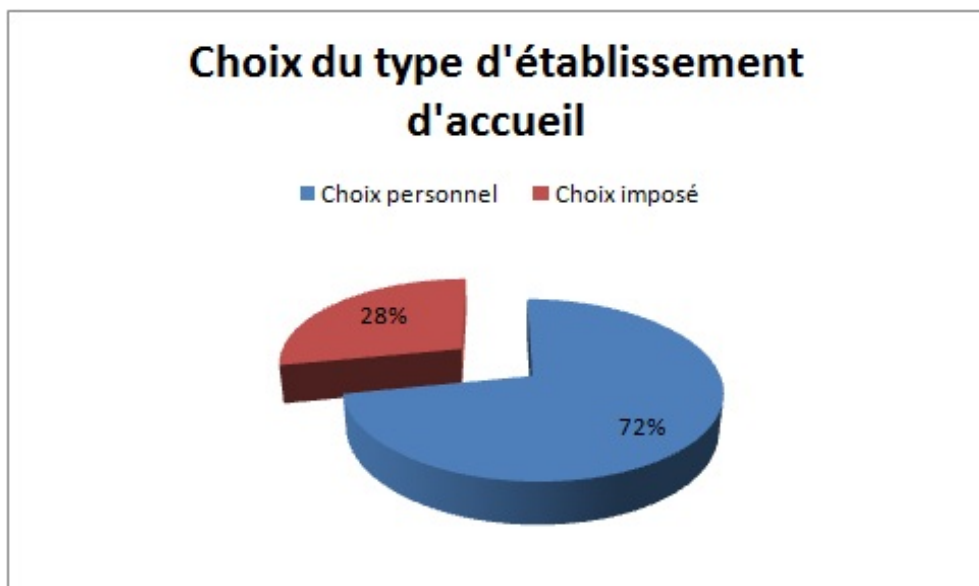


Figure 26. Choix du type d'établissement d'accueil. Source : Auteur, 2024

12.2.1.13. Identification du choix imposé du type EA

Sur les 28 % des répondants dont le choix leurs étés imposés, (45%) dont leur choix a été imposé par les parents. (33%) dicté par les encadrants. (11%) proposé par le DAUM et (11%) suggéré par ER (Figure 27).

12.2.1.14. Profil du MS

Les maîtres de stage sont en majorité des architectes agrès par l'ordre des architectes. 13 % d'entre eux sont des ingénieurs en génie civil et 6 % sont des entrepreneurs (Figure 28).

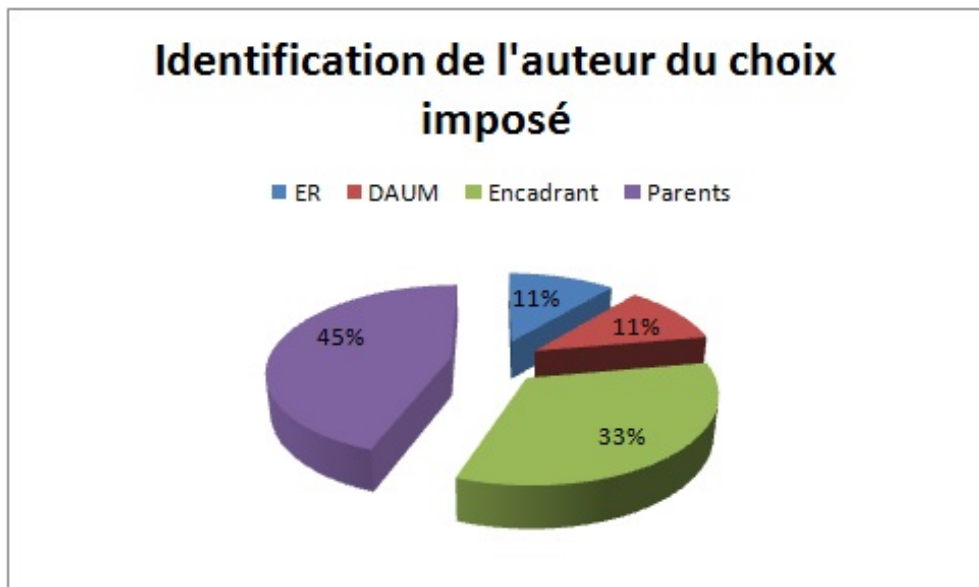


Figure 27. Identification de l'auteur du choix d'EA. Source : Auteur, 2024.

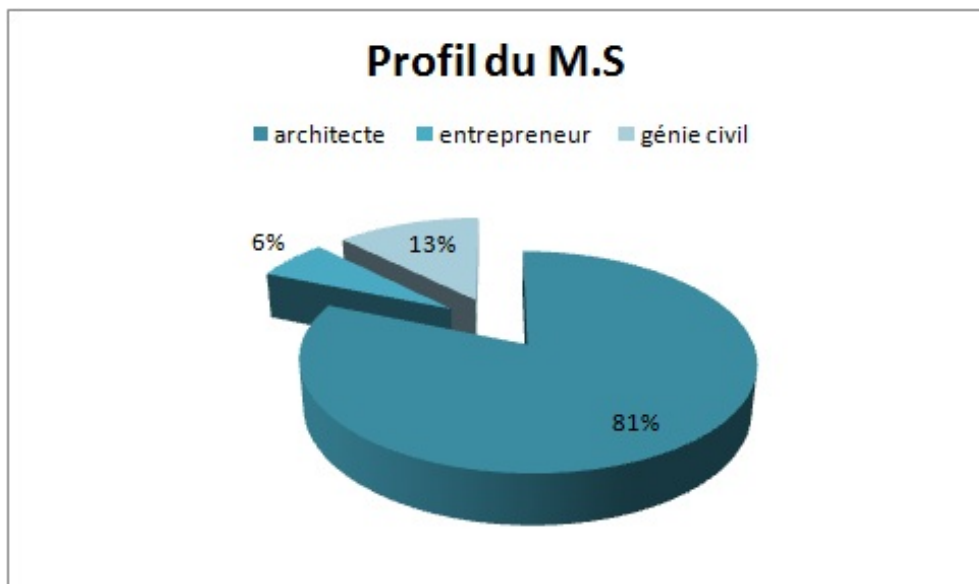


Figure 28. Profil du MS. Source : Auteur, 2024.

12.2.1.15. Les tâches accomplies pendant SMSP

Pendant le SMSP, 35 % des tâches accordées aux AMA sont des visites et suivi des travaux de chantier, ce qui constitue des opportunités très porteuses dans la formation des compétences des AMA. 25 % des tâches exécutées par les AMA sont des conceptions de maisons individuelles. 22% des tâches sont et la finalisation des permis de construire pour maisons individuelles. L'élaboration des cahiers des charges et la vérification des attachements contradictoires sont 9% des tâches accomplies (Figure 29).

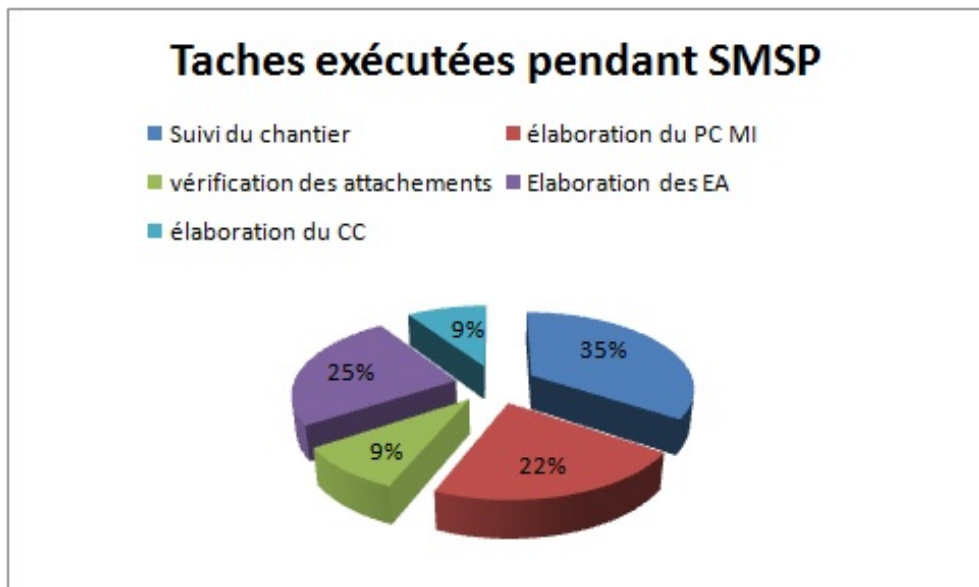


Figure 29. Les tâches exécutées durant SMSP. Source : Auteur, 2024.

12.2.2. Items d'ordre axiologique

Dans cette section, on trouve des items relatifs à des avis, opinion. Ils sont au nombre de (15) (Q19-Q33), soit 46% des items

12.2.2.1. Opinions sur la situation du lieu du SMSP

Lorsqu'on parle de la situation du lieu du SMSP, il s'agit de la situation topologique, son accessibilité par le transport en commun et son environnement immédiat. (41%) des répondants pensent que la situation est très satisfaisante. (37%) jugent que la situation de l'EA est non satisfaisante. (22%) estiment que la situation est satisfaisante (Figure 30).

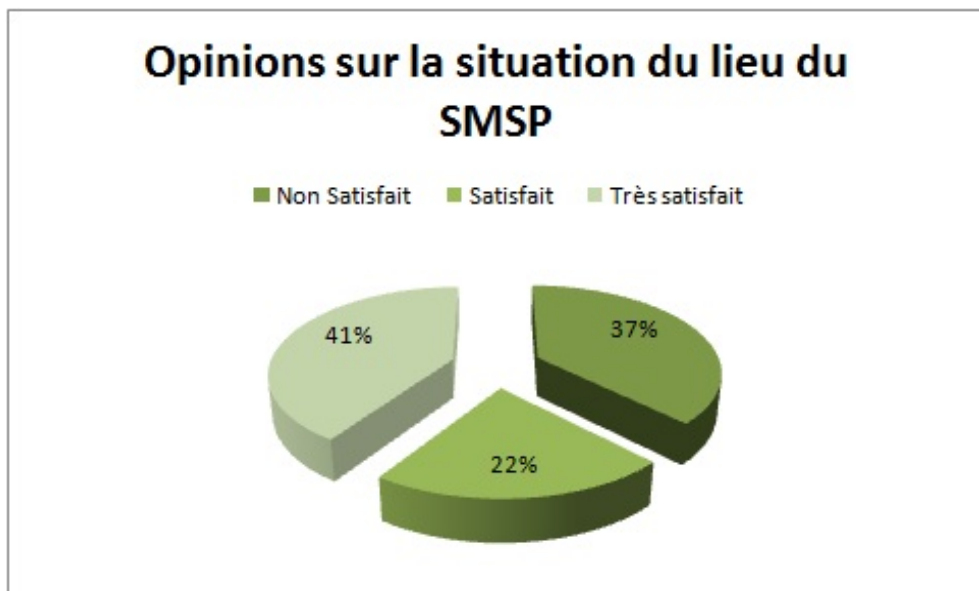


Figure 30. Avis sur la situation du lieu du SMSP. Source : Auteur, 2024.

12.2.2.2. Opinion sur l'ambiance du travail

L'ambiance du travail signifie les rapports humains entre les membres de l'équipe exerçant au sein de l'EA. Leur comportement et leur disponibilité d'entre

aide. (75 %) des répondants pensent que l'ambiance du travail au sein des EA est très satisfaisante. (22 %) jugent que l'ambiance est satisfaisante et seulement (3%) leurs opinion vis avis de l'ambiance du travail est non satisfaisante (Figure 31).

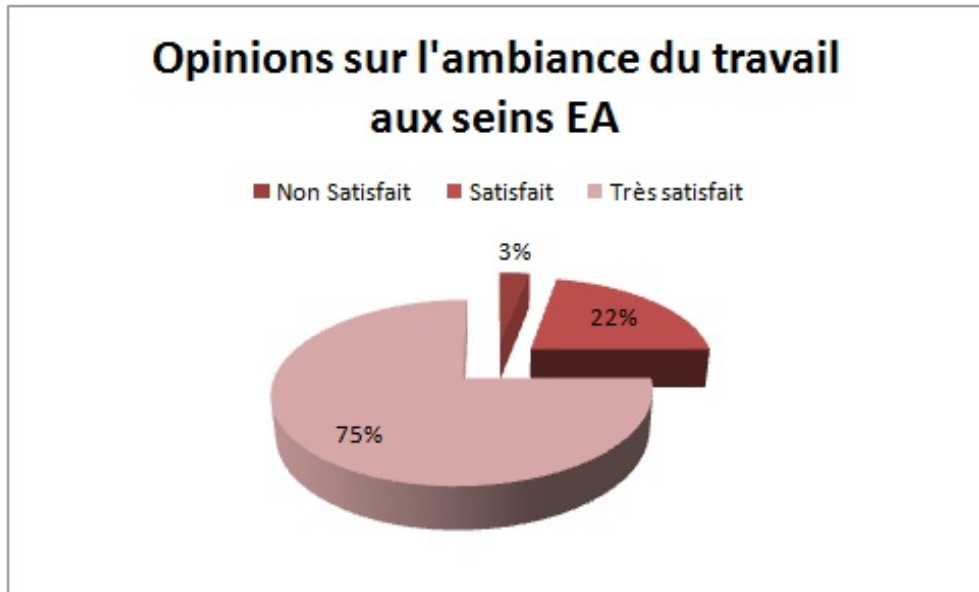


Figure 31. Avis sur l'ambiance du travail au sein de l'EA. Source : Auteur, 2024.

12.2.2.3. Opinion sur le rythme du travail

Par le rythme du travail, nous désignons la cadence et la charge du travail accordé aux AMA. (53 %) des répondants pensent que le rythme du travail est très accéléré. (41%) sont très satisfaits du rythme du travail. Ce rythme est très équilibré entre le temps du travail et celui du repli et de pause. (6%) leurs opinion vis avis du rythme du travail est satisfaisant (Figure 32).

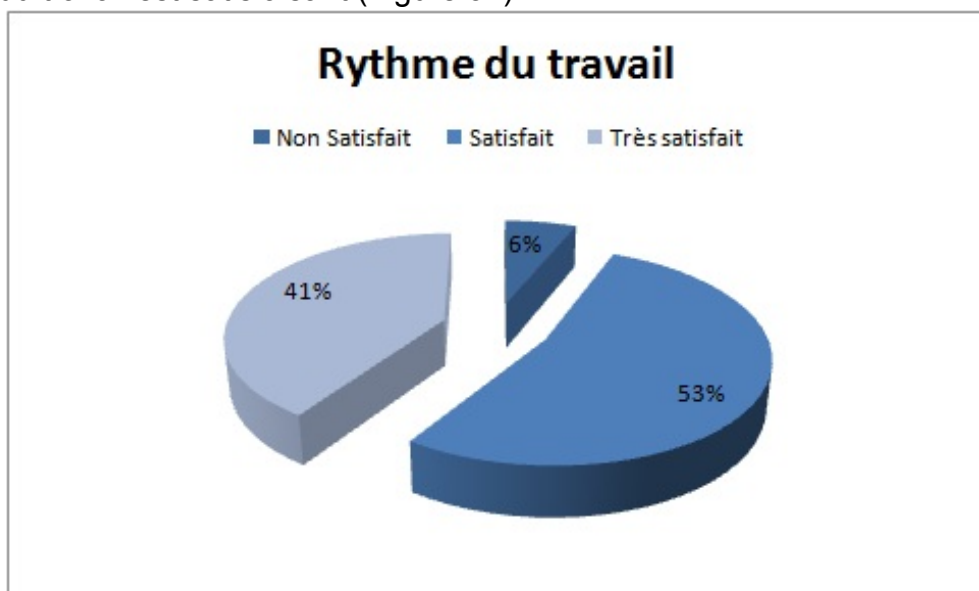


Figure 32. Avis sur le rythme du travail. Source : Auteur, 2024.

12.2.2.4. Opinions sur l'encadrement par EA

Dans cet item, nous essayons d'apprécier la qualité de l'encadrement des AMA par EA. Nous désignons l'encadrement le suivi des tâches qui ont été confiées aux AMA ainsi que la manière d'exécution de ces tâches (en autonomie ou avec assistance). (59%) des répondants ne sont pas satisfaits de l'encadrement. (38%) sont satisfaits et seulement (3%) sont très satisfaits (Figure 33).

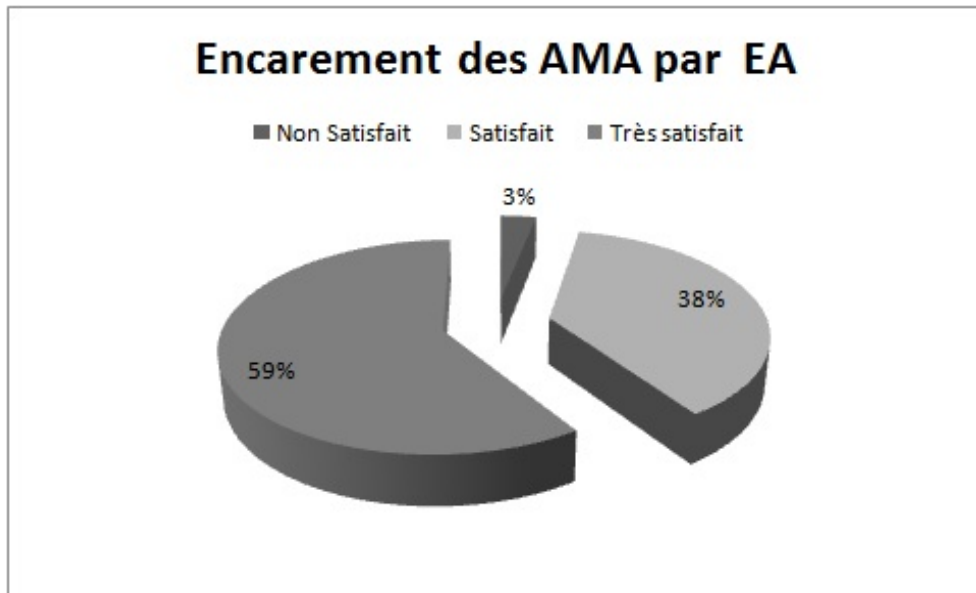


Figure 33. Avis sur l'encadrement par EA. Source : Auteur, 2024.

12.2.2.5. Opinions sur les tâches effectuées

L'item "tâches effectuées" a pour propos d'évaluer la qualité des tâches effectuées par l'AMA et est ce qu'elles répondent aux désires et aspirations et objectifs même du SMSP. (53%) des AMA sont satisfaits et ils ont apprécié les tâches qui leurs étaient confiées. (44%) sont très satisfaits et seulement (3%) n'ont pas ressenti les tâches qui leurs étaient confiées pendant le SMSP (Figure 34).

12.2.2.6. Opinion sur le lien entre l'enseignement de et le SMSP

Le lien entre les enseignements théoriques et pratiques assurés par DAUM et le tâches effectuées par AMA au sein de l'EA est très significatif. Cet item permet d'évaluer la compatibilité de l'enseignement académique avec le métier de l'architecte. La majorité des AMA (66%) jugent que le lien entre le monde académique et professionnel est très insuffisant. Par contre (28%) estiment que les acquis théorique et les compétences reçus pendant le SMSP sont très liés. (6%) pensent que le lien entre les enseignements académiques et les acquis professionnels est satisfaisant (Figure 35).

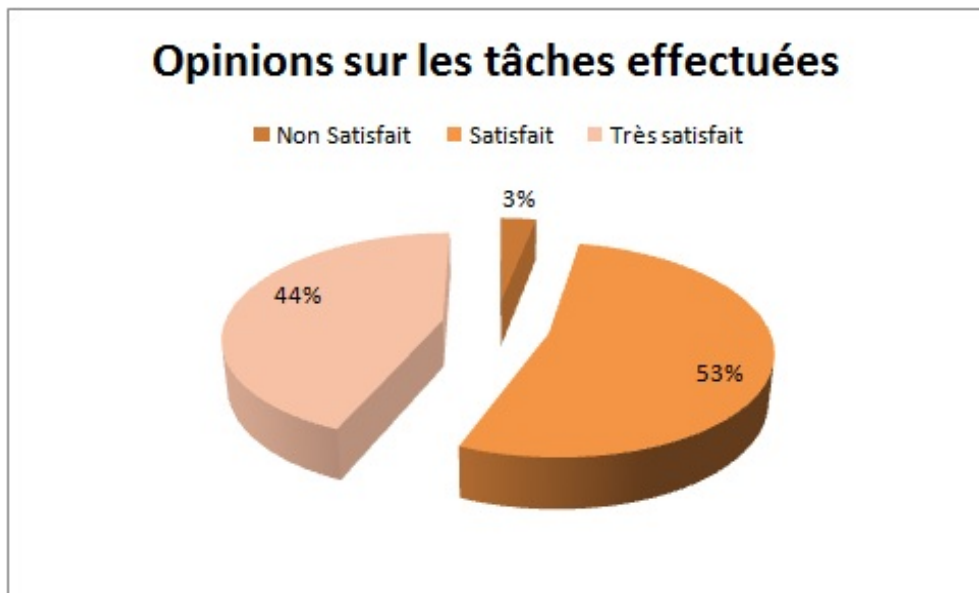


Figure 34. Avis sur les tâches effectuées. Source : Auteur, 2024.

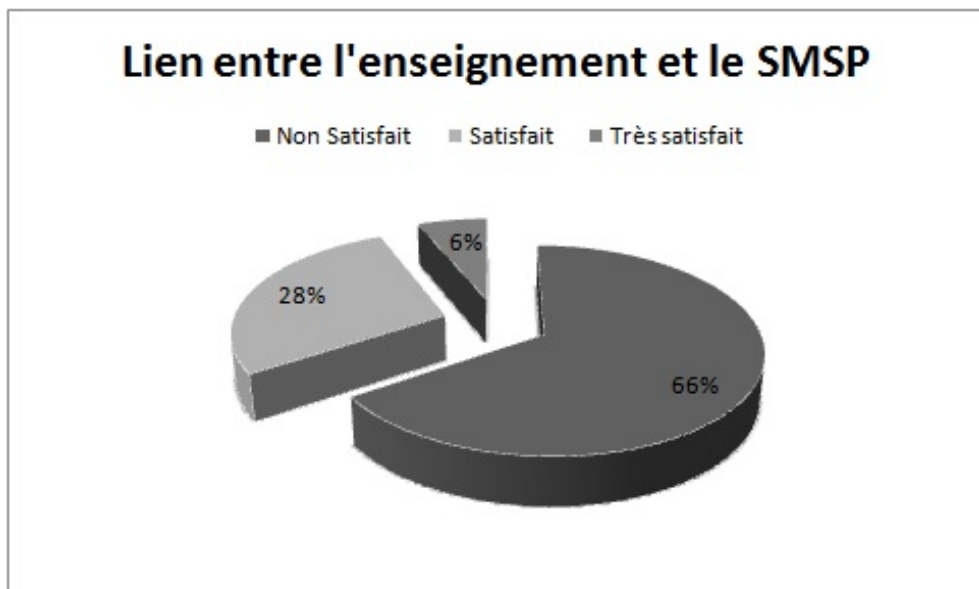


Figure 35. Avis sur le lien entre l'enseignement théorique et le SMSP. Source : Auteur, 2024.

12.2.2.7. Opinions sur le suivi du SMSP par ER

Le propos de cet item est de savoir si l'enseignant référent¹ a assuré un suivi régulier et permanent des AMA pendant le SMSP. (44%) des AMA sont très satisfaits du suivi d'ER. (40%) déclarent le manque du suivi de l'ER. (16%) sont satisfaits du suivi (Figure 36).

12.2.2.8. Opinions sur le suivi du SMSP par MS

(50%) des AMA sont très satisfaits du suivi par MS. (31%) déclarent le manque du suivi de la part du MS pendant l'exécution des tâches qui leur étaient confiées. (19%) sont satisfaits du suivi par MS (Figure 37).

¹ Enseignant du DAUM, chargé de la matière SMSP

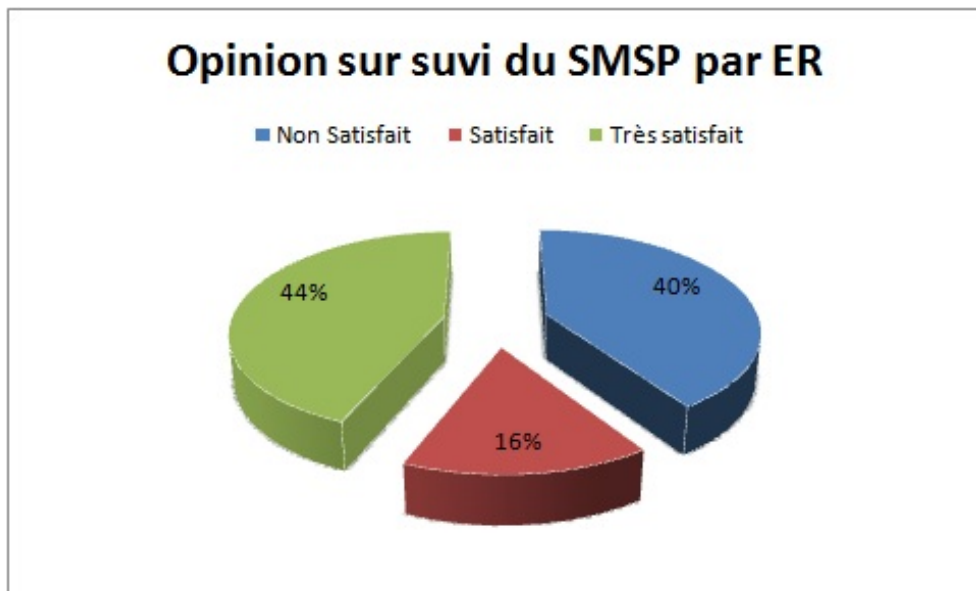


Figure 36. Avis sur le suivi du SMSP par ER. Source : Auteur, 2024.

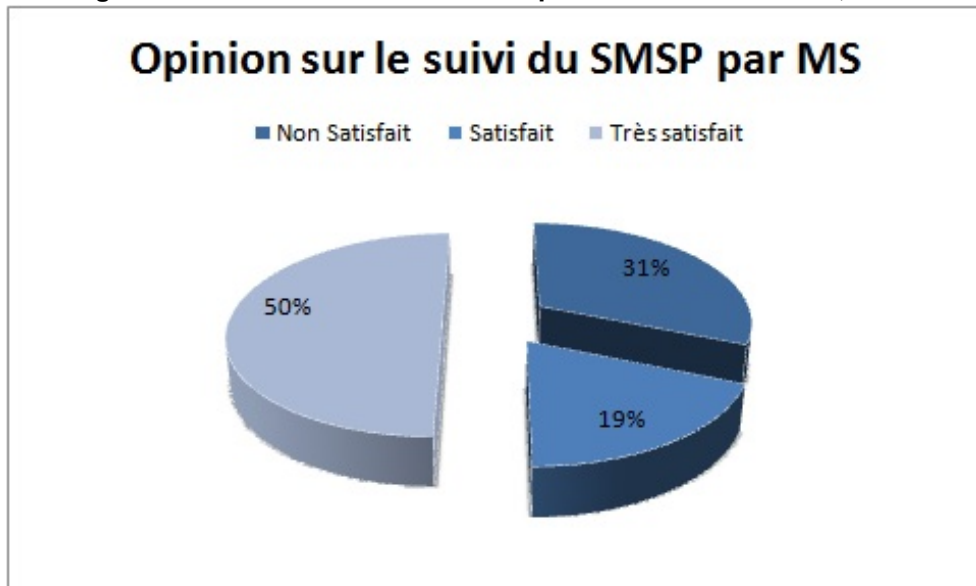


Figure 37. Avis sur le suivi du SMSP par MS. Source : Auteur, 2024.

12.2.2.9. Opinions sur l'apprentissage du métier d'architecte

La moitié des répondants (50) ont jugé que durant le SMSP, ils ont appris les notions fondamentales du métier d'architecte. (44%) des AMA sont satisfaits de l'apprentissage du métier d'architecte durant le SMSP. (6%) des répondants, par contre sont non satisfaits (Figure 38).

12.2.2.10. Opinions sur l'intégration dans le processus de conception

Le propos de cet item est d'évaluer si durant le SMSP, l'AMA a été intégrer d'une façon perspicace dans le processus de conception architecturale ou juste un exécutant des tâches secondaires. (69%) des répondants sont satisfaits de leur intégration dans le processus de conception au sein de l'EA. (25%) sont satisfaits et (6%) d'entre eux sont non satisfaits (Figure 39).

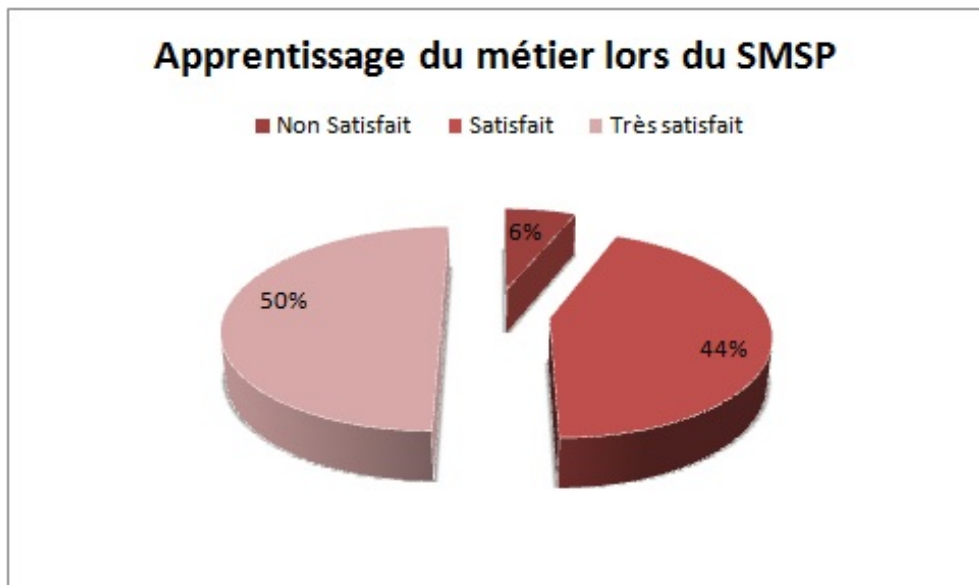


Figure 38. Apprentissage du métier lors du SMSP. Source : Auteur, 2024.

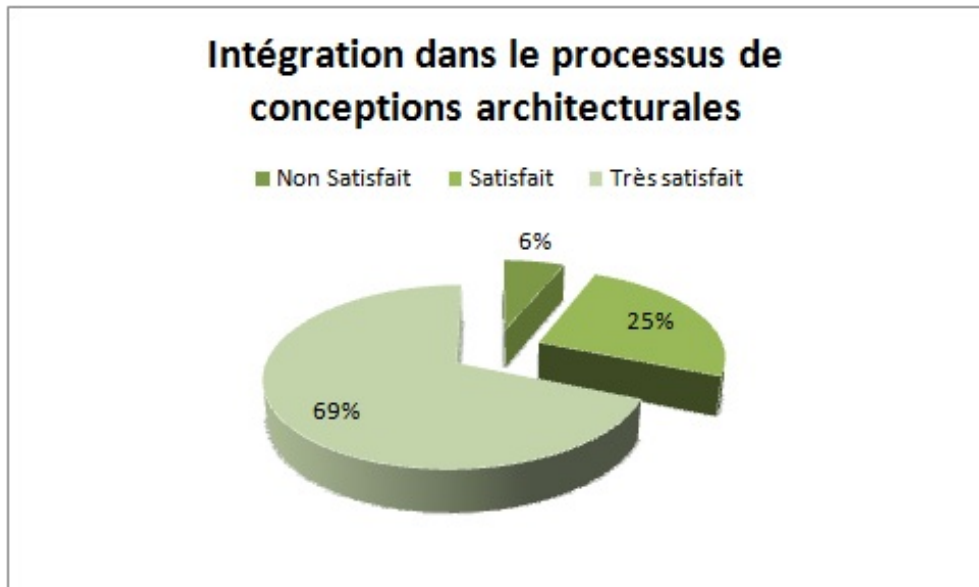


Figure 39. Intégration dans le processus de conception. Source : Auteur, 2024.

12.2.2.11. Opinions sur l'apport de création du réseau professionnel

Il s'agit de demander l'avis des AMA sur l'apport du SMSP pour la création du réseau professionnel. La majorité des répondants sont très satisfaits (75%). (19%) d'entre eux sont satisfaits et seulement (6%) pensent que durant le SMSP ils n'ont pas développé leur réseau professionnel (Figure 40).

12.2.2.12. Opinions sur la découverte de nouveaux outils de conceptions

Sur 32 répondants, (78%) ont confirmé qu'ils sont très satisfaits de la découverte de nouveaux outils de conceptions architecturales, lors du SMSP. (16%) sont très satisfaits et seulement (6%) estiment que le SMSP n'a rien apporter de nouveau en ce qui concerne la découverte de nouveaux outils de conceptions architecturales au sein de l'EA (Figure 41).

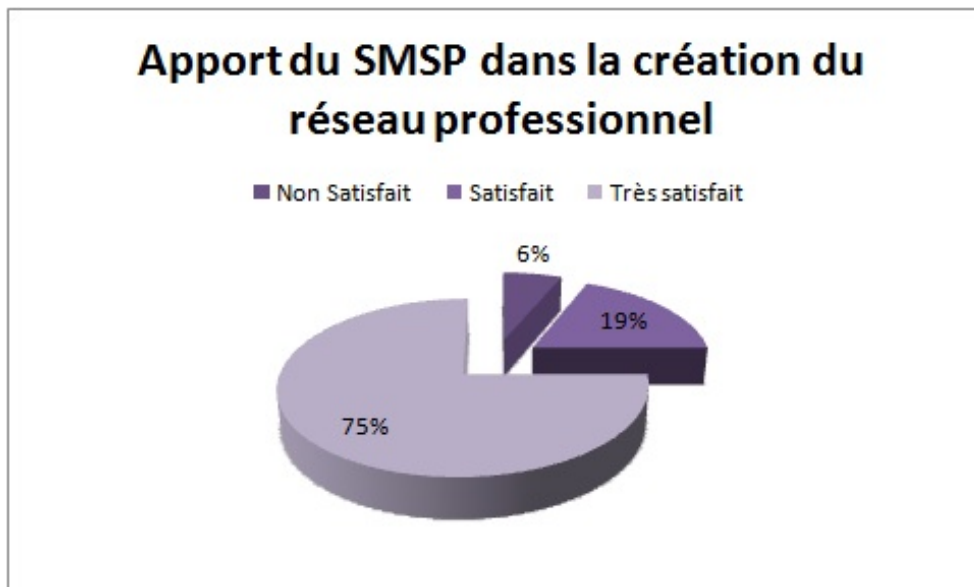


Figure 40. L'apport du SMSP dans la création du réseau professionnel. Source : Auteur, 2024.

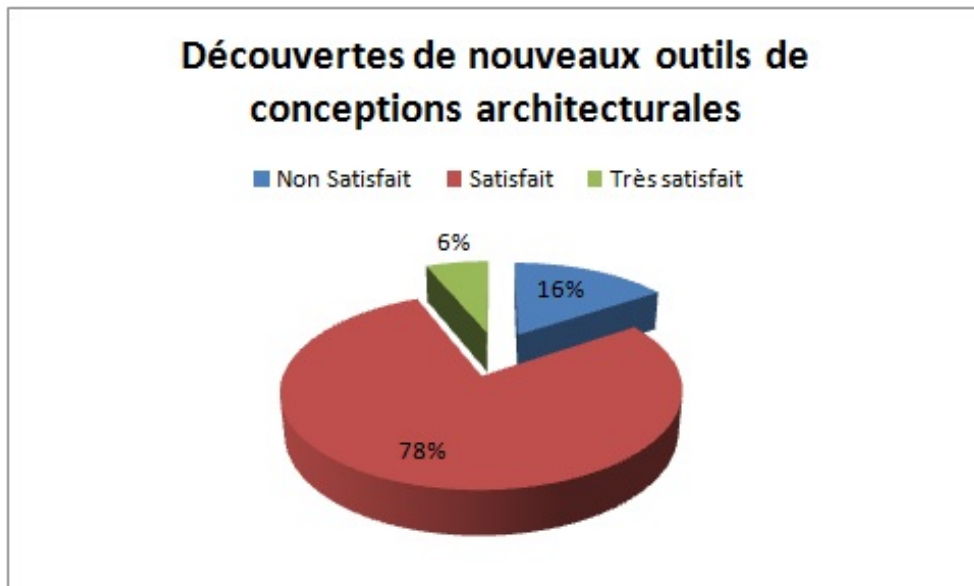


Figure 41. L'apport du SMSP sur la découverte de nouveaux outils de conceptions. Source : Auteur, 2024.

12.2.2.13. Opinions sur la relation avec les clients

Item (Q31) évalue les aptitudes de communication de l'AMA et ses capacités à tisser des relations professionnelles avec les clients. (69%) des répondants sont très satisfaits et de ce fait ils ont développé des relations avec des clients lors du SMSP. (25%), estiment être satisfaits et (6%) sont non satisfaits (Figure 42).

12.2.2.14. Opinions l'apport du SMSP sur les questions juridico-économiques

L'item (Q32) cherche à connaître ce que le SMSP a apporté à l'AMA en ce qui concerne les aspects juridico-économiques liés au métier de l'architecte. (50%) des répondants se disent non satisfaits de l'apport du SMSP, concernant les questions juridiques et économiques. (28%) des enquêtés sont très satisfaits et (22%) sont satisfaits (Figure 43).

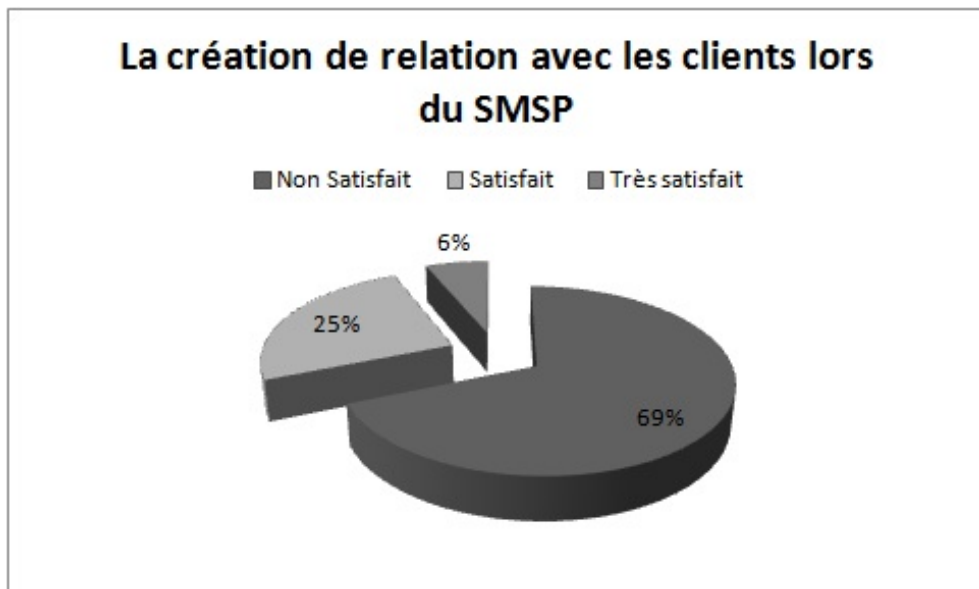


Figure 42. L'apport du SMSP sur la relation avec les clients. Source : Auteur, 2024.

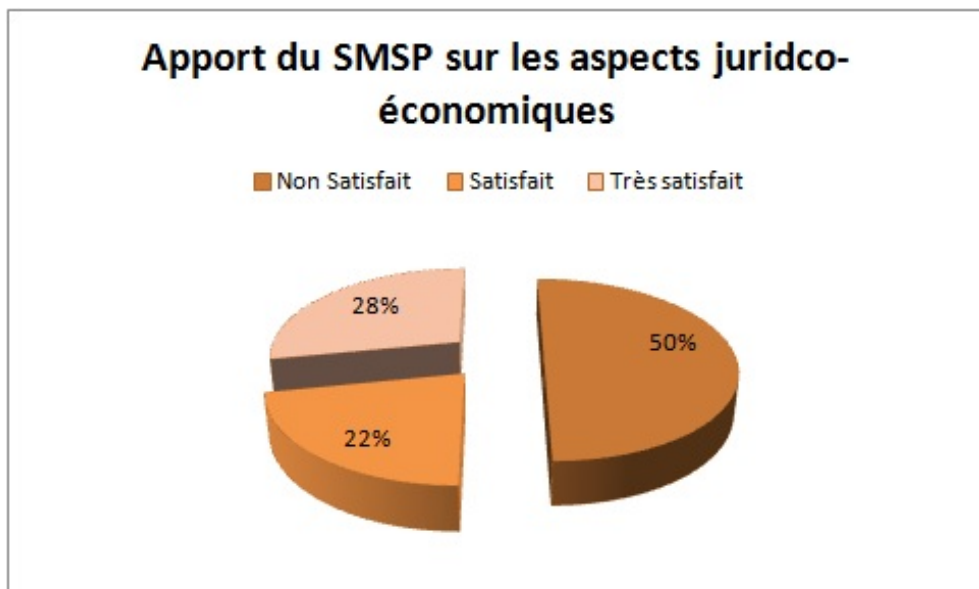


Figure 43. L'apport du SMSP sur la connaissance des questions juridico-économiques. Source : Auteur, 2024.

12.2.2.15. Opinions l'apport du SMSP sur la direction du chantier

Dans l'item (Q33), nous cherchons l'apport du SMSP concernant les questions liées à la conduite du chantier. (72%) des répondants estiment être très de l'apport du SMSP dans la conduite du chantier. (22%) des enquêtés sont satisfaits et seulement (6%) sont non satisfaits (Figure 44).

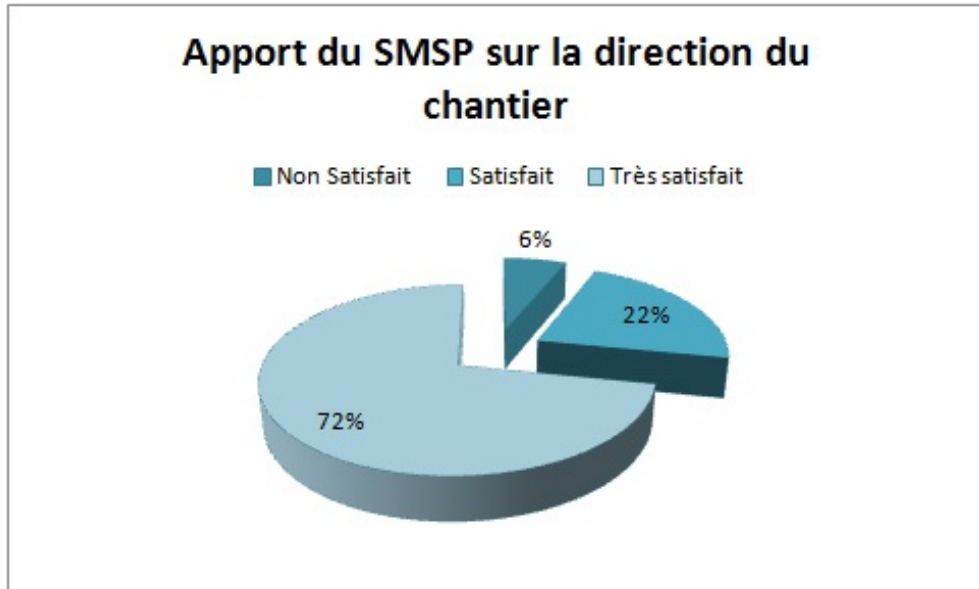


Figure 44. L'apport du SMSP sur la direction du chantier. Source : Auteur, 2024.

12.3 Synthèse de la perception du SMSP par les AMA

L'utilisation du questionnaire pour mesurer l'appréciation du SMSP par les AMA (annexe 8) permet de formuler des appréciations spécifiques et constructives. Les données d'items fermés d'appréciation du SMSP par les AMA révèlent une performance moyenne de 62 % pour l'ensemble des indicateurs (Tableau 14).

Tableau 14. Synthèse des questions fermées de l'appréciation d'AMA

	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q11	Q12	Total
Oui	20	27	29	15	9	23	15	138
Non	12	5	3	17	23	9	17	86
Total	32	32	32	32	32	32	32	224

Source : Djeradi, 2024.

Quant au Q12, il relève le suivi du SMSP par l'enseignant référent. Nous déduisons qu'il faut revoir la période et la durée du stage ainsi que les modalités pratiques et effaces du suivi du SMSP par ER (Figure 45). Nous remarquons dans la figure 45 que les Q7 Q8 et Q12 le non est majoritaire. Les deux premiers items sont relatifs à la période et la durée du stage,

Quant aux items axiologiques, ils ont donné un aperçu sur l'appréciation du SMSP par les AMA. D'une manière générale, l'appréciation du SMSP de la part des AMA est très positive, entre satisfait est très satisfait 68% (Tableau 15).

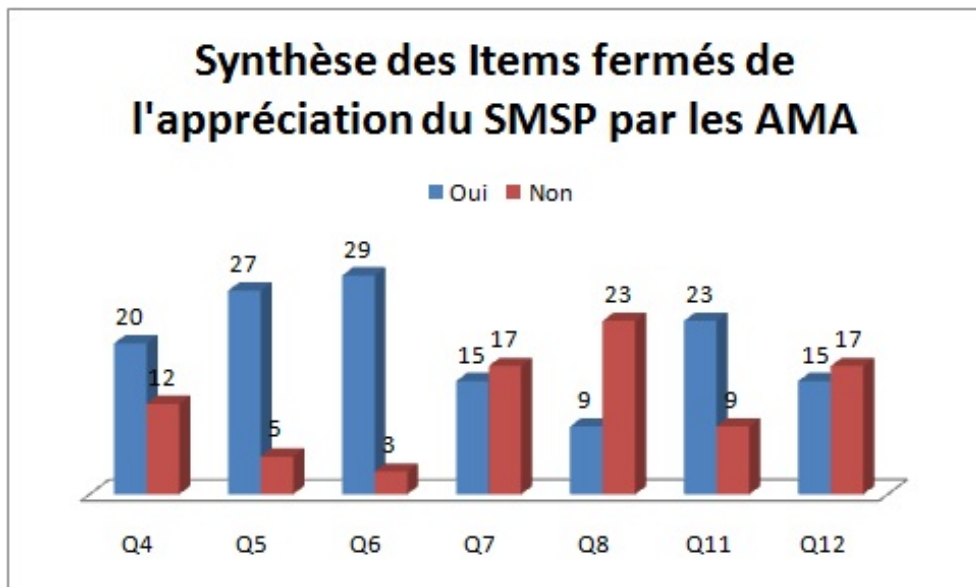


Figure 45. Synthèse des items fermés de l'appréciation de l'AMA. Source : Auteur, 2024.

Tableau 15. Synthèse items axiologiques de l'appréciation d'AMA

	Non satisfait	Satisfait	Très Satisfait	Total
Q19	12	7	13	32
Q20	1	7	24	32
Q21	2	17	13	32
Q22	1	12	19	32
Q23	1	17	14	32
Q24	21	9	2	32
Q25	13	5	14	32
Q26	10	6	16	32
Q27	2	14	16	32
Q28	2	8	22	32
Q29	2	6	24	32
Q30	5	25	2	32
Q31	22	8	2	32
Q32	16	7	9	32
Q33	2	7	23	32
Total	112	155	213	480

Source : Djeradi, 2024.

Nous remarquons dans la figure 46 que les Q19, Q24, Q25, Q26, Q31 et Q32, l'appréhension du SMSP par les AMA est très insuffisante (Figure 46).

- Q19 : La situation et la localisation du lieu de stage ;
- Q24 : Le lien entre l'enseignement académique et son application lors du SMSP
- Q25 : Le suivi du SMSP par ER ;
- Q26 : Le suivi du SMSP par MS

- Q31 : La rencontre et les relations avec les clients ;
- Q32 : Les compétences acquises en matière des notions juridiques et économiques.

A travers les appréciations négatives sus cités, nous déduisons :

- les responsables des établissements d'accueil peuvent faire un effort concernant le choix du lieu de leur établissement ;
- les responsables de la formation académique au sein du DAUM doivent revoir le contenu et la méthode des enseignements ;
- les suivis des SMSP par les MS et ER doivent être revus par la création d'une commission du stage ;
- au sein du DAUM, nous devons insister sur les modalités de communication et les aspects juridico-financières.

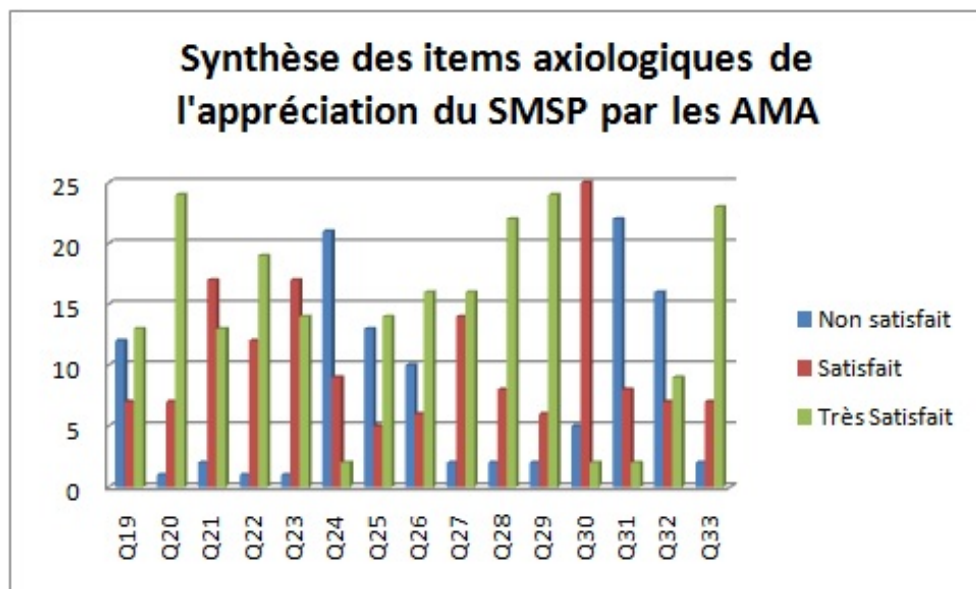


Figure 46. Synthèse des items fermés de l'appréciation de l'AMA. Source : Auteur, 2024.

Chapitre XIII. Interprétation des résultats

L'objectif principal de cette enquête est de voir comment les AMA en architecture (AMA) perçoivent le Service de mise en stage professionnel (SMSP). Parallèlement, elle vise à sonder l'opinion des maîtres de stage professionnels désignés pour surveiller le déroulement du programme de stage des AMAs qu'ils accueillent. L'importance de cette approche d'évaluation réside dans le fait qu'elle permettra de mieux comprendre l'efficacité du SMSP du point de vue des AMA stagiaires, ainsi que de collecter les commentaires des maîtres de stage sur la qualité et la pertinence des programmes de stage proposés.

Notre enquête a révélé que les MS apprécient les AMA en architecture de

l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem. Il y a plusieurs facteurs qui reflètent cette appréciation, tels que l'assiduité des AMA, leur capacité à comprendre rapidement les tâches qui leur sont confiées, les compétences pratiques qu'ils ont acquises au cours de leur parcours universitaire, leur persévérance et leur capacité d'intégration et de coopération, des qualités inestimables dans un environnement professionnel. Les résultats des évaluations des maîtres de stage confirment notre hypothèse initiale, démontrant que les AMA en architecture de l'UMAB sont appréciés par leurs MS en raison de leurs solides acquis théoriques et académiques.

Notre seconde enquête a révélé que les impressions des stagiaires AMA lors de leurs formations pratiques dans les établissements d'accueil étaient très positives, avec des valeurs moyennes très élevées. Les résultats démontrent de manière convaincante que les stages pratiques sont un élément essentiel de leur éducation.

Chaque composante évaluée a obtenu des scores positifs en termes de valeur moyenne. Cela démontre la qualité de l'accueil au sein des établissements, la pertinence de l'application pratique des connaissances théoriques des AMA, la rigueur dans l'organisation du stage, l'ampleur des moyens mobilisés et mis à leur disposition, ainsi que l'efficacité de l'encadrement et du suivi du programme de stage. Ces résultats confirment de manière concluante notre troisième hypothèse, qui est que les AMA ont une perception très positive de leur expérience d'apprentissage lors de leurs stages au sein des établissements d'accueil.

Conclusion générale

Ce polycopié pédagogique propose d'éclairer, en premier lieu les paradigmes liés à la matière "stage de mise en situation professionnelle", ensuite la perception qu'ont, les apprenants en masters 2 architecture et les maîtres de stages, à partir de l'exemple du département d'architecture de l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem (DAUM).

Décrété enjeu prioritaire pour la réussite des jeunes diplômés, conformément au Décret exécutif n°13-306 du 24 Chaoual 1434 correspondant au 31 aout 2013 portant organisation de stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des AMA, le stage est devenu une variable d'ajustement suite à la réduction de la durée des études imposée par la réforme LMD.

Les AMA accordent une grande importance au stage, qui est une étape essentielle de l'expérience universitaire, car il représente une transition essentielle entre la théorie et la pratique. Cela est particulièrement vrai pour les AMA qui ont reçu un stage de quinze jours au cours de leur formation. Ils ont une chance unique de se familiariser avec la réalité du terrain, de nouer des liens étroits avec des spécialistes du domaine et d'acquérir de nouvelles compétences spécifiques grâce à cette immersion dans le monde professionnel. En effet, grâce à ce stage, ils peuvent non seulement se familiariser avec le marché du travail et la vie professionnelle, mais aussi approfondir leurs connaissances pratiques, ce qui contribue à renforcer leur connaissance de l'architecture.

Le SMSP est une étape importante dans leur parcours académique pour les AMA, où la théorie est mise en pratique et les connaissances théoriques se matérialisent. Ce SMSP offre une opportunité unique d'améliorer leurs compétences pratiques tout en solidifiant les bases théoriques qu'ils ont déjà acquises. Les AMA ont la possibilité d'améliorer leurs compétences professionnelles, d'explorer de nouveaux domaines et d'améliorer leur performance globale dans le monde du travail grâce à cette expérience immersive. Le SMSP joue un rôle important dans la préparation des AMA à une carrière réussie dans le domaine de l'architecture en intégrant de nouvelles compétences et en perfectionnant celles déjà acquises.

Le programme de formation du Master en architecture a été élaboré avec soin pour inclure un stage pratique de 90 heures dès le premier semestre. Les AMA peuvent mettre en pratique les connaissances théoriques qu'ils ont acquises grâce à

l'intégration continue de cette immersion professionnelle dans les cours universitaires. Les AMA bénéficient d'une opportunité cruciale de développer leurs compétences dans un environnement professionnel réel grâce à cet apprentissage par l'expérience. Cela renforce leur compréhension du domaine de l'architecture et les prépare de manière optimale à leur future carrière.

Ce polycopié est crucial car il nous permet d'identifier la nature du stage de mise en situation professionnelle (SMSP) et de comprendre ses objectifs de manière claire. De plus, la réglementation en vigueur concernant la gestion des stages pour les AMA au sein des établissements économiques nous a été fournie. Il s'est avéré être un véritable guide pratique pour organiser et encadrer efficacement des stages professionnels destinés aux étudiants de niveau master. Ainsi, ce document précieux sert de référence indispensable pour garantir que les stages professionnels se déroulent correctement et avec succès dans le cadre de notre programme universitaire.

Ensuite, ce polycopié nous a donné la possibilité d'évaluer les opinions de deux parties prenantes du SMSP, à savoir étudiants en Master 2 Architecture (AMA) et les maîtres de stage (MS) responsables du suivi des programmes SMSP. Nous avons procédé à une analyse des résultats obtenus après avoir mené des enquêtes sur le terrain et collecté des données à l'aide de questionnaires spécifiques pour chacun des partenaires. Cela nous a donné la possibilité de répondre à plusieurs questions cruciales :

1. Les établissements d'accueil (EA) disposent-ils d'un personnel d'encadrement adéquat, capable d'accueillir et de suivre de manière efficace les programmes du SMSP ?
2. Les Maîtres de Stage ont-ils une appréciation positive des diverses compétences des AMA en Master 2 Architecture (AMA) au sein de leur département ?
3. Les AMA en Master 2 Architecture (AMA) ont-ils des perceptions positives concernant les enseignements pratiques acquis au cours de leur période de stage ?

En répondant à ces questions fondamentales, nous avons pu évaluer de manière approfondie l'impact et l'efficacité du SMSP du point de vue des maîtres de stage et des stagiaires, contribuant ainsi à son amélioration continue et à son adaptation aux besoins réels du marché de l'architecture.

En général, les AMA ont exprimé un niveau important d'accord concernant les lieux où ils effectuent leur stage. De même, les Maîtres de Stage ont exprimé une grande satisfaction quant aux compétences AMA qu'ils supervisent pendant la période SMSP. Le comportement remarquable des AMA en architecture tout au long de leur stage est souligné. Les MS ont affirmé que les stagiaires doivent accorder une grande importance à leur présentation et à leur tenue vestimentaire dans leur établissement respectif. Malgré ces aspects positifs, les MS ont noté une appréciation "insuffisante" de la ponctualité et de l'assiduité des AMA.

Les Maîtres de Stage ont souligné la qualité professionnelle des AMA, démontrant un niveau appréciable de compétences en conception, en maîtrise des outils et en gestion de projet. Cependant, ils ont constaté des lacunes dans l'utilisation du discours technique, l'application des notices techniques et l'esprit d'initiative. Les apports académiques tout au long du cursus universitaire devraient combler ces déficits. Cela met l'accent sur l'importance d'une formation complète et équilibrée qui intègre non seulement les connaissances théoriques mais aussi les compétences pratiques nécessaires pour réussir dans le domaine de l'architecture.

Bibliographie

- Angers, M. (1996), Initiation pratique à la méthodologie de sciences humaines. Quebec : CEC inc.
- Badari, K. (2023). Enseignement supérieur: projet d'une "Double Licence" pour s'adapter aux exigences du travail. Repéré à <https://www.aps.dz/sante-science-technologie/149774-enseignement-superieur-projet-d-une-double-licence-pour-s-adapter-aux-exigences-du-monde-du-travail>
- Beaud, S., Weber, F. (2003), Guide de l'enquête de terrain. Paris : La Découverte.
- Beh-Pajoo, A. Sayyed Mohsen Fatemi, S.M. Bagher, G.B. Alizadeh, H. Hemmat, G. (2012). The Impact of a Self-Control Training Program on Enhancement of Social Skills in Students with ADHD. Psychology, 3, (8), 616-620
- Berthier, N. (2006), Les techniques d'enquête en sciences sociales. Paris: Armand Colin.
- Charrette, L. Bouchard, M (2020). Diagnostique organisationnel et analyse des besoins : la clé de vos interventions. Presse universitaire de Laval.
- Courtin. E. Lechaux. B., Roullaud. É., Woollven. M. (2012). Démêler les fils du récit comparatif. Revue Internationale de Politique Comparée, 19, 7-17.
- Décret exécutif n° 13-306 du 24 chaoual 1434 correspondant au 31 Aout 2013, portant organisation des stages pratiques en milieu professionnel à l'intention des AMAs. (JORADP, 2013), 5-8.
- [De Verdalle](#), L. [Vigour](#), C. [Le Bianic](#), T. (2012). S'inscrire dans une démarche comparative. Enjeux et controverses. [Terrains & travaux](#), (2), 21, p. 5-21. DOI: [10.3917/tt.021.0005](https://doi.org/10.3917/tt.021.0005)
- Dewalque. (2010). À quoi sert la logique des sciences historiques de Rickert ? Repéré à file:///C:/Users/ALL-TECH/Downloads/LEPH_101_0045.pdf
- Dion, I. De la théorie à la pratique : l'exemple des stages de la divisions de la gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal. Archives, 46 (2), 91-112.
- Djeradi, M.A. (2022). Initiation à la recherche en architecture. [polycopié pédagogique](#). Repéré à <http://e-biblio.univ-mosta.dz/handle/123456789/20863>
- Dubeau, A. beaulieu, M. Chochard, Y. Plante, I. (2021). Stages en formation

- professionnelle du secondaire : perception des élèves de la qualité de la formation offerte en entreprise. *Revue Hybride de l'Éducation*, 4, 143-161.
- ENSAS. (2019). Guide des stages obligatoires du premier cycle. Repéré à <https://www.architectes.org/sites/default/files/fichiers/actualites/GUIDEstagesL.pdf>
 - INSC. (2021). Stages pratiques. Repéré à <https://insc-algerie.com/stages-pratiques/>
 - Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire. (2013).
 - Farges. (2010). Philosophie de l'histoire et système des valeurs chez Heinrich Rickert. Repéré à file:///C:/Users/ALL-TECH/Downloads/LEPH_101_0025.pdf
 - Grésillon, B. (2020). Pour une hybridation entre arts et sciences sociales. Paris: CNRS Éditions.
 - Lapointe, J.R, Guillemette, F. (2015). L'évaluation des stages par les acteurs de la formation pratique : modalités, supervision, évaluation et guide de stage. *Revue des sciences et de l'éducation*, 41 (2), 199-217.
 - Larousse. (2012). Repéré à : [https:// www.larousse.fr/dictionnaire/stage /74421](https://www.larousse.fr/dictionnaire/stage/74421)
 - Paugam, S. (2012). L'enquête sociologique. Paris : PUF.
 - Regnier. (2009). Histogramme. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00405993>.
 - Rey, A. (1934). D'un procédé pour évaluer l'éducabilité. *Archives de Psychologie*, 24, (96), 297-337.
 - Tours, U.D. (2022). Guide des stages de l'AMA à l'université : Présentation" Le stage : comment exploiter au mieux cette expérience ? Direction des systèmes d'information et de la communication. Repéré à: <https://lettre.univ-tours.fr/version-francaise/insertion-professionnelle/stage/>
 - Université de Lorraine. (2020). Guide pour la rédaction des références bibliographique. Repéré à <https://bu.univ-lorraine.fr/sites/default/files/users/user779/Guide%20biblio%20APA%202022-2023.pdf>
 - Van de Velde, C. (2021). Comparaison », *in* Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais- Je ? », 2^e édition, p. 7.

Annexes

Annexe 1. Décret exécutif N°13-306

12 Dhou El Kaada 1434 18 septembre 2013	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 45	5
<p>Décret exécutif n° 13-306 du 24 Chaoual 1434 correspondant au 31 août 2013 portant organisation de stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants.</p> <p>-----</p>	<p>Vu le décret exécutif n° 08-130 du 27 Rabie Ethani 1429 correspondant au 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant-chercheur ;</p>	
<p>Le Premier ministre,</p>	<p>Après approbation du Président de la République ;</p>	
<p>Sur le rapport du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,</p>	<p>Décète :</p>	
<p>Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;</p>	<p>Article 1er. — Le présent décret a pour objet de fixer les modalités d'organisation des stage pratiques et en milieu professionnel, à l'intention des étudiants de formation supérieure du premier et second cycles et de graduation des établissements d'enseignement et de formation supérieurs.</p>	
<p>Vu la loi n° 83-11 du 2 juillet 1983, modifiée et complétée, relative aux assurances sociales ;</p>	<p>Art. 2. — Les stages pratiques et en milieu professionnel constituent un élément fondamental du plan de formation et indissociable du <i>cursus</i> pédagogique et sont obligatoires dans les spécialités concernées.</p>	
<p>Vu la loi n° 83-13 du 2 juillet 1983, modifiée et complétée, relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles ;</p>	<p>Art. 3. — Les stages pratiques et en milieu professionnel ont pour objet :</p>	
<p>Vu la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;</p>	<p>— l'acquisition ou le renforcement des connaissances sur les réalités économiques et techniques du pays,</p>	
<p>Vu le décret n° 84-296 du 13 octobre 1984, modifié et complété, relatif aux tâches d'enseignement et de formation à titre d'occupation accessoire ;</p>	<p>— l'intégration progressive de l'étudiant dans son futur cadre de travail,</p>	
<p>Vu le décret n° 85-243 du 1er octobre 1985 portant statut-type des instituts nationaux de formation supérieure ;</p>	<p>— la contribution de l'étudiant à l'innovation et aux travaux de conception dans l'organisme d'accueil.</p>	
<p>Vu le décret n° 88-90 du 3 mai 1988, modifié et complété, portant organisation des stages en milieu professionnel à l'intention des étudiants ;</p>	<p>Art. 4. — Les stages pratiques et en milieu professionnel concernent tous les domaines, les filières et les spécialités proposés par les établissements d'enseignement et de formation supérieurs.</p>	
<p>Vu le décret présidentiel n° 12-325 du 16 Chaoual 1433 correspondant au 3 septembre 2012 portant nomination du Premier ministre ;</p>	<p>La nature du stage selon les domaines, les filières et les spécialités et le niveau concerné, les modalités d'évaluation et de contrôle ainsi que la période du <i>cursus</i> à laquelle il doit être effectué sont fixés par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et conjointement avec le ministre de tutelle concerné, pour les établissements de formation supérieure.</p>	
<p>Vu le décret présidentiel n° 12-326 du 17 Chaoual 1433 correspondant au 4 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement ;</p>	<p>Art. 5. — La programmation des stages est arrêtée, durant chaque année universitaire, entre l'établissement d'enseignement ou de formation supérieurs concerné et l'organisme d'accueil des stagiaires.</p>	
<p>Vu le décret exécutif n° 01-293 du 13 Rajab 1422 correspondant au 1er octobre 2001, complété, relatif aux tâches d'enseignement et de formation assurées à titre d'occupation accessoire par des enseignants de l'enseignement et de la formation supérieurs, des personnels chercheurs et d'autres agents publics ;</p>	<p>Art. 6. — Dans le cadre du programme arrêté, les modalités pratiques de déroulement du stage font l'objet d'une convention entre l'établissement d'enseignement ou de formation supérieurs et l'organisme d'accueil concerné, selon le modèle fixé conformément à l'annexe jointe au présent décret.</p>	
<p>Vu le décret exécutif n° 03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;</p>	<p>Cette convention précise notamment :</p>	
<p>Vu le décret exécutif n° 05-299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 août 2005 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire ;</p>	<p>— le plan de travail des stagiaires et les objectifs assignés,</p>	
<p>Vu le décret exécutif n° 05-500 du 27 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 29 décembre 2005 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'école hors université ;</p>	<p>— les thèmes ou sujets retenus,</p>	

6	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 45	12 Dhou El Kaada 1434 18 septembre 2013
<p>— l'identité et le grade des enseignants-chercheurs et, le cas échéant, des cadres techniques chargés de suivre les stagiaires,</p> <p>— les dates, durées et lieux des stages,</p> <p>— les effectifs à accueillir,</p> <p>— la période de la convention de stage et les modalités de sa résiliation,</p> <p>— autres conditions.</p> <p>Art. 7. — L'encadrement des stagiaires est assuré par des enseignants-chercheurs désignés par l'établissement d'enseignement ou de formation supérieurs. Il peut être fait appel, en cas de besoin, d'encadrement des stagiaires, à des cadres techniques retenus parmi les personnels justifiant d'un niveau de qualification supérieur à celui du stagiaire ou d'une expérience professionnelle éprouvée.</p> <p>Durant sa présence sur les lieux du stage, le stagiaire est placé sous l'autorité hiérarchique d'un responsable désigné par l'établissement d'enseignement ou de formation supérieurs ou par l'organisme d'accueil.</p> <p>Le stagiaire est soumis au règlement intérieur de l'organisme d'accueil.</p> <p>Art. 8. — Les cadres techniques chargés de suivre les stages des étudiants, perçoivent une rétribution conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>Art. 9. — Le stagiaire est tenu de déposer auprès de la structure d'accueil, un exemplaire des résultats de ses travaux.</p> <p>Art. 10. — Les stagiaires bénéficient d'une indemnité journalière destinée à couvrir leurs frais de stage et dont le montant est fixé forfaitairement à :</p> <p>— cinq cents dinars (500 DA) par repas ;</p> <p>— mille deux cents (1200 DA) dinars par nuitée ;</p> <p>Soit un total journalier de deux mille deux cents dinars (2200 DA).</p> <p>L'indemnité journalière prévue ci-dessus, est servie selon les conditions ci-après :</p> <p>— si le lieu de déroulement du stage se situe dans un rayon inférieur ou égal à cinquante (50) kilomètres de la résidence universitaire de l'étudiant, ce dernier perçoit une indemnité correspondante à un (1) repas, soit cinq cents dinars (500 DA) par jour ;</p> <p>— si le lieu de déroulement du stage se situe dans un rayon supérieur à cinquante (50) kilomètres de la résidence universitaire de l'étudiant, ce dernier perçoit la totalité de l'indemnité journalière soit deux mille deux cents dinars (2200 DA) ;</p> <p>— si le lieu de déroulement du stage se situe dans un rayon supérieur à cinquante (50) kilomètres de la résidence universitaire de l'étudiant et que son hébergement peut être assuré par l'établissement ou l'organisme d'accueil il est servi l'indemnité correspondante à deux (2) repas, soit mille dinars (1000 DA) par jour.</p> <p>Art. 11. — L'établissement d'enseignement et de formation supérieurs de l'étudiant prend en charge, durant toute la période du stage, les frais de son transport jusqu'au lieu de déroulement du stage et son retour.</p>	<p>Art. 12. — Toute absence non justifiée du stagiaire durant la période de stage est sanctionnée par une retenue sur l'indemnité prévue à l'article 10 ci-dessus, correspondant à la durée de l'absence.</p> <p>Art. 13. — Les stagiaires bénéficient d'une couverture de l'assurance sociale conformément à la législation et la réglementation en vigueur.</p> <p>Art. 14. — Un certificat de stage est délivré à l'étudiant stagiaire à la fin de la période de stage, selon le modèle fixé conformément à l'annexe jointe au présent décret.</p> <p>Art. 15. — Sont exclus du champ d'application du présent décret, les stages des formations assurées par les écoles normales supérieures.</p> <p>Art. 16. — Sont abrogées toutes dispositions contraires au présent décret, notamment le décret n° 88-90 du 3 mai 1988, modifié et complété, susvisé.</p> <p>Art. 17. — Le présent décret sera publié au <i>Journal officiel</i> de la République algérienne démocratique et populaire.</p> <p>Fait à Alger, le 24 Chaoual 1434 correspondant au 31 août 2013.</p> <p style="text-align: right;">Abdelmalek SELLAL.</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p style="text-align: center;">ANNEXE</p> <p style="text-align: center;">REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE</p> <p style="text-align: center;">MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</p> <p style="text-align: center;">CONVENTION DE STAGE</p> <p>Entre l'établissement universitaire :</p> <p>Représenté par :</p> <p style="text-align: center;">Et</p> <p>l'établissement ou l'administration d'accueil :</p> <p>Représenté par :</p> <p>Article 1er. — Dispositions générales</p> <p>La présente convention est régie par les dispositions de l'article 6 du décret exécutif n° 13-306 du 24 Chaoual 1434 correspondant au 31 août 2013 portant organisation de stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants.</p> <p>Et de l'arrêté du relatif à la nature, à l'évaluation et au contrôle des stages pratiques et en milieu professionnel à l'intention des étudiants.</p> <p>Art. 2. — Objet de la convention</p> <p>La présente convention a pour objet de préciser le cadre d'organisation et de déroulement des stages pratiques et en milieu professionnel, à l'intention des étudiants du département de l'établissement universitaire (université, centre universitaire, école) :</p> <p>Le stage concerne les étudiants inscrits en vue de l'obtention du diplôme de licence de/ de master de</p>	

République Algérienne Démocratique et Populaire

Attestation de Stage

Je, soussigné(e) (le responsable de stage).....

Que l'étudiant (e).....né(e) le.....à.....

Inscrit(e) à (l'université, centre universitaire, école).....

A effectué un stage de fin de formation dans la filière.....

A (l'établissement, administration,.....).....

Durant la période de.....à.....

Fait à le

**Le responsable de l'établissement de
l'enseignement ou de la formation supérieur**

**Le responsable de l'établissement ou
l'administration d'accueil**

Cette attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit

Annexe 2. Fiche de suivis du SMSP

- L'Établissement d'accueil :
- L'AMA (e) :
- Inscrit en Deuxième Année Mastère en Architecture
- Durée du stage : du _____ au _____
- Journées de présence effective du stagiaire

Date	Signature du stagiaire	
	Matin	Après-midi

Fait à le

Cachet et signature du Maître du stage
(Établissement d'accueil)

Annexe 3. Compétences à acquérir durant le stage

Domaine	Savoirs	Connaissances
1. CONNAISSANCES DU MONDE PROFESSIONNEL	S.1 Contexte administratif et juridique	Les intervenants
		Procédure administrative
2. CONNAISSANCES TECHNIQUES ET REGLEMENTAIRES	S.2 Confort de l'habitat	Confort spatial
		Confort thermique
		Confort acoustique
	S.3 Technologie de construction	Clos couvert
		Équipements Finitions
	S.4 Étude des structures	Analyse d'un ouvrage
Statique		
Résistance des matériaux		
3. MISE EN FORME DU PROJET	S.5 Techniques de représentation	Les outils, la norme et la représentation
		Dessins d'architecture
		Dessins d'exécution
		Croquis à main levée
		Documents descriptifs
	S.6 Quantification et estimation d'un ouvrage	Les documents
L'avant métré		
Le devis quantitatif estimatif		
4. REALISATION DU PROJET	S.7 Gestion de chantier	Préparation de chantier
		Calendrier de travaux
		Exécution du chantier
		Hygiène, sécurité, qualité, environnement
	S.8 Bilan d'une opération	Respect des délais
		Coûts constatés
		Écarts constatés

Annexe 4. Activités réalisées ou observées

Semaines	Jours	Activités	Réalisées		Observées	
			EAT	AAS	EAT	AAS
1ère Semaine	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
2ème Semaine	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
3ème Semaine	14					
	15					

* EAT : En autonomie

* AAS : Avec assistance

Annexe 7. Fiche d'évaluation

- Nom et Prénom de l'AMA (e):
- Établissement :
- Maître du stage:

CRITERES	EVALUATION		
COMPORTEMENT GENERAL	Bien	Moyen	Insuffisant
Présentation : <i>attitude, langage, tenue</i>			
Ponctualité et assiduité : <i>retards, absences non excusées</i>			
Intégration dans une équipe : <i>rappports avec les personnels</i>			
Motivation : <i>intérêt et enthousiasme pour sa future profession</i>			
QUALITES PROFESSIONNELLES			
Réalisation d'un travail donné : <i>résultat exploitable</i>			
Méthode et efficacité : <i>analyse logique du travail</i>			
Qualité : <i>respect des règles de l'art</i>			
Soin : <i> finition, propreté du travail</i>			
Rapidité : <i>respect des délais</i>			
Autonomie : <i>aptitude à organiser et réaliser un travail seul</i>			
Utilisation du matériel et outillage : <i>choix fonction du travail à réaliser</i>			
Facilité d'apprentissage : <i>rapidité de compréhension</i>			
S'entretenir d'un point technique : <i>utiliser un langage technique</i>			
Utilisation de notices techniques : <i>interpréter documents à disposition</i>			
Utilisation des documents de l'entreprise : <i>exploiter tous documents</i>			
Esprit d'initiative : <i>choisir une solution face un problème posé</i>			
OBSERVATION DU MAÎTRE DU STAGE			

Signature et visa du Maître du stage

Annexe 8. Questionnaire de perception du SMSP par les AMA

N°	Items
Q1	Quel est votre âge?
Q2	Quelle est votre civilité?
Q3	De quelle promotion vous êtes?
Q4	Est-ce que vous avez fait un stage auparavant ?
Q5	Si oui, avait-il un lien avec le métier d'architecte?
Q6	Le stage de mise en situation professionnelle (M2) avait t-il un lien avec vos enseignements?
Q7	La période du stage, arrêtée par le département, vous a t-elle convenu?
Q8	La durée du stage 15 jours était-elle suffisante?
Q9	Argumentez votre réponse
Q10	Quel était l'objectif N° 1, attendu du stage?
Q11	Est-ce que les objectifs sus-énumérés ont été atteints?
Q12	Est ce que vous étiez suivis par votre enseignant référent (Responsable des stages au niveau du DAUM)?
Q13	Si Oui comment?
Q14	Quel type du stage, avez vous effectué?
Q15	Le type du stage était-il un choix personnel ou imposé?
Q16	Si imposé par qui?
Q17	Quel était le profil de votre maître de stage ?
Q18	Pendant votre stage, quelles étaient les tâches que vous avez accomplies?
Q19	Quelle est votre opinion sur la localisation du lieu de stage?
Q20	Quelle est votre opinion sur l'ambiance du travail?
Q21	Quelle est votre opinion sur le rythme du travail?
Q22	Quelle est votre opinion sur l'encadrement par l'organisme d'accueil?
Q23	Quelle est votre opinion sur les tâches réellement effectuées?
Q24	Quelle est votre opinion sur le lien entre l'enseignement de l'architecture au DAUM et son application lors du stage?
Q25	Quelle est votre opinion sur le suivi du stage, par l'enseignant référent (ERS)?
Q26	Quelle est votre opinion sur le suivi du stage, par le maître du stage (MS)?
Q27	Quelle est votre opinion sur l'apport de l'apprentissage du métier d'architecte lors du stage?
Q28	Quelle est votre opinion sur l'apport de votre intégration au cœur du processus de conception, lors du stage ?
Q29	Quelle est votre opinion sur l'apport de création d'un réseau professionnel au sein de l'organisme d'accueil ?
Q30	Quelle est votre opinion sur l'apport de découverte de nouveaux outils de conception, lors du stage?
Q31	Quelle est votre opinion sur l'apport de rencontre avec les clients, lors du stage?
Q32	Quelle est votre opinion sur l'apport de connaissances des aspects juridiques et économiques, lors du stage?
Q33	Quelle est votre opinion sur l'apport de la direction des chantiers, lors du stage?

Annexe 9. Guide pour la rédaction des références bibliographiques APA 2022-2023



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES

style APA (7^e édition)

GUIDE POUR LA RÉDACTION DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques doivent permettre d'**identifier** et de **retrouver** facilement le **document** (article de revue, thèse, livre, page web, actes de congrès, etc.) sur lequel vous appuyez votre argumentation dans votre rapport, votre mémoire ou votre thèse.

Il existe plusieurs styles pour rédiger et présenter vos références dans une bibliographie.

Le style **APA** est une norme de présentation de références bibliographiques utilisée principalement dans le domaine des Sciences humaines et Sciences de l'éducation.

DANS LE TEXTE DE VOTRE TRAVAIL

(appel à citation)

Inscrire le nom du (des) auteur(s) suivi de la date de publication

EXEMPLE : (Salais et Stoper, 2017)

À LA FIN DE VOTRE TRAVAIL

(bibliographie)

Classez les références bibliographiques par **ordre alphabétique** du nom d'auteur.

Si plusieurs références ont le même auteur, classez-les **chronologiquement**.

L'APA requiert d'insérer un alinéa (i.e. une tabulation) d'environ 1 cm au début de la deuxième ligne et des lignes subséquentes de chaque référence.

PRÉSENTER SES RÉFÉRENCES

- Le titre du document est en *italique*.
- Si le nombre d'auteurs est supérieur à 21, citez les 19 premiers suivis de points de suspension, puis du dernier auteur cité.
- Chaque auteur est séparé par une virgule. Rajouter "et" entre l'avant-dernier et le dernier auteur.
- Un auteur peut être un organisme.
EXEMPLE : CNRS

AUTOMATISER SA BIBLIOGRAPHIE

Il existe de nombreux logiciels d'aide à la gestion et à la rédaction des références bibliographiques qui gèrent aussi l'appel à citation dans le texte.

EXEMPLES : Zotero, Mendeley, Endnote, etc.

Pour Zotero, utilisez le style **Université de Montréal - APA** (French - Canada).

Renseignez-vous auprès de votre BU pour des **formations**.



LIVRE

PRINCIPE

Nom, P. des auteurs (année). *Titre du livre* (N° éd., vol. X). Nom de l'éditeur.

EXEMPLE

Marzano, M. (2016). *La philosophie du corps* (2^e éd.). Presses Universitaires de France.

- S'il s'agit d'une **première édition**, ne pas mentionner le numéro d'édition.
- Indiquez (**dir.**) ou (**collab.**) après l'auteur s'il s'agit d'une direction d'ouvrage ou d'une collaboration.



CHAPITRE DE LIVRE, CONTRIBUTION

PRINCIPE

Nom, P. des auteurs (année). Titre du chapitre. Dans : Directeur (dir.), *Titre du livre* (N° éd., vol. X, pages). Nom de l'éditeur.

EXEMPLE

Ory, P. (2011). Le corps ordinaire. Dans : A. Corbin, J.J. Courtine et G. Vigarello (dir.), *Histoire du corps. Les mutations du regard. Le XX^e siècle* (p. 129-158). Éditions du Seuil.

- Ceci concerne les chapitres qui ont été signés par des **auteurs différents de ceux du livre**.
- Si l'auteur du chapitre est **le même que celui du livre**, citez le livre complet dans la bibliographie et précisez la (les) page(s) consultée(s) dans l'appel à citation.

EXEMPLE : (Marzano, 2016, p. 56).



PODCAST

Dans le cas d'un épisode :

PRINCIPE

Nom, P. des auteurs. (Année, jour mois). Titre de l'épisode (no) [Podcast audio]. Dans : *Titre du podcast*. Éditeur. URL

EXEMPLE

Nussbaum, V., et Héron, C. (2020, 25 mars). Face au diagnostic de trisomie, le choix impossible [Podcast audio]. Dans : *Brise glace*. Le Temps. <https://player.acast.com/briseglance/episodes/trisomie>

Dans le cas de l'intégralité d'un podcast :

PRINCIPE

Nom de l'auteur, initiale du prénom. (Année de lancement-présent). *Titre du podcast* [Podcast audio]. Éditeur. URL

EXEMPLE

Nussbaum, V., & Héron, C. (2018-présent). *Brise glace* [Podcast audio]. Le Temps. <https://www.letemps.ch/podcast/briseglance>



ARTICLE D'ENCYCLOPÉDIE, DE DICTIONNAIRE

PRINCIPE

Suivre le même modèle que pour le **chapitre de livre**.
Si l'article n'a pas d'auteur, indiquez en premier le titre.

EXEMPLE

Anorexie mentale. (1999). Dans : H. Bloch (dir.), *Grand dictionnaire de la psychologie* (p. 61-62). Larousse.



ARTICLE DE REVUE

PRINCIPE

Nom, P. des auteurs (année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, volume (numéro), p-p. <https://doi...>

EXEMPLE

Colloud, F. (2015) Modélisation du mouvement humain par des méthodes numériques d'optimisation. *Movement & Sport Sciences*, 4 (90), 4-6. <https://doi...> 10.1051/sm/2016001

- Si vous citez un **quotidien** : indiquer la date du jour.
EXEMPLE : Keriél, S. (2020, 25 mai). Des châteaux à la reconquête du public. *Le Monde*
- Si l'article n'a pas de DOI, mais est **disponible librement sur le web** : rajouter l'url.
- Si l'article est disponible via une **base de données avec authentification** (EXEMPLE : Europresse) : ne pas citer l'url.



COMMUNICATION DANS UNE CONFÉRENCE

- Les communications peuvent être publiées sous **différentes formes** : article, livre, chapitre de livre.
- Elles seront alors citées en suivant le modèle correspondant.
- Sinon utilisez ce modèle :

PRINCIPE

Nom, P. des auteurs (année, mois). *Titre de la communication*. [communication orale ou communication par affiche]. Nom de la conférence. Lieu. DOI ou URL

EXEMPLE

Étienne, R. et Annoot, E. (2014, mai). *L'entrée dans le métier d'enseignant-chercheur*. [communication orale]. 28^e Congrès de l'AIPU. Mons (Belgique)



MÉMOIRE OU THÈSE

PRINCIPE

Nom, P. de l'auteur (année). *Titre* [type de thèse ou de mémoire, nom de l'université]. Nom du dépôt. URL

EXEMPLE

Maire, H. (2016). *De l'embarras à l'attention portée à soi*. [thèse de doctorat, Université de Lorraine]. HAL. <https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752253/document>



SITE OU PAGE WEB

PRINCIPE

Nom, P. des auteurs ou de l'organisme (date). *Titre de la page*. Nom du site. URL

EXEMPLE

Organisation Mondiale de la Santé (s.d.). *Tuberculose*. <https://www.who.int/topics/tuberculosis/fr/>

- Citez **précisément** l'url.
- S'il s'agit d'un Wiki : Entrée consultée. (date). Dans Wikipédia. URL
EXEMPLE : consulté le 2 mai 2017, dans : adresse url
- Si l'année de publication ou de mise à jour n'est pas connue, indiquez (s.d.).



TEXTE JURIDIQUE

PRINCIPE

Type de texte et numéro (Date) *Nom du texte*. URL

EXEMPLE

Arrêté du 21 décembre 2010 portant désignation du site Natura 2000 domaine de Verdilly. JO du 8 janvier 2011.



IMAGE, VIDÉO, AUTRES DOCUMENTS

PRINCIPE

Nom, P. (date). *Titre de la vidéo* [vidéo]. Nom de la plateforme. URL

EXEMPLE

Valentin, J. (2017, 7 février). *La sous-traitance comme relation de travail* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=5vfhuujQoA>

PRINCIPE

Nom, P. (date). *Titre de l'œuvre* [format ou support]. Nom du musée, Lieu. URL

EXEMPLE

Puryear, M. (2016). *Métissage/Camouflage* [gravure sur bois]. Moma, New York. <https://www.moma.org/collection/works/215842>



BU.UNIV-LORRAINE.FR

Annexe 10. Table des matières

Remerciements.....	I
Abréviations	IV
Indexe des illustrations	VI
Indexe des tableaux.....	VIII
Résumé.....	IX
Première partie : vade-mecum sur le stage de mise en situation professionnelle.....	1
Introduction.....	1
Chapitre I. SMSP et le canevas de formation Master Architecture	2
1.1. Les objectifs généraux de la matière SMSP	3
1.2. Les objectifs spécifiques de la matière SMSP	3
Chapitre II. Ce que veut dire Stages pratiques (SP) :	3
Chapitre III. Ce que prévoit la législation algérienne pour SP	5
Chapitre IV. Objectifs du Stage de mise en situation professionnelle (SMSP)	5
Chapitre V. Types de stage	6
5.1. Stage « ouvrier et/ou de chantier » (SOC).....	7
5.2. Stage « de formation pratique » (SFP)	8
Chapitre VI. Parties prenantes du SMSP	9
Chapitre VII. Rapport du SMSP (RS).....	9
7.1. Finalités du RS	11
7.2 Structure du RS.....	11
7.2.1. Remerciements.....	11
7.2.2. Introduction	12
7.2.3. Présentation de l'établissement d'accueil.....	13
7.2.4. Les travaux effectués et les apports du stage	14
7.2.5. Description du SMSP.....	14
7.2.6. Réflexions et apprentissage.....	15
7.2.7. Conclusion	16
7.2.8. Bibliographie	17
7.2.9. Annexes	17
7.3. Forme du RS.....	17
Chapitre IIX. Fin de stage, validation et évaluation	18
8.1. Validation.....	18
8.2. Évaluation.....	19
Deuxième partie : Perceptions du SMSP	20
Chapitre IX. Problématiques.....	20
Chapitre X. Méthodologie :	21
Chapitre XI. Perceptions des Maîtres de SMSP.....	25

11.1. Comportement général	25
11.1.1. Présentation	26
11.1.2. Intégration dans l'équipe	27
11.1.3. Motivation.....	27
11.2. Qualités professionnelles	28
11.2.1. Réalisation d'un travail donné (RTD)	29
11.2.2. Méthode et efficacité (MEF).....	29
11.2.3. Qualité et respect des règles de l'art (QRRA).....	30
11.2.4. Soins, finition et propreté du travail (SFPT).....	31
11.2.5 : Rapidité et respect des délais (RRD).....	31
11.2.6. Autonomie et aptitude à organiser et réaliser un travail (AAORT).....	32
11.2.7. Utilisation du matériel et outillage (UMOR).....	32
11.2.8. Facilité d'apprentissage : rapidité de compréhension (FARC).....	33
11.2.9. S'entretenir et utiliser un langage technique (SULT)	35
11.2.10. Utilisation de notices techniques et l'interprétation des documents à disposition (UNTIDD)	35
11.2.11. Utilisation des documents de l'EA (UDE).....	36
11.2.12. Esprit d'initiative (ESI).....	36
11.3 Synthèse de la perception du SMSP par les MS	37
Chapitre XII. Perceptions du SMSP par les AMA.....	40
12.1. Identification des répondants (AMA) :	40
12.2. Évaluations des perceptions des AMA du SMSP	41
12.2.1. Items d'ordre général	41
12.2.1.1. AMA et le stage	41
12.2.1.2. La relation du stage avec le métier d'architecte?	41
12.2.1.3. Relation SMSP avec les enseignements théoriques.....	41
12.2.1.4. La perception de la période du SMSP.....	42
12.2.1.5. La perception de la durée du SMSP	42
12.2.1.6. Argumentaire de Q8	42
12.2.1.7. Objectifs attendus du SMSP	43
12.2.1.8. L'atteinte des objectifs	43
12.2.1.9. Le suivi du SMSP par ER	44
12.2.1.10. La méthode du suivi du stage par ER	45
12.2.1.11. Types d'établissement d'accueil du SMSP	45
12.2.1.12. Motivation du choix de types d'établissement.....	45
12.2.1.13. Identification du choix imposé du type EA.....	46
12.2.1.14. Profil du MS.....	46
12.2.1.15. Les tâches accomplies pendant SMSP	47

12.2.2. Items d'ordre axiologique	48
12.2.2.1. Opinions sur la situation du lieu du SMSP	48
12.2.2.2. Opinion sur l'ambiance du travail	48
12.2.2.3. Opinion sur le rythme du travail.....	49
12.2.2.4. Opinions sur l'encadrement par EA.....	50
12.2.2.5. Opinions sur les tâches effectuées	50
12.2.2.6. Opinion sur le lien entre l'enseignement de et le SMSP	50
12.2.2.7. Opinions sur le suivi du SMSP par ER.....	51
12.2.2.8. Opinions sur le suivi du SMSP par MS	51
12.2.2.9. Opinions sur l'apprentissage du métier d'architecte.....	52
12.2.2.10. Opinions sur l'intégration dans le processus de conception	52
12.2.2.11. Opinions sur l'apport de création du réseau professionnel	53
12.2.2.12. Opinions sur la découverte de nouveaux outils de conceptions	53
12.2.2.13. Opinions sur la relation avec les clients	54
12.2.2.14. Opinions l'apport du SMSP sur les questions juridico-économiques	54
12.2.2.15. Opinions l'apport du SMSP sur la direction du chantier	55
12.3 Synthèse de la perception du SMSP par les AMA.....	56
Chapitre XIII. Interprétation des résultats	58
Conclusion générale	60
Bibliographie	63
Annexes	a
Annexe 1. Décret exécutif N°13-306	a
Annexe 2. Fiche de suivis du SMSP	d
Annexe 3. Compétences à acquérir durant le stage	e
Annexe 4. Activités réalisées ou observées	f
Annexe 5. Fiche descriptive quotidienne d'activité professionnelle.....	g
Annexe 6. Fiche d'absences	h
Annexe 7. Fiche d'évaluation	i
Annexe 8. Questionnaire de perception du SMSP par les AMA	j
Annexe 9. Guide pour la rédaction des références bibliographies APA 2022-2023	k
Annexe 10. Table des matières.....	o